

Direction des Affaires Culturelles  
**MARTINIQUE**

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

2014

2015



Direction des Affaires Culturelles  
**MARTINIQUE**

---

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

2014

2015

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA REGION  
MARTINIQUE**

2014

2015

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES PATRIMOINES

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES  
SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

54, rue du Professeur Raymond Garcin  
97200 Fort-de-France  
Tel. : 05 96 60 05 36  
Fax. : 05 96 64 27 84  
Mél : secretaire.martinique@culture.gouv.fr

*Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions ( au plan scientifique et administratif ), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute autre personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.*

Les textes publiés dans la partie "travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et plans devra être précédée de leur accord. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou de condenser tout texte jugé trop long.

Sauf mention contraire, photos et illustrations sont de l'auteur de la notice.

Photo de couverture : Le Vauclin - Habitation Sigy - Vue aérienne de l'office  
© Mad'in drone 2014 pour Inrap - O. Baillif.

Coordination et secrétariat d'édition : Thierry Dorival  
Relecture : Thierry Dorival, Marjorie Hervé, Damien Leroy  
Adaptation des illustrations : Thierry Dorival

Maquette & Imprimerie : JB Barret  
Lot. Sylvestre,  
rue du Professeur Raymond Garcin  
97200 Fort-de-France  
0596 64 46 16 - 0696 24 50 49

ISSN 1249-4569 © 2017

---

**MINISTERE DE LA CULTURE**

# MARTINIQUE

## Sommaire général

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

2014

2015

<b>Tableau de présentation générale des opérations autorisées 2014 - 2015</b>	<b>4</b>
<b>Préface</b>	<b>5</b>
<b>Bilan et orientation de la recherche archéologique</b>	<b>6</b>
<b>Résultats scientifiques significatifs</b>	<b>9</b>
<b>Bilan scientifique régional 2014</b>	<b>13</b>
<b>Bilan scientifique régional 2015</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie régionale</b>	<b>91</b>
<b>Organismes de rattachement des auteurs</b>	<b>94</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>95</b>
<b>Liste des programmes de recherche nationaux</b>	<b>96</b>

---

**Tableau de présentation générale  
des opérations autorisées**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
FOUILLES PROGRAMMEES ( FP )	1	2
OPERATION PREVENTIVE DE DIAGNOSTIC ( OPD )	10	18
OPERATION PREVENTIVE DE FOUILLES ( OPF )	2	3
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE ( PCR )	1	1
PROSPECTION THEMATIQUE ( PT )	1	4
SONDAGE ( SD )	2	4
SAUVETAGE URGENT ( SU )	1	-
TOTAL	18	32

## Préface

La publication par le Service régional de l'archéologie ( SRA ) de la Direction des affaires culturelles ( DAC ) de Martinique de ce nouveau Bilan scientifique régional, couvrant les années 2014 et 2015, achève de combler un retard de publication qui s'était trouvé anormalement accumulé. Il permet de retrouver désormais le rythme normal de diffusion de l'actualité de la recherche archéologique conduite en Martinique. Il convient donc de saluer l'effort de rattrapage qui a été consenti par le service de l'archéologie afin de fournir à la communauté scientifique, aux instances d'évaluation de la recherche, mais également à l'attention du public le plus large, les résultats scientifiques produits par cette discipline.

À l'heure où ce Bilan est imprimé, les évolutions du dispositif juridique de l'archéologie, issues de l'adoption de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite « Loi LCAP », sont pleinement entrées en vigueur après la publication des différents textes réglementaires nécessaires à leur application.

Sans entrer dans le détail de ces nouvelles dispositions, disons qu'elles ont pour ambition principale de réaffirmer le rôle de l'État, au travers de ses services déconcentrés, comme garant de la qualité de la recherche archéologique, en lui confiant en particulier la maîtrise scientifique de l'archéologie préventive et en renforçant les modalités du contrôle scientifique des opérations.

La qualité de la recherche scientifique et la bonne prise en compte du patrimoine archéologique dans l'aménagement du territoire constituent en effet un des domaines d'intervention les plus emblématiques du Ministère de la culture, parmi les plus appréciés par l'ensemble des acteurs du territoire et contribuant fortement à son image et à son rayonnement.

Fabrice Morio  
Directeur des affaires  
culturelles de la Martinique

# BILAN ET ORIENTATION DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

C'est par le décret n° 2014-119 du 11 février 2014, publié au Journal Officiel du 13 et entré en vigueur le 14, qu'est intervenue la codification du Livre VI de la partie réglementaire du code du patrimoine, relatif à l'outre-mer. La publication de ce décret a pour conséquence de rendre applicable outre-mer les Livres I à VI de la partie réglementaire du code.

Ce texte vient ainsi apporter une touche finale à un long processus de codification d'un vaste ensemble de normes législatives et réglementaires, ouvert en 2004, pour sa partie législative, par l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004, et ponctué, en 2011, pour la partie réglementaire des livres I à VI, par le décret n° 2011-574 du 24 mai 2011.

À proprement parler cette codification ne crée pas de normes nouvelles en matière de droit du patrimoine culturel, mais elle rassemble et organise en un corpus juridique unique et à droit constant diverses dispositions jusqu'alors dispersées au sein d'une multitude de textes de nature législative ou réglementaire. En matière d'archéologie, les dispositions codifiées sont désormais regroupées dans le Livre V - « Archéologie » - et viennent substituer aux textes suivants :

- Loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques ;
- Loi n° 89-874 du 1er décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes ;
- Loi n° 89-900 du 18 décembre 1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux ;
- Loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive ;
- Article 236 ter du Code général des impôts ;
- Décret du 19 avril 1947 portant règlement d'administration publique concernant les expertises des objets provenant des fouilles archéologiques ;
- Décret n° 91-787 du 19 août 1991 pris pour l'application de l'article 4 bis de la loi n° 80-532 du 15 juillet 1980 relative à la protection des collections publiques contre les actes de malveillance et de la loi n° 89-900 du 18 décembre 1989 relative à l'utilisation des détecteurs de métaux ;
- Décret n° 91-1226 du 5 décembre 1991 pris pour l'application de la loi n° 89-874 du 1er décembre 1989 relative aux biens culturels maritimes ;
- Décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941 modifiée portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

- Décret n° 2002-90 du 16 janvier 2002 portant statut de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ;
- Décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

- Décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique.

Le rassemblement de ces textes en un code propre à la matière patrimoniale constitue à n'en pas douter un précieux outil pour l'ensemble des acteurs du champ patrimonial et de l'archéologie en particulier, propre à faciliter l'appropriation et l'intégration des normes, le repérage des évolutions du dispositif et susceptible d'améliorer la qualité du dialogue et la compréhension mutuelle entre les différents intervenants.

Si l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 avait rendu d'application immédiate la partie législative du code du patrimoine dans les outre-mer, tel n'a cependant pas été l'effet du décret n° 2011-574 du 24 mai 2011 puisque son article 6 y prévoyait une application différée en précisant qu'il « entrera en vigueur dans les départements et régions d'outre-mer, à Mayotte, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon le jour de l'entrée en vigueur des dispositions du livre VII ( dispositions relatives à l'outre-mer ) de la partie réglementaire du code du patrimoine ».

Ainsi deux ensembles de normes ont coexisté entre mai 2011 et février 2014 : dans l'hexagone, le code du patrimoine ( partie législative et partie réglementaire ) et, dans les outre-mer, le code du patrimoine pour sa seule partie législative associé à l'ensemble des textes de niveau réglementaire.

On peut donc considérer que l'année 2014, par le décret du 11 février qui rend applicable aux outre-mer les Livres I à VI de la partie réglementaire du code du patrimoine ( sous réserve néanmoins des règles particulières d'applicabilité des textes dans ces différents territoires ), a permis de mettre un terme à ces vies parallèles et instaure désormais une manière d'égalité entre les territoires en matière de référentiel juridique dédié à l'administration et à la protection du patrimoine culturel.

Mais une telle bizarrerie n'est pas vraiment nouvelle. On se rappellera en effet qu'il aura fallu pratiquement un quart de siècle pour qu'une loi fortement protectrice pour le patrimoine archéologique, la loi du 27 septembre 1941, dite « Loi Carcopino », qui régleme la pratique de la fouille archéologique, soit rendue applicable dans les départements d'outre-mer par la loi n° 65-947 du 10 novembre 1965 étendant aux départements d'outre - mete champ d'application de plusieurs lois relatives à la protection des sites et

1 - Le Code du Patrimoine contient sept livres : Livre I - Dispositions communes à l'ensemble du patrimoine culturel, Livre II - Archives, Livres III - Bibliothèques, Livre IV - Musées, Livre V - Archéologie, Livre VI - Monuments historiques, sites et espaces protégés, Livre VII - Dispositions relatives à l'outre-mer.

des monuments historiques. C'est dire qu'avant son décret d'application, intervenu en 1966, la pratique de la fouille archéologique dans un territoire comme la Martinique ne nécessitait aucune autorisation administrative et n'était soumise à aucun contrôle scientifique d'une autorité publique. En d'autres termes, tout se passait comme si le patrimoine archéologique de la Martinique ne présentait pas un intérêt suffisant pour qu'il lui soit accordé le bénéfice des mêmes règles de protection que son équivalent hexagonal. L'entrée en vigueur du Livre VII de la partie réglementaire du code du patrimoine, tout en organisant une codification à droit constant, a tout de même entraîné une évolution importante qui mérite d'être mentionnée. Alors que le décret de 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique avait créé une nouvelle commission scientifique dite « de l'outre-mer », compétente pour l'évaluation de la recherche archéologique développée dans les régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, la codification du Livre VII en 2014 a eu pour effet d'étendre son ressort de nouveaux territoires : Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Mais ces évolutions très positives en matière de recherche et de protection du patrimoine archéologique dans les territoires ultra-marins nécessitent aussi que des moyens adaptés leur soient également consacrés. C'est d'ailleurs ce que les outre-mer ont appelé de leurs vœux. On en voudra pour exemple l'intervention de la sénatrice de La Réunion, Madame Gélita Hoarau, à l'adresse de Monsieur Frédéric Mitterrand, alors ministre chargé de la culture, par une question orale publiée le 12 novembre 2009 : « *alors que la France, dans les années soixante-dix, s'est dotée d'une archéologie moderne et structurée couvrant l'ensemble de son territoire, la Réunion n'a pu bénéficier des dispositions appliquées en métropole et dans les autres régions ultramarines dans ce domaine. De ce fait, elle ne dispose pas de service régional d'archéologie attaché à la direction régionale des affaires culturelles (...).* » Et de poursuivre : « *L'absence de service régional d'archéologie à la Réunion est vécue comme une injustice* ».

Nous ne doutons pas qu'à l'avenir l'identité du cadre juridique désormais acquise entre l'hexagone et les outre-mer permettra de rééquilibrer au bénéfice de ces derniers les moyens de la recherche archéologique, qu'elle soit programmée comme préventive, en mettant en œuvre les outils d'administration nécessaire et en dimensionnant de manière appropriée les services qui en ont la charge.

Dans cette perspective, et pour nous recentrer sur la Martinique, après une première expérience intervenue en 2008 au bénéfice de Saint-Pierre, de nouvelles zones de présomption de prescription d'archéologie préventive ont été instituées en 2014 sur la commune des Trois-Îlets puis, en 2015, sur la commune de Fort-de-France. Rappelons que ces zones, définies par arrêté préfectoral, sont élaborées à partir des données de la « carte archéologique nationale » qu l'État ( Direction des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie ) a la responsabilité, de par l'article L522-5 du code du patrimoine, d'élaborer et de mettre à jour. Ces dispositifs instituent une procédure de consultation préalable obligatoire du Service régional de l'archéologie avant toute délivrance d'une autorisation d'urbanisme lorsque le projet est localisé dans le périmètre de ces zones. Ces zonages constituent tout autant des documents d'alerte pour les porteurs de projets qu'un dispositif permettant d'instituer une procédure d'évaluation a priori des projets d'aménagement et permettant, le cas échéant, d'émettre les prescriptions d'archéologie préventive que ces projets rendent nécessaires.

En 2013, le rassemblement de l'ensemble des services de la Direction des affaires culturelles sur un site unique à Fort-de-France a également permis d'améliorer sensiblement la coordination de l'instruction de nombreux dossiers d'aménagement susceptibles d'affecter la conservation d'éléments du patrimoine archéologique.

Ainsi, le nombre des demandes d'autorisation d'urbanisme examinées par le Service régional de l'archéologie a très significativement progressé : 7 dossiers en 2011, 48 dossiers en 2012, 65 dossiers en 2013, 197 dossiers en 2014 et 467 dossiers en 2015.

Il n'en résulte pas pour autant une augmentation automatique, voire mécanique, du nombre des diagnostics archéologiques prescrits : 16 en 2011, 11 en 2012, 22 en 2013, 21 en 2014, 26 en 2015. Si un rattrapage progressif et une tranquille montée en puissance sont probablement à l'œuvre, l'émission des prescriptions d'archéologie préventive doit demeurer un exercice raisonné et maîtrisé, fondé sur une évaluation pertinente des enjeux scientifiques propres à chaque projet.

Pour ce faire, l'année 2015 aura été celle au cours de laquelle s'est ouvert un nouveau mandat de la Commission interrégionale de la recherche archéologique de l'outre-mer, laquelle a connu un renouvellement d'une part importante de ses membres. Au cours du précédent mandat 2011-2014, la commission a proposé, pour l'ensemble

2 - Arrêté n° 2014183-0008 du 2 juillet 2014.

3 - Arrêté n° 2015-97209 du 16 décembre 2015.

4 - Code du patrimoine, Article L522-5 : « Avec le concours des établissements publics ayant des activités de recherche archéologique et des collectivités territoriales, l'Etat dresse et met à jour la carte archéologique nationale. Cette carte rassemble et ordonne pour l'ensemble du territoire national les données archéologiques disponibles. Dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique, l'Etat peut définir des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation. »

5 - Cette commission a été nommée par arrêté du préfet de la région siège, préfet de la Martinique, du 12 février 2015.



de l'outre-mer, au cours de huit réunions plénières. Ce renouvellement de la commission de l'outre-mer pas moins de 182 avis sur les différents dossiers en février 2015 va de pair avec le chantier porté par le Conseil national de la recherche archéologique en vue de renouveler la programmation scientifique nationale. Les évolutions majeures des deux dernières décennies, tant du cadre juridique et réglementaire de la discipline, que l'apparition de nouveaux acteurs, les avancées méthodologiques, l'ouverture de nouveaux champs de recherches, les rapprochements interinstitutionnels et la pluridisciplinarité de plus en plus nettement affirmée, sont autant d'éléments qui ont conduit la communauté scientifique à retravailler la programmation scientifique nationale. L'archéologie de l'outre-mer devra y trouver toute sa place, non seulement parce qu'elle appréhende, en effet, des matériaux archéologiques singuliers et propres à ses territoires, mais également parce que l'archéologie du fait colonial du XVIII<sup>e</sup> siècle peut permettre d'éclairer nombre d'aspects de l'histoire socio-économique, mais également technique et matérielle, tant dans les outre-mer qu'en métropole.

Années	Nombre d'avis
2011	33
2012	44
2013	65
2014	40
TOTAL	182

Avec 60 dossiers examinés en deux séances plénières, l'année 2015, première année d'exercice du mandat de la nouvelle commission, semble engager cette instance sur un volume d'examen à nouveau très significatif.

Son bon fonctionnement incombe au Service régional de l'archéologie de la Martinique, Fort-de-France ayant été désignée comme ville siège de cette commission. Il s'agit là d'une responsabilité lourde puisqu'il revient à ce service de faire fonctionner correctement et efficacement une instance scientifique consultative essentielle, compétente sur un espace territorial particulièrement vaste et contrasté, dont la composante maritime ne saurait être négligée, et chargée, pour chaque préfet de son ressort, de préparer les décisions d'autorisation de recherche archéologique et les mesures d'archéologie préventive qu'il convient d'arrêter.

Nous aurons probablement tout loisir d'y revenir dans un prochain BSR, celui-ci devant être le dernier à faire figurer, en fin de volume, la nomenclature d'une programmation nationale qui se referme.

Damien LEROY  
Conservateur régional de l'archéologie

## RÉSULTATS SCIENTIFIQUES SIGNIFICATIFS

Dans le domaine de l'archéologie précolombienne plusieurs travaux doivent être mentionnés.

Le programme de prospection des îlets de la côte atlantique, dont l'année 2014 a constitué la dernière campagne, a concerné au **François**, les îlets **Long, Frégate, Métrente** et **Thierry**. Les indices d'occupations précolombiennes, probablement post-saladoïdes, sont très modestes et seules deux zones, l'une sur l'îlet Frégate, la seconde sur l'îlet Long, sont signalées par les chercheurs comme pouvant conserver un potentiel archéologique à vérifier. Le bilan global des trois campagnes de ce programme, conduites de 2012 à 2014, est en demi-teinte. Outre les difficultés rencontrées par les chercheurs pour accéder à certains terrains, c'est probablement la méthodologie mise en œuvre qui semble limiter la portée d'observations qui ne permettent pas de réellement répondre aux questionnements initialement formulés concernant la fréquentation précolombienne et les fonctions des occupations des îlets de la Martinique.

Les recherches initiées en 2012 sur le site de l'**Anse Trabaud**, à **Sainte-Anne**, ont été poursuivies en 2015. De nouveaux sondages ont été réalisés dans le but d'améliorer la compréhension du paléoenvironnement du site et l'organisation spatiale de son occupation précolombienne troumassoïdesuazan. Ces travaux pluridisciplinaires innovants et les études de laboratoire qui ont fait suite à l'intervention de terrain permettent de dessiner l'évolution du paysage, lequel semble passer progressivement d'une plage ouverte à une mangrove fermée, et ouvrent de nouveaux questionnements relatifs aux modifications des courants marins et aux incidences des cyclones. Un important sondage, ouvert dans un paléochenal, a livré de très nombreux restes organiques particulièrement bien conservés (bois, fruits, graines, phytolithes, grains d'amidon) qui permettront de proposer une reconstitution de l'environnement végétal du site et de repérer les effets des activités humaines sur le milieu. En particulier, la présence de grains d'amidon de maïs et ceux d'autres cultigènes, conservés tant sur les surfaces de récipients céramiques et de platines, que sur celles d'outils de mouture, ainsi que certains phytolithes, sont à signaler et permettent de préciser les végétaux cultivés par les occupants. Ces travaux, dans ce domaine particulier du paléoenvironnement et du cortège alimentaire végétal, constitueront sans nul doute dès leur publication un excellent référentiel pour ce qui concerne les groupes culturels post-saladoïdes.

Le projet de création par la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique d'un centre d'animation et d'interprétation de la culture précolombienne auto-

du site de **Vivé**, sur la commune du **Lorrain**, a rendu nécessaire la réalisation de deux diagnostics afin de s'assurer de la possibilité de mener à bien ce projet sachant qu'il ne soit porté atteinte à des vestiges appartenant à ce site précolombien majeur, exceptionnellement bien conservé et ayant valeur de référence scientifique pour tout l'arc antillais.

Sur l'emprise envisagée pour l'implantation du centre d'interprétation, en rive droite de la Rivière Rouge à l'interfluve qu'elle forme avec la Rivière Claire, un diagnostic archéologique n'a pas rencontré de niveaux d'occupation précolombiens. Il a en revanche mis en évidence des stratigraphies où l'on note l'absence de dépôts pliniens et la présence d'alluvions fluviales. Ces observations indiquent que l'exposition de cet espace d'interfluve aux crues saisonnières le rend peu favorable aux installations précolombiennes, lesquelles ont, de manière assez évidente, privilégié une implantation sur le plateau voisin, au nord-ouest.

Le second diagnostic réalisé aux abords du site de **Vivé** concerne le projet d'implantation du parking du centre d'interprétation dont l'emprise envisagée est localisée au sud-ouest des parcelles protégées au titre des monuments historiques et qui contiennent le site archéologique. La stratigraphie générale du site précolombien de **Vivé**, laquelle est constituée par un niveau d'occupation inférieur très bien conservé, scellé par un dépôt de ponces correspondant aux retombées de l'éruption P2 de la Montagne Pelée, puis par un niveau d'occupation supérieur altéré par les activités agricoles historiques, n'a pas été rencontrées sur l'emprise évaluée. Ici le niveau d'occupation inférieur est absent ce qui permet de limiter vers le sud-ouest la zone d'extension des occupations qui lui correspondent. En revanche quelques structures fossoyées, postérieures à la déposition plinienne P2, ont été rencontrées. Ces occupations de la fin du Saladoïde et du Troumassoïde Malgré le caractère apparemment limité de ces résultats ils viennent enrichir fort utilement la cartographie des vestiges archéologiques et préciser leur extension spatiale. Ces résultats permettent de dessiner de réelles solutions pour que le projet porté par la communauté d'agglomération à vocation patrimoniale, puisse progresser sans risque de compromettre la conservation d'un site archéologique d'intérêt scientifique majeur et de sa réputation internationale.

Aux **Anses-d'Arlet**, **rue du Docteur Morestin**, les travaux de décapage d'un terrain, préalables à la construction du nouvel EHPAD des Madrépores, ont entraîné la mise au jour de structures et de mobiliers précolombiens. Une opération d'urgence, exécutée par l'Etat (DAC SRA) et dont la prestation a été assurée par l'Inra, a permis de constater et d'enregistrer la présence de structures très arasées et de mobilier correspondant à des occupations précolombiennes s'échelonnant du Saladoïde ancien au Troumassoïde ancien. Cette découverte, à mettre en relation avec celle de la **Rue des Gestrams** (voir ci-après), peut constituer l'indice d'une occupation précolombienne importante dans

la zone actuellement urbanisée du bourg des Anses- Pour ce qui concerne l'archéologie des habitations d'Arlet et invite à porter une attention accrue aux coloniales, une importante fouille préventive a été aménagements à venir dans ce secteur de la commune réalisée sur le site de **Sigy**, sur la commune du Le diagnostic archéologique réalisé en préalable de **Vauclin**. Sur une surface significative de 2 500 m<sup>2</sup>, un projet immobilier, **rue des Gestrams**, aux **Anses-** une fouille en aire ouverte privilégiant une approche **d'Arlet**, a permis la mise au jour de deux sépultures extensive, a permis l'étude de l'organisation de cette précolumbiennes, attribuées, sur la base du mobilier habitation, désignée sous l'appellation « *Deluines* » présent sur le site, au Saladoïde tardif ou Troumassoïde sur la carte de Moreau du Temple de 1770. Les 300 ancien. L'une, particulièrement conservée, se structures identifiées et fouillées permettent de limite à quelques fragments crâniens. La seconde, en restituer 17 bâtiments de dimensions et de types très variés. Autour d'un bâtiment principal de 175 m<sup>2</sup> meilleur état, a permis de conduire des observations se distribuent plusieurs constructions aux fonctions *in situ*. Elle correspond à un sujet adulte de sexe diverses : enclos, office, cases... La fouille a également indéterminé, installé en position fléchie dans une montré les modifications intervenues dans les modes fosse ovale de 60 cm par 40 cm selon les pratiques de construction de certains bâtiments - notamment funéraires courantes des populations précolumbiennes le bâtiment principal - montrant le passage d'une des Petites Antilles. Cette découverte vient enrichir le construction sur poteaux plantés à une architecture corpus encore limité des sépultures précolumbiennes maçonnerie. La mise en phase générale de l'occupation, recensées à ce jour en Martinique. qui couvre tout le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, permet de

Dans ce domaine de l'archéologie funéraire précolumbienne, et toujours aux **Anses-d'Arlet**, une opération d'évaluation du potentiel archéologique du site de l'**Anse Bellay** a été exécutée par la DAC-SRA au moyen d'une prestation assurée par l'Inrap. Sur ce site soumis à l'érosion marine, l'opération a permis d'identifier une succession d'occupations précolumbiennes. Un habitat saladoïde, comprenant un important dépotoir, constitue la première occupation reconnue. La présence de lames d'herminette en amphibolite de Tobago en cours de façonnage et recueillies pour cinq d'entre elles sous la forme d'un fagot, indique que ce site d'habitat est partiellement voué à cette industrie. Cette occupation est par la suite scellée par des dépôts de tempête conduisant à la formation d'un paléo-cordon littoral sur lequel une occupation troumassoïde va venir prendre place. Celle-ci est caractérisée par la présence d'un dépotoir livrant un abondant mobilier céramique ainsi que des restes organiques. Deux nouvelles sépultures attribuées à cette occupation troumassoïde ont été reconnues et viennent s'ajouter à celle fouillée au cours d'une première opération réalisée en 2013.

Pour ce qui concerne l'étude des manifestations symboliques, une opération de prospection thématique de la mise en place d'aménagements liés à la gestion et de sondages a été menée sur les deux seuls sites des eaux : des canalisations en terre cuite permettent à pétroglyphes actuellement recensés en Martinique. Sur le site de **Montravail** à **Sainte-Luce**, les relevés leur connexion au réseau de fossés, organisent leur photogrammétriques ont permis d'améliorer la lecture circulation gravitaire au pourtour du bâtiment principal et l'enregistrement des surfaces gravées. Un sondage et sur l'ensemble de l'espace occupé. Les éléments au pied du bloc « E » a montré, sous le niveau de sol de datation indiquent une probable fondation dans le actuel, la présence d'une ligne piquetée pouvant deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle et une occupation qui correspondre à l'amorce d'une nouvelle figure gravée perdue au tout début du siècle dernier.

Sur le site du **Gallion**, à **La Trinité**, les prospections ont Outre ces deux fouilles préventives, des diagnostics ont permis d'identifier un nouveau bloc orné inédit ( bloc également apporté leurs lots de données concernant « 5 » ). Ces travaux ont également permis de procéder à l'archéologie des habitations coloniales. A **Basse-** une géolocalisation précise des différents blocs gravés **Pointe** en particulier, au **Quartier Hackaert**, le projet de construction du nouveau centre de secours incendie de ces deux sites.

Les travaux de terrain portant sur des sites de la période affecte une partie du domaine de l'ancienne habitation coloniale se révèlent les plus nombreux pour les deux Akaert portée sur la carte de Moreau du Temple de années qui nous intéressent ici, ce qui confirme le dyn 1770. Les vestiges mis au jour se rapportent aux misme de la recherche consacrée à cette période récente aménagements du jardin d'agrément de l'habitation

avec notamment une probable fontaine formée d'un dispositif en marches d'escalier desservant un canal hydraulique. La fouille archéologique préventive prescrite sur ce projet devrait permettre de mieux caractériser les installations d'agrément des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Aux **Trois-Îlets**, au lieu-dit **Vatable**, le diagnostic préalable aux travaux de requalification d'un ancien magasin par le Parc Naturel de Martinique, a permis la réalisation de sondages dans les sols intérieurs et extérieurs, l'observation des maçonneries et une première étude d'un débarcadère connecté à ce bâtiment. Il s'agit là d'une installation dépendant de l'ancienne habitation Montigny, devenue ultérieurement l'habitation Vatable, dont la fonction, probablement logistique, permet d'assurer, entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'emmagasinement de productions agro-industrielles en attente d'acheminement par voie d'eau vers leurs destinations de consommation ou de traitement.

Les recherches concernant les sites de poterie et de chaudière de la période coloniale ont été poursuivies.

Au **Marin**, le site de **Petite Poterie**, a fait l'objet d'une dernière campagne de fouille programmée permettant d'achever l'étude de l'atelier engagée en 2012 et celle d'un dépotoir initiée en 2013. Les recherches réalisées sur le bâtiment abritant l'atelier ont permis d'identifier quelques structures nouvelles ( petits réduits attenants, four circulaire, auvent... ). Elles ont surtout montré la présence d'une architecture mixte originale, intégrant des éléments en bois dans l'épaisseur de la maçonnerie, constituant la partie périphérique d'une ossature porteuse d'une toiture à deux pentes, complétée par des poteaux centraux dont les traces ont également été observées. Cette opération terrestre a été couplée à une prospection sous-marine qui a permis d'identifier et de documenter précisément une très intéressante structure immergée correspondant à un quai de chargement des productions de cette poterie. Cette recherche permet également de préciser les productions issues de cet atelier.

Au **Lamentin**, le site de la poterie de Mil ; au **Morne Cabrit**, a fait l'objet de prospections permettant le repérage des différents éléments qui la composent : four à chaux, four de potier, bâtiments de fonctions diverses ( atelier, magasins... ).

Sur le site de l'habitation **La Sucrierie**, aux **Anses-d'Arlet**, c'est le four à chaux situé à proximité de l'ancienne distillerie qui a fait l'objet d'une fouille préalable à sa mise en valeur. Les observations très détaillées concernant la morphologie et le mode de construction de cet exemplaire ainsi que les stratigraphies et l'étude des résidus d'activité permettent de conclure qu'il s'agit là d'un four à courte flamme et à calcination continue dont le fonctionnement se situe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

La densité, la variété et l'état de conservation des fours à chaux présents sur l'ensemble du territoire martiniquais ont conduit à envisager la mise en œuvre d'un nouveau

programme de prospection thématique, intitulé « L'habitation en Martinique », qui, s'appuyant sur les importants travaux antérieurs réalisés au cours des années 90, ambitionne de revisiter ces structures pour en préciser les spécificités, leur environnement, les options techniques dont elles témoignent et les réseaux d'approvisionnement et de diffusion dans lesquels elles s'inscrivent. La première campagne de ce programme pluriannuel, réalisée en 2015, a concerné 9 communes du sud de la Martinique.

Un autre programme de prospection thématique a été connu quant-à-lui sa dernière campagne en 2015. Il s'agit du programme d'inventaire des « Fortifications de défense côtière de Martinique », engagé depuis 2011 et qui a concerné, en 2015, les communes littorales du sud du territoire. Un ensemble de 12 sites fortifiés a pu être documenté et 11 pièces d'artillerie sont venues compléter l'inventaire existant. Une présentation synthétique des résultats acquis au terme de ce programme doit désormais pouvoir être envisagée.

Les recherches en archéologie de la ville ont, sans surprise, concerné Fort-de-France et Saint-Pierre.

À **Fort-de-France**, un diagnostic puis une fouille préventive ont été menées sur l'emprise de la construction, par le Ministère de l'Intérieur, du **Nouvel Hôtel de Police**, situé le long du Boulevard du Général de Gaulle. Ces deux opérations ont permis d'assurer la prise en compte et l'étude du patrimoine archéologique affecté par la réalisation de cet équipement sur une superficie jamais appréhendée jusqu'alors en Martinique, soit 5 375 m<sup>2</sup>. La fouille a permis d'identifier quatre principales phases d'occupation depuis la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. La viabilisation du terrain par apports de matériaux sableux et argileux semble intervenir au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des constructions correspondant à des habitations probablement civiles se concentrent au sud-ouest de l'emprise, le long d'un axe viarie s'inscrivant dans l'organisation orthonormée qui dessine les îlots urbains. Ces terrains seront ensuite destinés à accueillir des installations militaires. C'est tout d'abord l'arsenal d'artillerie qui est édifié à partir de 1782 et dont les bâtiments connaîtront de nombreuses adjonctions et transformations. Puis, dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le site devient caserne de l'artillerie et du génie et occupe toute l'extension de l'îlot. De nombreux bâtiments sont voués à des fonctions multiples, fortement diversifiées et très évolutives : cantines, ateliers, magasins, corps de garde, forge à cachot, logements, armurerie, lavoir, latrines... La fouille et la restitution de ses résultats permettent de suivre l'ensemble des évolutions, parfois rapides, des usages de cet espace urbain. Elles permettent notamment de fournir des données importantes sur les premiers temps de l'extension urbaine de Fort-Royal à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment pour ce qui concerne les modes de construction et les travaux de génie nécessaires à la maîtrise des contraintes naturelles.

Toujours à **Fort-de-France**, deux opérations de diagnostic menées dans ce même secteur correspondant à l'immédiate périphérie de Fort-Royal à l'extérieur de la structure d'enceinte que constitue le canal de la Levée, permettent d'améliorer la connaissance de ces marges urbaines et en confirment tout le potentiel archéologique.

Sur une parcelle voisine, **Rue Castelneau**, une opération d'emprise nettement plus réduite a permis d'étudier des constructions contemporaines de celles du site de l'Allée Pécoul et de fonctions comparables. Elle a surtout mis en évidence la présence d'une vaste fosse d'extraction de matériaux, véritable petite carrière opérée aux dépens des ponces volcaniques, antérieure au lotissement du quartier intervenu au début du XIX<sup>e</sup> siècle et dont le comblement contient des rejets détritiques au sein desquels les mobiliers céramiques permettront de préciser la datation des événements.

**Rue Arago**, à l'extrémité occidentale du canal de la Levée, les sondages préalables à une construction immobilière montrent une stratification archéologique s'organisant en cinq phases depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. De grande puissance, elle atteint une épaisseur de près de 1,5 m, ce qui est considérable si l'on considère qu'elle correspond à un « temps d'histoire » d'environ deux siècles et demi seulement.

Les travaux du Projet collectif de recherche intitulé « *Boteries des îles françaises de l'Amérique - Productions locales et importées, XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles* » se sont poursuivis au cours des années 2014 et 2015, cette dernière année marquant l'achèvement de ce programme qui s'oriente désormais vers la publication de ses résultats.

Au **Quartier Calvaire**, dans un espace situé à l'extérieur du cœur urbain délimité par le canal de la Levée, les sondages montrent une urbanisation qui semble débuter la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, caractérisée par la présence de petites constructions sur solins de pierre.

Enfin, sur le site littoral de l'**Anse Bellay**, aux **Anses-d'Arlet**, l'opération d'évaluation déjà mentionnée pour ses résultats relatifs aux occupations précolombiennes a également porté sur le cimetière identifié lors de l'opération d'urgence de 2013, probablement celui d'une population servile. Cette nouvelle opération a permis de porter à 20 le nombre de sépultures actuellement identifiées et d'estimer entre 80 et 90 le nombre total d'individus qui y seraient inhumés.

À **Saint-Pierre**, deux fouilles préventives voisines l'une de l'autre apportent des informations importantes sur un épisode tardif de l'urbanisation périphérique de la ville au début du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'**Allée Pécoul**, c'est une emprise importante de 3 000 m<sup>2</sup>, correspondant à une portion significative d'un îlot urbain, qui a été étudiée. L'opération a permis d'appréhender la structuration et le lotissement du foncier, l'organisation interne des propriétés bâties, tant pour ce qui concerne les espaces intérieurs qu'extérieurs, l'articulation avec le réseau viaire et l'organisation de l'approvisionnement en eaux et de ses évacuations. Ce quartier, détruit lors de l'éruption de 1902, offre une qualité de conservation de l'information archéologique tout à fait exceptionnelle et permet d'accéder à la connaissance d'un espace résidentiel urbain du XIX<sup>e</sup> siècle parfaitement organisé et structuré. La confrontation des données archéologiques aux sources d'archives montre ici tout son intérêt pour atteindre, au travers de ses vestiges matériels, une forme de connaissance sociologique de la société pierrotine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'érosion littorale, lente mais toujours active, doit nous conduire à envisager un programme de recherche adéquat pour permettre l'étude scientifique de ce site avant son total démantèlement sous l'effet de la montée eustatique.

Damien LEROY  
Conservateur régional de l'archéologie

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA REGION  
MARTINIQUE  
2014**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES PATRIMOINES

# MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

### Table des matières

---

#### Tableau des opérations autorisées

15

---

#### Carte des opérations autorisées

16

---

#### Travaux et recherches archéologiques de terrain

17

**Les Anses-d'Arlet**, Rue des Gestrams 17

**Les Anses-d'Arlet**, Rue du Dr Modestin 17

**Les Anses-d'Arlet**, Habitation La Sucrierie 18

**Fort-de-France**, Étang Z'Abriots 21

**Fort-de-France**, Hôtel de Police 21

**Le François**, Îlets Long, Frégate, Métrente et Thierry 22

**Le François**, Îlet Oscar 23

**Le Lorrain**, Séguineau 23

**Le Lorrain**, Vivé Centre d'interprétation 24

**Le Lorrain**, Vivé Parking 24

**Le Marin**, Petite Poterie 25

**Saint-Pierre**, Allée Pécol 27

**Trinité**, Tartane 28

**Trinité**, Tartane 29

**Le Vauclin**, Château Paille 30

**Le Vauclin**, Habitation Sigy 30

**Le Vauclin**, Habitation Sigy 30

**Poteries des îles françaises de l'Amérique : XVII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles** 34

---

#### Personnel du service régional de l'archéologie

37

## MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

### Tableau des opérations autorisées

N° OA Patriarche	Commune, lieu-dit	Responsable ( organisme )	Opération	Epoque	Rapport	Réf. carte
295	Les Anses-d'Arlet, Rue des Gestrams	Anne <b>Jegouzo</b> ( INRAP )	OPD	PRE	1	1
300	Les Anses-d'Arlet, Rue du Dr Modestin	Matthieu <b>Hildebrand</b> ( INRAP )	SU	PRE	1	2
338	Les Anses-d'Arlet, Habitation La Sucrierie	David <b>Ollivier</b> ( CNRS )	SD	COL	1	3
298	Fort-de-France, Étang Z'abricots	Ollivier <b>Baillif</b> ( INRAP )	OPD		1	4
286	Fort-de-France, Hôtel de Police	Anne <b>Jegouzo</b> ( INRAP )	OPD	COL	1	5
333	Le François, Îlets Long, Frégate, Métrente et Thierry	Andrzej <b>Antczak</b> ( UNIV )	PT	PRE / COL	1	6
278	Le François, Îlet Oscar	Gwenola <b>Robert</b> ( SRA )	SD	PRE		7
271	Le Lorrain, Séguineau	Sandrine <b>Delpech</b> ( INRAP )	OPD	PRE	1	8
272	Le Lorrain, Vivé Centre d'interprétation	Mickaël <b>Mestre</b> ( INRAP )	OPD	PRE	1	9
273	Le Lorrain, Vivé Parking	Mickaël <b>Mestre</b> ( INRAP )	OPD	PRE	1	10
289	Le Marin, Petite Poterie	David <b>Ollivier</b> ( CNRS )	FP	COL		11
277	Saint-Pierre, Allée Pécol	Isabelle <b>Pignot</b> ( OPA )	OPF	COL	1	12
275	Trinité, Tartane	Anne <b>Jegouzo</b> ( INRAP )	OPD	COL	1	13
299	Trinité, Tartane	Olivier <b>Baillif</b> ( INRAP )	OPD	COL	1	14
285	Le Vauclin, Château Paille	Matthieu <b>Hildebrand</b> ( INRAP )	OPD	COL	1	15
285	Le Vauclin, Habitation Sigy	Anne <b>Jegouzo</b> ( INRAP )	OPD	COL	1	16
296	Le Vauclin, Habitation Sigy	Olivier <b>Baillif</b> ( INRAP )	OPF	COL		17
380	Poteries des Îles françaises de l'Amérique XVII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle	Henri <b>Amouric</b> ( CNRS )	PCR	COL	1	

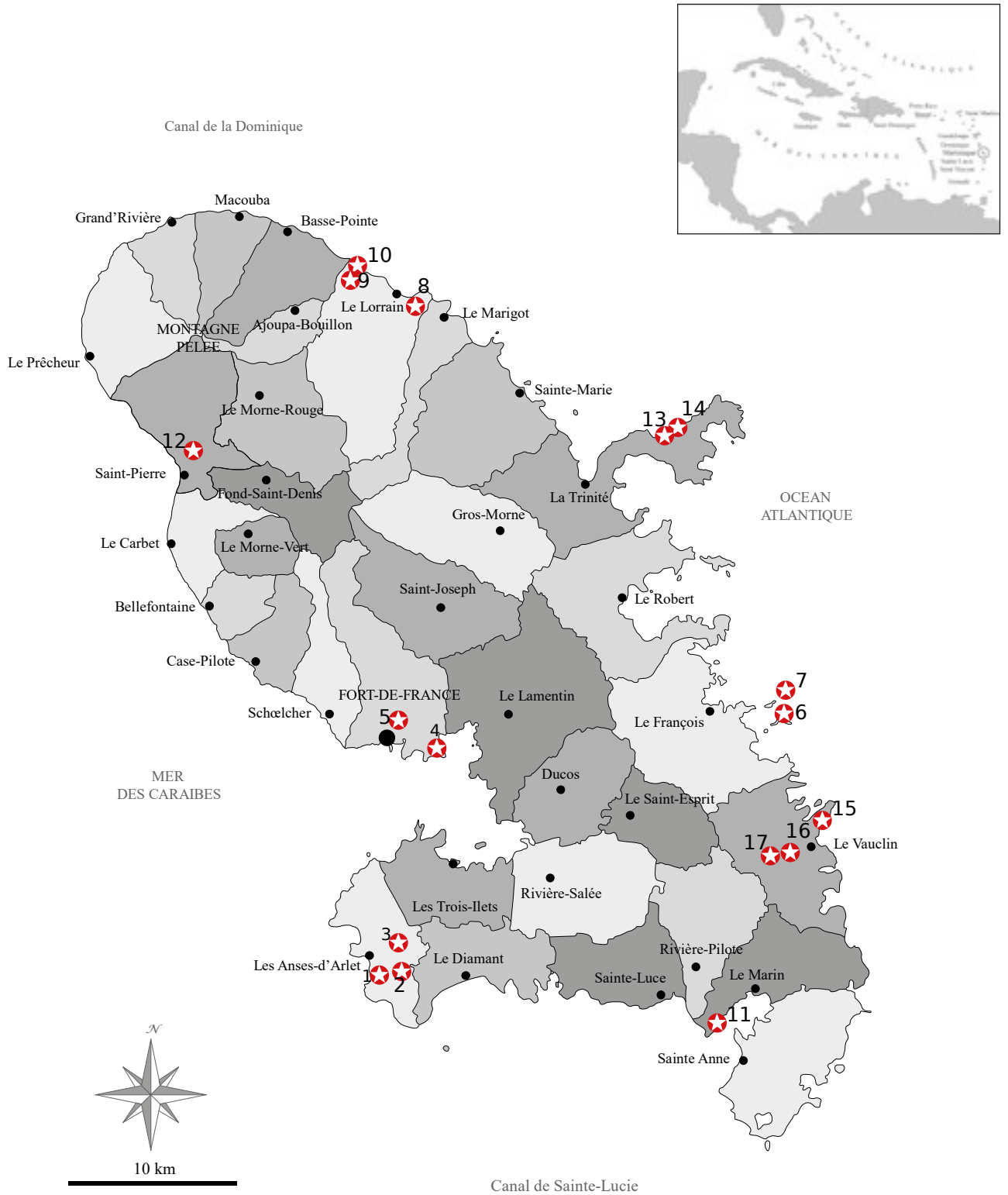


# MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

### Carte des opérations autorisées



## MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

### Travaux de recherches archéologiques de terrain

LES ANSES-D'ARLET  
Rue des Gestrams

Précolombien

Un projet de construction, 31 rue de Gestrams sur la troumassoïde ancien dans ce secteur des Anses-d'Arlet commune des Anses-d'Arlet en Martinique a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en 2014 sur une durée de trois jours. Ce projet est implanté sur un terrain de 3 950 m<sup>2</sup> localisé en arrière du bourg en bordure de ravine.

Trois sondages ont été implantés sur l'ensemble du terrain et offrent ainsi une ouverture de 270 m<sup>2</sup>, soit 9,15 % de la totalité de la parcelle.

Si les tranchées 1 et 3 se révèlent négatives, la tranchée 2 a mis en évidence 3 structures précolombiennes : deux sépultures et une fosse. Suite aux recommandations du SRA, la seule sépulture bien conservée a été intégralement fouillée et démontée. Son étude met en évidence, dans une petite fosse circulaire, l'inhumation d'une personne relativement âgée, installée sur le dos, complètement repliée sur elle-même et probablement enveloppée dans un tissu.

L'étude du mobilier associé, comme le mobilier récolté dans les deux autres structures fossoyées, atteste d'une occupation précolombienne du saladoïde tardif et

Ces structures participent certainement à un site beaucoup plus vaste, dépassant largement les limites de l'emprise. Ainsi de nombreux autres tessons de mêmes périodes ont été récoltés en surface sur le futur chantier d'un EHPAD, situé 100 m à l'ouest.

Anne JEGOUZO



Fig. 1 : La sépulture précolombienne. JEGOUZO 2014

LES ANSES-D'ARLET  
Rue du Dr. Modestin, EHPAD

Précolombien

L'opération archéologique menée sur la parcelle cadastrale I 429 de la commune des Anses-d'Arlet s'est déroulée dans le cadre d'une intervention archéologique d'urgence faisant suite à la découverte fortuite de matériel céramique après une phase de travaux de nivellement. Ces derniers ont conduit à l'ablation de niveaux supérieurs, parfois sur plus de 80 centimètres et très fortement porté atteinte à l'intégrité du site et supposé en provoquant la disparition d'un certain nombre de faits archéologiques. Plusieurs marqueurs d'occupations ont toutefois été identifiés à partir des données matérielles et de la dispersion spatiale de ces structures. Des signes d'activités précolombiennes ont été identifiés à partir d'un petit contingent de mobilier céramique et des rejets alimentaires. Cette occupation a pu s'étaler entre le saladoïde ancien et le troumassoïde ancien et pourrait, si l'on se réfère aux manifestations archéologiques mises au jour dans le proche voisinage de la parcelle, avoir été une importante entre 600-800 ap. J.-C., mais sans réellement perdurer au-delà étant donnée la modicité des marqueurs postérieurs. Ces quelques éléments correspondant à un bruit de fond de zone d'habitation confirment la présence d'un site précolombien sur

ce secteur du bourg des Anses-d'Arlet, ce dernier reste en tout cas antérieur à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, pour laquelle nous disposons d'une couverture aérienne presque décennale qui permet de retracer assez finement l'histoire de la parcelle. Le décapage d'une zone de près de 200 mètres carrés au centre de la parcelle a révélé la présence d'un agencement cohérent constitué d'une vingtaine de fosses subactuelles de plantation que l'on peut d'anomalies subcirculaires organisées et calibrées, qui vraisemblablement reliaient à la revégétalisation volontaire peuvent être attribuées à un plan prédéfini de maison du terrain à partir du milieu des années 1960. d'habitation ou de bâtiment à vocation agricole. Cet ensemble, qui pourrait avoir été érigé au XIX<sup>e</sup> siècle,

**Matthieu HILDEBRAND**

LES ANSES-D'ARLET  
Habitation La Sucrierie

Colonial

L'opération archéologique a concerné l'étude et la fouille d'un four à chaux partiellement conservé et liés à l'habitation La Sucrierie. Le groupe GBH, propriétaire des lieux souhaitant mettre en valeur le four et les vestiges de la distillerie attenante s'est rapproché de la DAC de la Martinique qui a préconisé l'étude et la fouille du four et la réalisation d'un relevé de l'ensemble des vestiges liés à la part industrielle du domaine ( fig. 1 ). L'opération a été cofinancée par l'Etat ( Martinique) et le propriétaire.

L'ensemble se compose d'un grand bâtiment en élévation mais sans toiture, restaurée en 2011 et renfermant plusieurs cuves ou supports de cuves, d'une chaudière à vapeur et de l'installation mécanique encore en place. Cette dernière a fait l'objet de mesures de conservation.

Le four à chaux se situe à quelques mètres au nord-est du grand bâtiment. De petites dimensions, le corps principal mesure 4,92 m de diamètre depuis le parement extérieur, il est épais de 1,70 m et présente une hauteur moyenne conservée de 2,20 m avec un parement interne de profil tronconique. L'ensemble est solidement installé sur une fondation légèrement éléve la maison de maître. L'installation industrielle est large ( de 5 cm en moyenne ) profonde de 40 cm

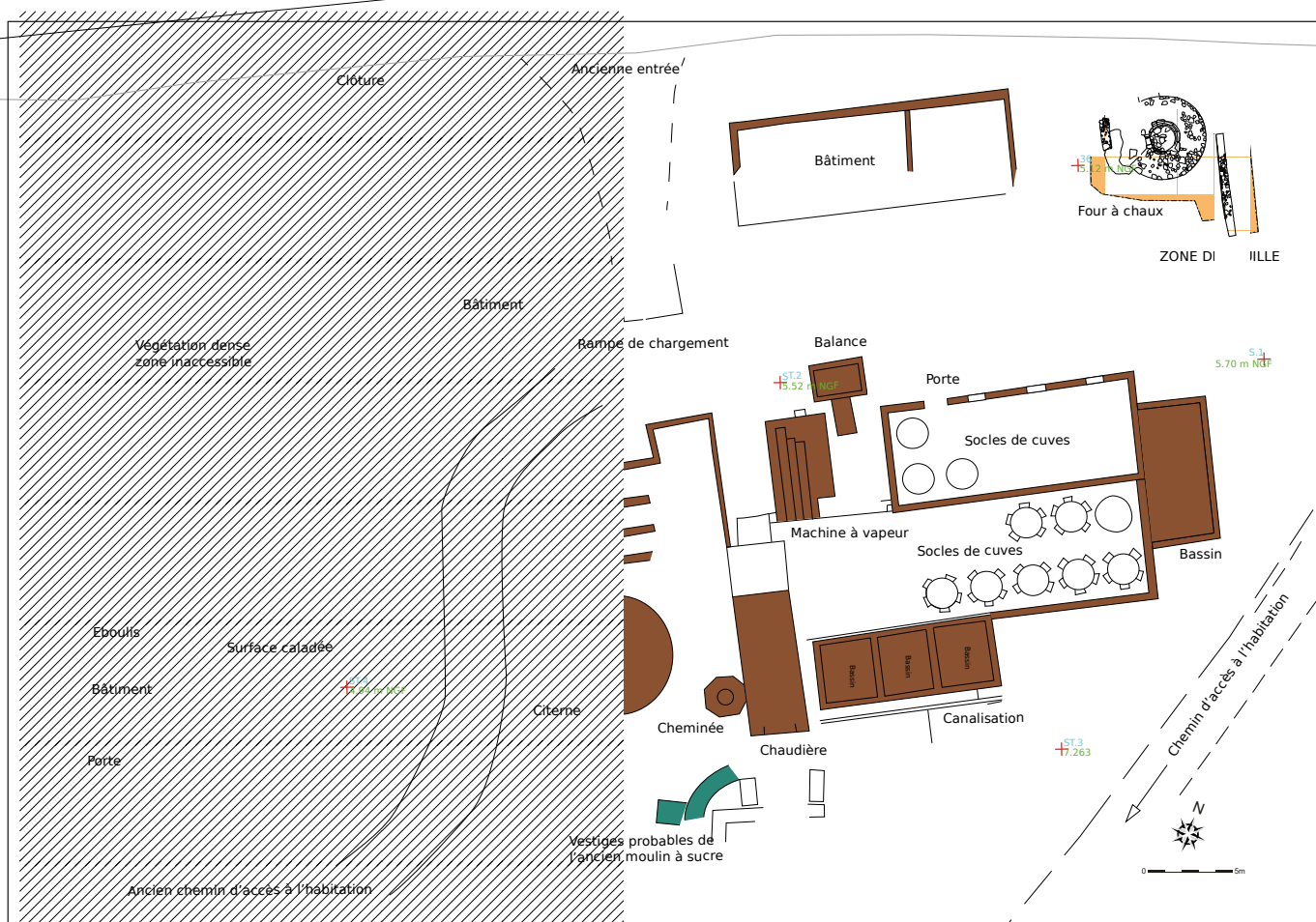


Fig. 1 : Plan général des installations industrielles et du four à chaux

environ. L'élévation présente deux parements de traitement différent : le parement externe est construit en appareil irrégulier de gros moellons de basalte calés avec des éclats plus petits et liés avec un mortier de chaux contenant beaucoup de morceaux de corail. Le parement interne est construit en pierres réfractaires volcaniques liées à la chaux. Les pierres sont soigneusement taillées et portent des traces d'outils de taille. Le fond du four est couvert d'un dallage composé de blocs de basaltes posés à plat sur une chape de chaux.

Le mur cylindrique est interrompu à l'ouest par une porte, dont la partie supérieure a disparu ( fig.3 ). Le seuil en basalte et les piédroits en pierres réfractaires sont en place mais très abîmés ( pierres fendues sous l'action du feu ). La porte est précédée par un large ébrasement parementé et enduit qui vient butter l'encadrement de la porte.

Les restes d'une rampe d'accès à la partie sommitale pour le chargement du four à chaux ont été découverts au nord de ce dernier. Elle est constituée par deux murets de moellons liés au mortier de chaux contenant un remblai de terre et de cailloux. La structure est fortement détériorée ( longueur conservée : 0,50 m ).

L'aire de travail s'étend de la porte du four à l'est sur un mur très arasé à l'ouest sur une surface triangulaire formée par la projection donnée par l'ébrasement de la porte du foyer ( fig. 3 ). Une légère pente ouest-est depuis le mur conduit à la porte, le foyer est donc partiellement enterré par rapport au niveau du sol alentour, contemporain du fonctionnement du four. Par ailleurs, des épandages de petits fragments de coraux étaient visibles dans la partie occidentale de l'aire de travail, sur le sol de circulation.

En ce qui concerne l'activité du four à chaux, depuis la porte du foyer jusqu'au mur arasé, la stratigraphie est constituée d'une alternance de couches plus ou moins charbonneuses et cendreuses et de fines couches de chaux carbonatée très blanche. De nombreux fragments de coraux y ont été retrouvés, ainsi que quelques morceaux de coquillages. Un premier examen de ces fragments montre qu'ils appartiennent à au moins six espèces différentes de coraux.

Le chaufour étudié à l'habitation La Sucrierie est un four à courte flamme et à calcination continue. Cette manière de cuire la chaux est assez bien décrite par le Père Labat au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ( Labat 1724 ) pour les Antilles, ainsi que par Ch.-R. Fourcroy de Ramecourt en 1766 ( Fourcroy de Ramecourt 1766 ) et dans les manuels de la Librairie encyclopédique de Roret au XIX<sup>e</sup> siècle ( Biston 1828 ; Magnier 1864 ) pour l'Europe occidentale.

Les enquêtes ethnoarchéologiques réalisées auprès des artisans fourneurs du Lamentin en 1993 documentent assez bien la technique antillaise de la courte flamme ( Vidal et al 2000 ; Verrand et Vidal 2004 ).

Les fours à courte flamme ont cette particularité de pouvoir fonctionner en continu. Une fois que le feu est allumé et que la chaux « coule » par la porte inférieure, de nouveaux lits peuvent être chargés en cours de cuisson. L'activité peut donc s'étendre sur plusieurs semaines.



Fig. 2 : Vue d'ensemble de la distillerie AMATFOTO

L'habitation La Sucrierie était la plus importante habitation sucrière de la commune. Connue sur la carte de Moreau du Temple sous le nom d'habitation Lebrun, elle est vendue en même temps qu'une caféière attenante à Jean-François Hayot en 1788. Ce premier document concernant l'habitation ne mentionne pas l'existence d'un four à chaux bien que sa présence sur une importante sucrierie comme celle-ci paraît vraisemblable. L'archéologie démontre par ailleurs que la construction du four à chaux est postérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle tandis que le matériel archéologique associé à cette phase d'utilisation du four le daterait davantage de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les sources écrites semblent confirmer nos premières constatations sur le terrain. Un acte notarié en lien à l'habitation Sucrierie datant de 1875, indique dans l'inventaire des biens meubles un four à chaux.

**David OLLIVIER**

avec la collaboration de **Christophe VASCHALDE**



Fig. 3 : Four à chaux, porte du foyer et aire de déchargement.

## Bibliographie

### **Biston 1828 :**

BISTON ( V. ): *Manuel théorique et pratique du chafournier, contenant l'art de calciner la pierre à chaux et à plâtre ; de composer toutes sortes de mortiers ordinaires et hydrauliques, ciments, pouzzolanes artificielles, bétons, mastics, briques crues, pierres et stucs ou marbres factices propres aux constructions*, Paris, Roret, 1828, 326 p.

### **Fourcroy de Ramecourt 1766 :**

FOURCROY DE RAMECOURT ( M. ) : *Art du chafournier. Descriptions des arts et métiers faites et approuvées par MM. de l'Académie des sciences*, Paris, Desaint et Saillant, 1766, 74 p., XV pl., 52 fig.

### **Labat 1724 :**

LABAT ( J.-B ) : *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*, La Haye, chez P. Husson, T. Johnson, P. Gosse, J. van Duren, R. Alberts, C. Le Vier, 1724, vol. 1, p. 174-183.

### **Magnier 1864 :**

MAGNIER ( M.-D. ): *Nouveau manuel complet du chafournier, plâtrier, carrier contenant l'exploitation des carrières et la fabrication du plâtre, des différentes*

*chaux, des ciments, mortiers, bétons, etc.*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1864, 346-71 p., 4 pl.

### **Vaschalde 2013 :**

VASCHALDE ( Ch. ) : *L'art de cuire la pierre en France méditerranéenne à la fin du Moyen Âge. Approche interdisciplinaire d'un artisanat méconnu : la chafournerie*. Thèse de doctorat en archéologie, Aix-Marseille. Université, novembre 2013.

### **Verrand et Vidal 2004 :**

VERRAND ( L. ), VIDAL ( N. ) : Les fours à chaux de Martinique. In : *Journal of Caribbean Archaeology*, Special publication, n° 1, 2004, p. 29-46.

### **Vidal et al. 2000 :**

VIDAL ( N. ), VERRAND ( L. ), GUILLAUME ( M. ) : « Tout autour du four. La fabrication artisanale de la chaux en Martinique, structures et savoir-faire ». In : BEGOT D., HOCQUET J.-Cl. dir. - *Le sucre, de l'Antiquité à son destin antillais*. 23<sup>ème</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Antilles-Guyanne, 1998. Ed. du C.T.H.S., 2000, p. 187-213.

Le projet de construction, par la Société LOGIDOM des formations géologiques de la Pointe des Sables d'un bâtiment industriel de stockage sur les hauteurs ont été formées par des conglomérats polygéniques du port moderne de Fort-de-France à la Pointe des Vestercamp et Andreieff 1985 ). Ces conglomérats Sables, au lieu-dit Étang Z'abricot, a amené le Service contenant des éléments volcaniques, voient leur Régional de l'Archéologie de la Martinique à prescrire une formation par une action d'érosion par ravinement, une opération de diagnostic en raison des incidences des tuffites azoïques ( tF ) formant le substrat de cette zone. Ces tuffites se présentent comme une alternance prévisible sur le patrimoine archéologique en foui. Une surface de 17 524 m<sup>2</sup> ( parcelle W 611 ) a ainsi été soumise à une expertise archéologique.

26 ouvertures ont été nécessaires afin de tester Bien que des sites archéologiques amérindiens ou l'ensemble du terrain affecté par la future construction coloniaux aient été recensés dans son environnement Ces tranchées longues de 20 m ont été disposées en quinconce, de manière à couvrir l'ensemble de la parcelle diagnostiquée. 1 090 m<sup>2</sup> furent ainsi explorés soit 11,2 % de la surface prescrite.

Cette parcelle en friche est localisée sur un plateau sans relief marqué, situé à 23 m en moyenne au-dessus du niveau de la mer.

Aussi, ce terrain apparaît vierge de toute occupation humaine.

Olivier BAILLIF

Un diagnostic archéologique a été réalisé en mai 2014, dans le centre de Fort-de-France, en amont du projet de construction par le Ministère de l'Intérieur du Nouvel Hôtel de Police. L'emprise de 5 735 m<sup>2</sup> couvre les parcelles AR 216, 225a et 226 dans un îlot urbain situé entre le Boulevard-Général-de-Gaulle, la rue la Redoute-du-Matouba et la rue Jacques-Cazotte. Cette opération, conduite sur le terrain par une équipe de deux archéologues durant 11 jours, a permis réaliser une série de 8 tranchées de 2,50 m de large, couvrant 638 m<sup>2</sup>.

Les plans anciens reconnaissent les débuts d'urbanisation de l'îlot au cours du deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que le centre de Fort-de-France est déjà bien développé. En 1785, ils indiquent la construction de l'arsenal, entre 1820 et 1826, celle de la caserne d'artillerie et, en 1863, les transports généraux.

L'opération archéologique a ainsi mis en évidence plus de quatre phases d'occupation depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La première phase correspond à la viabilisation de ce secteur encore marécageux avec la création d'un canal au nord ( hors emprise ) et un apport de remblais. La deuxième phase, sept maçonneries en fondation illustrent les premières constructions implantées sur l'îlot et certainement apparentées à de l'habitat. Une

épaisse couche de sable gris et noir recouvre partiellement la découverte de tessons postérieurs à 1760 sous la suite la totalité du site. Elle est identifiée comme cette couche ne permet pas de l'associer au célèbre vestiges d'une catastrophe naturelle de type tsunami de Lisbonne de 1755.

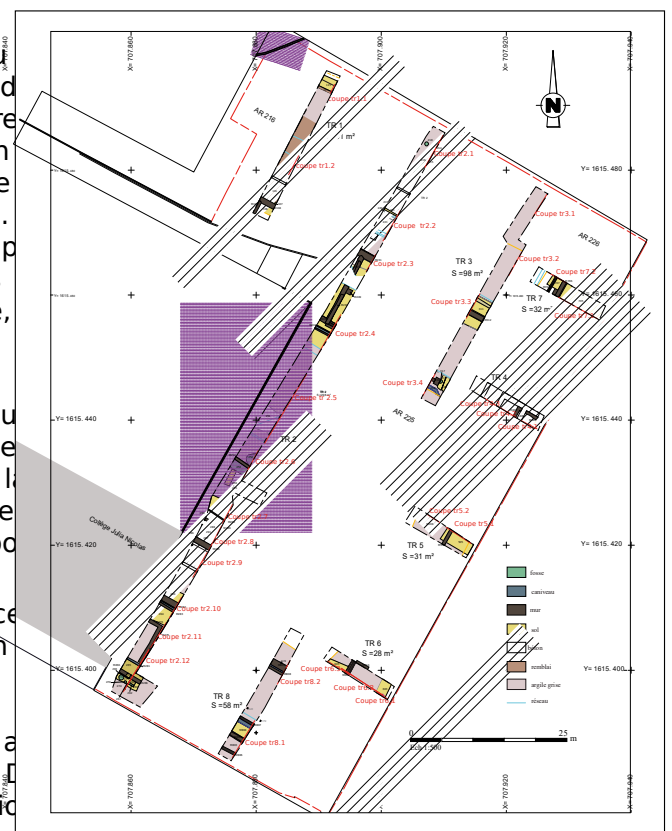


Fig. 1 : Plan général de l'opération de diagnostic.

La phase 3 est marquée par l'édification de trois bâtiments d'envergure traversant l'îlot dans toute sa longueur est/ouest. Murs, sols, trottoirs et caniveaux sont associés et des partitions internes semblent se dessiner. Des cours extérieurs et des jardins complètent ce nouveau complexe militaire reconstruit comme l'arsenal de 1785. Certains remblais, particulièrement riches en déchets de forge, en objets métalliques et mobilier céramique, illustrent ainsi la singularité autour d'un arsenal d'artillerie.



Fig. 2 : Vue vers le nord de l'extrémité sud de la tranchée 2. Intérieur, mur et trottoir de la direction de l'artillerie.

La phase 4 marque la construction de la caserne de l'artillerie, édifiée entre 1820 et 1826. Ce nouveau programme architectural de grande dimension est gagné sur l'ancien pâté de maison bordant la rue des Marais au sud. Il se développe également sur des bâtiments de l'arsenal, remodelant l'organisation topographique de l'ensemble de l'îlot. L'expertise a permis, en valeur, comme pour les aménagements plus anciens, un parfait état de conservation des sols et des murs. De même, les jardins et leurs aménagements sont en partie perçus. Un bassin ou lavoir est ainsi identifié entre la caserne et un bâtiment parallèle reconnu comme un atelier en bois. Le plan de 1863 montre enfin l'installation, hors emprise, des transports généraux, mais aussi la suppression de l'atelier en bois et la mutation de l'arsenal en direction de l'artillerie. Cette opération permet d'appréhender sur une rare et grande superficie toute la morphogénèse urbaine d'un îlot de Fort-de-France, participant ainsi à améliorer la connaissance archéologique encore limitée de l'histoire de la cité.

Anne JEGOUZO

## LE FRANÇOIS Îlets Frégate, Long, Métrente et Thierry

Précolombien  
Colonial

La prospection archéologique des îlets Frégate, Long, Métrente et Thierry a été réalisée en juillet et août 2014. Les îlets Frégate, Long, Métrente et Thierry sont situés dans l'Océan Atlantique, autour du cul-de-sac Frégate et de la Baie du Simon, dans la commune du François. Les résultats de la prospection permettent de tirer des conclusions générales : 1) la présence de sites et de matériel archéologiques amérindiens est très faible ; à l'inverse, l'époque coloniale est représentée par des vestiges relativement abondants, incluant du mobilier et des structures.

L'affiliation chrono-culturelle de la céramique amérindienne, généralement très érodée, est difficile à préciser mais, dans l'ensemble, ce matériel suggère des occupations post-saladoïdes. Les causes qui pourraient expliquer le petit nombre de sites précoloniaux seront abordées dans une étude intégrale des îlets prospectés qui sera publiée au terme des recherches. Il est certes probable que d'autres vestiges, tant précoloniaux que coloniaux, soient encore enfouis sous la dense végétation, qui couvre surtout les parties élevées des îlets, mais nous pensons que cela n'affecterait pas la tendance générale révélée par la prospection. Nous recommanderons cependant la réalisation de sondages et de micro-sondages sur les îlets qui font l'objet de ce rapport, et notamment, sur les sites ici mentionnés. Des excavations pourraient livrer du matériel et des informations supplémentaires sur ces sites, ou confirmer l'absence de contexte



Fig. 1 :  
Fragment d'un plat  
amérindien de l'îlet Long.

Fig. 2 : Adorno en céramique amérindienne, représentant un oiseau à crête. Îlet Long ( hauteur : 3 cm ).

archéologiques associés, dans le cas des artefacts isolés. Des sondages seraient particulièrement utiles pour évaluer le potentiel archéologique des sites amérindiens IF/A ( sur l'îlet Frégate ) et IL/A ( sur l'îlet Long ) ( fig. 1-2 ) Nous estimons que ces derniers pourraient renfermer des couches non perturbées, que leur son contexte stratigraphique, en l'associant à des échantillons organiques datables au radiocarbone.

En ce qui concerne le patrimoine colonial ( fig. 3 ), il semble que les sites MT/A, sur l'îlet Métrente, et TR/A, sur l'îlet Thierry, se prêteraient, tout particulièrement à la réalisation de recherches systématiques incluant des fouilles extensives mais peu profondes ( de moins de 20 cm de profondeur, sans doute ), un relevé détaillé des secteurs résidentiels, des réservoirs d'eau, des saires de culture et d'élevage, des chemins et accès aux embarcadères et des dépotoirs, ainsi qu'une analyse des divers vestiges mis au jour ( y compris les restes alimentaires ).

Les données historiques et archéologiques, confrontées à une tradition orale qui, nous l'espérons, peut encore être recueillie auprès de personnes âgées vivant en Martinique, permettront la reconstruction du paysage colonial vivant de chaque îlet. De même, l'utilisation judicieuse de ces informations pourra donner lieu à des recherches diachroniques plus larges, sur l'interaction entre les îlets, et entre ceux-ci et l'île de la Martinique.



Fig. 3 :  
Fragments de pot  
de cuisson afro-caribéen  
Coco nèg,  
XVIII-XIX<sup>e</sup> siècles, îlets  
Long et Thierry.

**Andrzej ANTCZAK** <sup>1</sup>  
avec la collaboration de  
**Magdalena ANTCZAK** <sup>1</sup>,  
**Sébastien PERROT-MINNOT** <sup>2</sup>,  
**Konrad ANTCZAK** <sup>3</sup> et **Oliver ANTCZAK** <sup>4</sup>

- 1 Leiden University ( Leyde, Pays-Bas )  
et Universidad Simón Bolívar ( Caracas, Venezuela )
- 2 Université des Antilles ( Schoelcher, Martinique )
- 3 College William & Mary ( Williamsburg, Etats-Unis d'Amérique )
- 4 Leiden University College ( La Haye, Pays-Bas )



Résumé non parvenu

**Gwenola ROBERT**

Dans le cadre du projet de construction d'un centre commercial sur la commune du Lorrain, une campagne de sondages mécaniques a été menée par l'Inrap sur un terrain localisé en bordure de la route nationale 1, surplombant le rond-point construit à l'entrée du bourg. L'ensemble de la parcelle initialement en pente a été fortement perturbé par son aménagement ancien en zone agricole : les niveaux supérieurs dans la partie sud avaient été décapés sur plus de 5 m de profondeur et ces sédiments avaient ensuite été déposés dans la moitié nord sur 2 m de hauteur environ pour aplanir le terrain.

Au total 14 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble du terrain à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes. Seul un trou de poteau amérindien a été mis au jour, scellé par un niveau de cendres ancien, mais aucun vestige amérindiens indéterminables et un tesson de terre à sucre ont été ramassés épars en surface sur la parcelle, témoignant de son fort remaniement. Ainsi, malgré la présence de ce fait anthropique éventuel et des 6 éléments céramiques disparates, le potentiel archéologique du terrain sondé s'est avéré nul.

**Sandrine DELPECH**



Le site archéologique de Vivé est localisé sur la côte nord-est de la Martinique, au pied de la Montagne Pelée. Il se trouve entre les bourgs de Basse-Pointe et du Lorrain sur un plateau délimité au nord par l'océan Atlantique et au sud-est par la rivière Rouge et au nord-ouest par la plaine alluviale de la rivière Capot. Les terrains destinés à accueillir le futur « Centre d'Animation et d'Interprétation de la culture Précolombienne ». Il s'agit d'un important projet à vocation touristique et culturelle initié par la Communauté d'Agglomération du Pays de la Martinique qui a déjà donné lieu à la réalisation de diagnostics archéologiques ( Mestre, 2005 & 2014 ). L'opération engagée au mois de juillet 2014 concerne la parcelle C 42 d'une surface équivalente à 18 620 m<sup>2</sup>. Le terrain est limité par les rivières Rouge et Claire et se trouve à proximité du site amérindien de Vivé. L'intervention de terrain a été menée du 7 au 11 juillet 2014 par deux agents de l'Inrap. La méthode utilisée lors de cette opération correspond à l'implantation d'un maillage en quinconce de 43 sondages mécaniques de 15 m de longueur espacés de 10 m dans le sens est / sud-ouest. La largeur des tranchées est égale à 2,5 m soit la largeur du godet de la pelle hydraulique. Au total la surface ouverte par les sondages représente 1 772 m<sup>2</sup> soit 9,52 % de l'ensemble de la superficie du projet. La stratigraphie générale de la parcelle C42 est

**Mickaël MESTRE**

Le site archéologique de Vivé est localisé sur la côte sud-ouest de la Martinique, au pied de la Montagne Pelée. Les terrains sont destinés à accueillir le futur « Centre d'Animation et d'Interprétation de la culture Précolombienne ». L'opération concerne la parcelle C 165 d'une surface équivalente à 9 126 m<sup>2</sup>. Depuis la découverte au milieu des années 1930, le site de Vivé fait l'objet d'une littérature abondante issue de nombreux travaux de terrain. Il est l'un des sites de référence pour étudier la culture saladoïde ancienne dans les Petites Antilles. La stratigraphie générale du site est constituée par deux couches archéologiques séparées par un niveau de ponce correspondant à l'éruption de la Montagne Pelée. Les sondages n'ont pas révélé la présence du niveau inférieur qui avait pourtant été identifié dans les parcelles voisines lors d'un premier diagnostic réalisé en 2005. Cependant, quelques éléments résiduels correspondant à cette occupation ont été recueillis au contact du paléosol sous la ponce ainsi que dans le remplissage de deux creusements plus récents. La parcelle C 165 paraît clore la limite

La zone de découverte est localisée sur la partie industries déjà reconnues sur les parcelles limitrophes haute de la parcelle à une altitude moyenne proche d'une production ancienne attribuable au début de la série céramique recueillie au cours de ce diagnostic est très réduite. Elle est constituée de 110 individus aussi limité, mais qui concorde vraisemblablement avec plusieurs sondages et de fragments contenus dans la période, transitoire et équivoque, sise entre la fin de remplissage de dix faits archéologiques potentiellement anthropogènes. Les différentes caractéristiques relevées sur le mobilier permettent de distinguer deux

Mickaël MESTRE

LE MARIN  
Petite Poterie

Colonial

À l'issue de la troisième année de fouille sur la poterie atelier ; la deuxième année, de fouiller le four à chaudière et ses abords immédiats ainsi que deux dépotoirs archéologique aura contribué à une meilleure connaissance des poteries modernes de la Martinique dont l'étude doit se poursuivre dans le cadre d'une problématique de recherche du LA3M englobant plus largement les Antilles françaises. Les campagnes de fouille de 2012 et de 2013 avaient permis, la première année, de fouiller le four de potier et la partie orientale d'un grand bâtiment de 300 m<sup>2</sup>, identifié comme étant un atelier ; la deuxième année, de fouiller le four à chaudière et ses abords immédiats ainsi que deux dépotoirs archéologique aura contribué à une meilleure connaissance des poteries modernes de la Martinique dont l'étude doit se poursuivre dans le cadre d'une problématique de recherche du LA3M englobant plus largement les Antilles françaises. Les campagnes de fouille de 2012 et de 2013 avaient permis, la première année, de fouiller le four de potier et la partie orientale d'un grand bâtiment de 300 m<sup>2</sup>, identifié comme étant un atelier ; la deuxième année, de fouiller le four à chaudière et ses abords immédiats ainsi que deux dépotoirs archéologique aura contribué à une meilleure connaissance des poteries modernes de la Martinique dont l'étude doit se poursuivre dans le cadre d'une problématique de recherche du LA3M englobant plus largement les Antilles françaises.

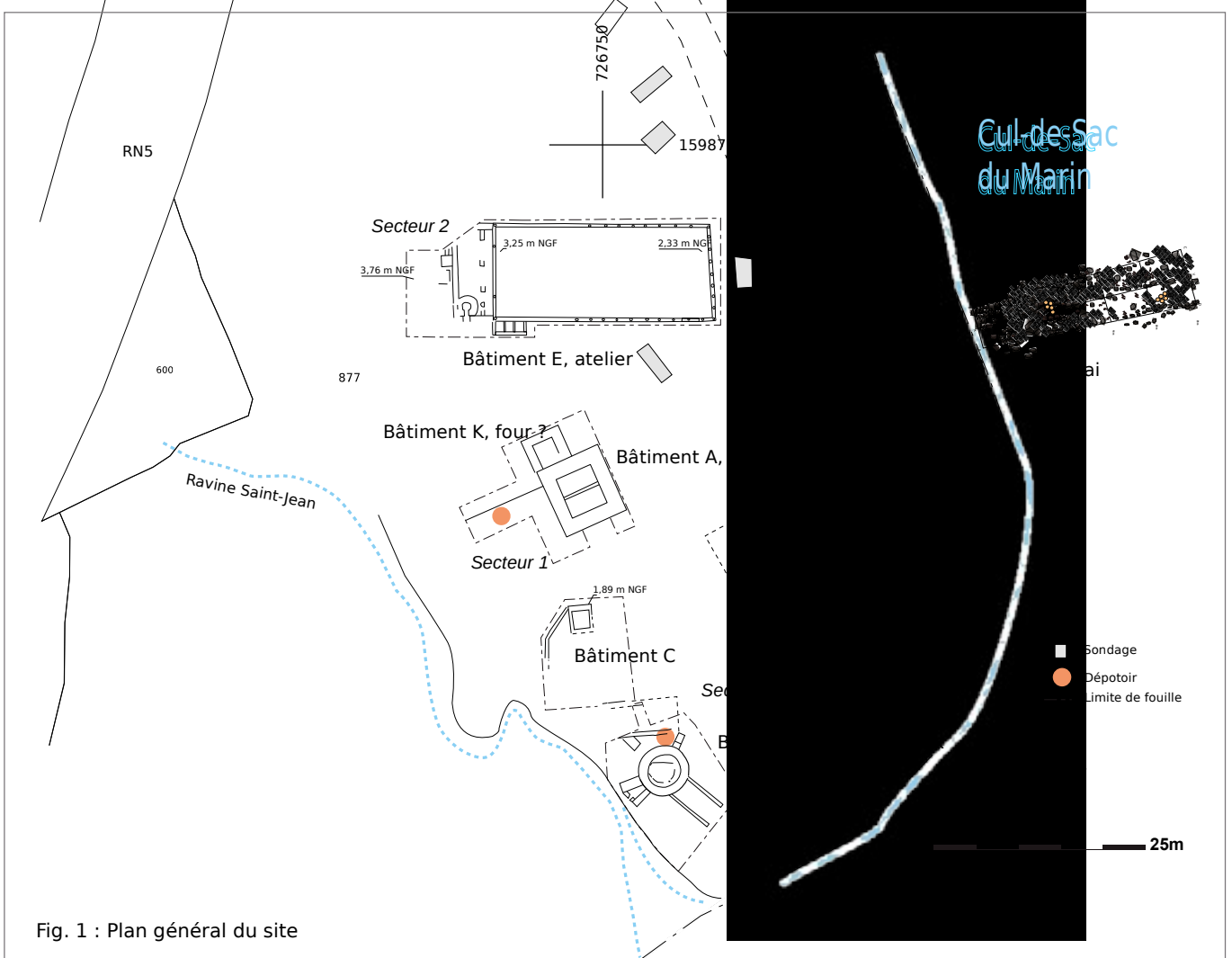


Fig. 1 : Plan général du site



Fig. 2 : Vue générale de l'atelier

attenant au bâtiment ( lieu de stockage ? cachots ? ), à l'extérieur, des terres et de fragments de céramique. Enfin, l'étude de l'intérieur peu d'éléments nouveaux ont été découverts. L'étude archéologique menée par Anne Cloarec ( LA3M ) dans la mesure où les niveaux d'occupation ont totalement disparu ( ravinement, mise en culture ). Elle a découvert deux dépotoirs et des niveaux de l'atelier, le prolongement du bâtiment en direction de l'ouest, principalement des objets à usage domestique. Elle a constaté que ce dernier devait être muni d'un auvent précédant une aire dallée de forme rectangulaire. Un petit four circulaire dont la fonction pour l'heure nous échappe, a été aménagé au sud du dallage. En revanche le relevé morphologique grâce au remontage de quelques pierres à pierre des murs périmétraux du bâtiment a révélé en négatif des trous de poteaux dans l'épaisseur de la maçonnerie et ce à distance régulière. L'essentiel de l'élévation était composé d'une ossature en bois supportant un toit à deux pentes également soutenu par des piliers centraux dont quelques traces ont pu être observées ( fig.2 ). Parallèlement à la fouille terrestre, une prospection sous-marine dirigée par Laurence Serra ( Archaeos ) a révélé toute l'importance d'un quai de chargement lié à l'activité de la poterie que nous avons repéré en 2013. La structure, tout à fait inédite, forme une longue avancée rectangulaire depuis la plage : les parois extérieures sont composées de blocs de basalte. L'intérieur est divisé par des murs raidisseurs. Les espaces ainsi délimités sont comblés par des rangées de formes à sucre plantées dans le sable et recouverts par du tout-venant composé de

**David OLLIVIER**  
avec la collaboration de **Jacques THIRIOT**  
et d'**Anne CLOAREC**

La parcelle C 493 de l'Allée Pécoul a fait l'objet d'une fouille préventive réalisée par la société Éveha du 10 février au 3 avril 2014. Sur une emprise de 3 000 m<sup>2</sup>, cette investigation a permis la découverte d'un quartier résidentiel relevant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et d'une église à l'angle nord-ouest, visiblement édifiée vers 1850. Aucune structure précolombienne n'a été identifiée malgré de multiples sondages profonds. Cet habitat est apparu en très bon état de conservation sous d'importants niveaux de cendres et de démolition. L'existence de structures bâties sur cette parcelle est par ailleurs connue par les plans anciens à partir de 1819, sans que la nature et la fonction de ces structures ne soient précisées. La fouille permet toutefois de déterminer. Il s'agit d'un quartier résidentiel, dont la moitié nord, long de l'actuelle Allée Pécoul, semble la plus dense, tandis que la moitié sud est pour bonne part occupée par des jardins. Au sud, une voie de circulation pavée disparaissant en partie sous la route actuelle, permet l'accès à cette zone d'habitat. Ce quartier est édifié selon deux phases principales de construction, dans un premier temps, sont édifiés la voie principale de circulation, un mur de clôture est-ouest venant séparer la moitié nord et la moitié sud de la parcelle ainsi que certains niveaux de sols, le plus souvent pavés. La phase principale d'occupation consiste notamment à recouvrir ces premiers sols par des carrelages en terre cuite. L'habitat s'organise alors selon 12 modules que nous avons pu définir, et semblant correspondre à différents propriétaires. Ces maisons sont vastes et disposent parfois de grandes pièces à piliers dotées de planchers, de patios, de galeries couvertes, mais aussi d'espaces de cuisine et d'innombrables bassins alimentés par des canalisations. La mise en œuvre de ces décors particulièrement soignés attestent du niveau certain des habitants. Les maçonneries sont soignées et emploient des pierres de taille pour les seuils, montants de porte et chantepleures. Elles sont aussi systématiquement recouvertes d'enduits avec des pigments de couleur jaune, ocre, rouge, bleu. Les sols sont de carreaux de terre cuite, de carreaux colorés,



Vue zénithale du site archéologique réalisée par drone. L. Juhel © Autrevue 2014.

de dalles de pierres provenant parfois d'importations (gneiss, marbre, calcaire...). Les aménagements hydrauliques, particulièrement denses, témoignent de la maîtrise de l'eau par les habitants de Saint-Pierre. Les bassins, au nombre d'une trentaine sur le site, ont une vocation soit utilitaire (décantation, lavoirs, cuisine), soit ornementale ou pour le bain. Leur présence n'est pas étonnante puisque à Saint-Pierre, chaque habitation est généralement dotée d'un tel bassin, mais c'est ici leur forte présence qui laisse présager de la richesse des habitants pouvant se doter de plusieurs de ces points d'eau. Ces derniers impliquent alors d'importants réseaux de canalisations qui apparaissent également soignées, recouvertes de pierres et au fond tapissé de carreaux de terre cuite. Quant aux zones de jardin, deux types peuvent être repérés : de grands jardins visiblement en terre battue avec de multiples fosses de plantation organisés en terrasses, visibles au sud de la parcelle, mais aussi un jardin intercalé entre deux zones d'habitat recouvert de sols en terre-cuite, disposant de trois fosses de plantation, d'une enfilade de bassins et de jardinières. Ainsi, les habitants de ce quartier devaient disposer de beaux espaces ombragés, rafraîchis par une eau très présente.

Ces flacons sont d'ailleurs importés d'Europe, et devaient avoir un coût assez important. La découverte de couverts et rond de serviette en métal blanc, ainsi que la variété de la vaisselle en verre attestent la présence d'habitants fortunés. Une troisième et dernière phase d'occupation correspond à l'édification de l'église de la Consolation à l'angle nord-ouest de la parcelle. Elle a visiblement été bâtie entre 1853 et 1858, tandis que des orgues et un carrelage décoré sont installés dans les années 1880. Elle disposait d'un clocher séparé qui se situait sur la parcelle plus à l'ouest, de l'autre côté de la rue. Cette église vient recouvrir une partie du quartier résidentiel préexistant : des sondages profonds ont révélé quelques maçonneries ainsi qu'une possible ancienne voirie. Elle se compose d'une nef à bas-côtés, séparés par des rangées de piliers soutenant probablement des poutres en bois et un système de charpente. L'abside est située au sud, et vient se coller contre le mur de clôture plus ancien venant séparer la partie nord et la partie sud du quartier résidentiel. Elle est dotée à l'est d'une galerie carrelée et d'une petite pièce quadrangulaire pouvant être interprétée comme sacristie. Au nord, le parvis ouvrait sur l'actuelle Allée Pécoul.

Le mobilier associé à ces niveaux, et notamment le mobilier céramique, métallique et en verre, témoignent bien de l'aisance certaine des habitants : les importations sont fréquentes et diverses (faïences fines de la manufacture bordelaise de J. Vieillard, productions de Vallauris et de la Vallée de l'Huveaune, éléments en grès du Beauvaisis, de Normandie et de Hollande, faïences « cul-noir » du Val-de-Loire, faïences de Lunéville entre autres). De même, la forte proportion de récipients liés à l'hygiène est également un témoin de cette richesse comme l'illustrent les nombreux pots de chambre, pots à onguents et pommades, boîtes à savons, ou encore ces fréquents flacons en verre ayant servi au stockage d'onguents, de médicaments, d'huiles ou de parfum.

**Isabelle PIGNOT**

## LA TRINITÉ Tartane

Colonial

Un diagnostic archéologique a été réalisé en février 2014 sur la commune de La Trinité, dans le bourg de Tartane en amont de la construction d'un établissement de restauration. Le terrain de 160 m<sup>2</sup> se situe à proximité immédiate de la distillerie Hardy. Cette dernière, connue sous le nom de l'habitation de la Grâce, apparaît sur les cartes de 1820. La carte de 1770 de Moreaufré indique néanmoins la présence d'une poterie avec des bâtiments annexes en périphérie. L'opération de diagnostic, attestée, sous un mètre de remblais et de colluvions, la présence d'au moins un bâtiment sur poteaux et probablement un second sur solins.

**Anne JEGOUZO**

Le projet de construction d'une résidence touristique dans le bourg de Tartane, sur la commune de La Trinité à rendu nécessaire l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie de Martinique sur la parcelle d'assiette de ce projet d'une superficie de 4 759 m<sup>2</sup>.

Les formations géologiques de la presqu'île de la Caravelle ont été formées par des coulées de lave massive, fracturées et altérées (αg2, Westercamp Andreieff 1989 ). Elles présentent une teinte beige et rouille. Leur composition varie entre les basaltes et les andésites. On note tout de même la dominance d'une andésite sombre porphyrique. Sur la presqu'île de la Caravelle, ses laves recouvrent la formation des brèches vertes ( Bg2 ). Ces formations sont, avec celles de Sainte-Anne, les plus anciennes de la Martinique et forment le premier arc insulaire.

Le substratum du terrain, atteint à chaque ouverture se compose des premiers niveaux des andésites mises en place lors des épisodes volcaniques. Ce substrat est recouvert par un limon argileux résultant de l'altération du substrat et de l'activité humaine. Ces sols vertiques, constitués d'argile dite montmorillonite présentent des mouvements de gonflement et de retrait pouvant incorporer la matière de surface profondément. Le terrain présentant une forte pente un effet d'accumulation de colluvions est noté au milieu et au bas de la pente.

Situé le long du boulevard de Tartane, le terrain se situe dans un environnement riche en vestiges archéologiques connus, notamment répertoriés sur la carte Moreau du Temple, levée en 1770.

Cette partie de la presqu'île de la Caravelle est fréquentée dès l'époque amérindienne. Une occupation de cette période est localisée sur l'îlet de Tartane, situé en face de la pointe Bibi.

La seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle voit l'installation de plusieurs habitations sur la Caravelle et le bourg de Tartane se développe vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une poterie est mentionnée dans les environs immédiats de la parcelle prescrite et dans les années 1820, une habitation-sucrierie, l'Habitation La Grâce, avec moulin est fondée sur le morne surplombant l'emprise du projet. Cette habitation, connue par la suite comme l'habitation Tartane, deviendra en 1905 l'habitation Hardy.

Cultivant la canne à sucre, les Hardy fondèrent une distillerie en 1927 dont les ruines sont sises au projet d'aménagement.

En février 2014, une opération archéologique menée par l'Inrap ( Jégouzo, ce volume ) a permis de diagnostiquer les parcelles situées du côté nord de cette usine. Ce diagnostic a mis au jour les vestiges probables de deux

bâtiments datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Six tranchées furent ouvertes sur ce terrain présentant de nombreuses contraintes. Un relief important avec de fortes pentes, des zones boisées, la présence de réseaux et des bâtiments encore en activité ont fortement réduit l'espace accessible pour le diagnostic.

10,1 % de la surface accessible ont pu être soumis au regard de l'archéologie préventive. Une seule tranchée a révélé la présence de vestiges anciens. Cette ouverture se situe sur un replat au pied de l'ancienne habitation Hardy.

Quatre trous de poteau ont pu être découverts sous une fosse de grande dimension. Cette dernière contenait des tuiles, des fragments de verre, typiques des productions du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que des tessons d'assiette en faïence ( production bordelaise, 1760-1770 ) et un fragment de jatte provençale ( production de l'Huveaune, deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Aucun plan de bâtiment ne ressort de l'examen de la disposition des trous de poteau. Ils paraissent fonctionner en binômes indépendants. La fouille de ces structures a permis de prélever quelques artefacts archéologiques ( tessons de céramique, verre, morceaux de lambis ). La datation fournie par ces derniers place le fonctionnement durant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Stratigraphiquement postérieure, la fosse recouvrant ces structures possède une datation comprise entre le début et la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quelques fragments de céramique ont également été prélevés dans la pente en position d'épandage. Les fragments de céramique sucrière de production locale, ainsi que le fond d'une écuelle en céramique provençale à pâte rouge typique des productions de l'Huveaune de la fin du XVIII<sup>e</sup> première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce petit locus, situé en limite d'emprise, ne présente pas d'organisation évidente mais annonce probablement la présence de deux bâtiments à l'architecture légère. Leur niveau d'apparition est scellé par une fosse, dont le matériel métropolitain date son fonctionnement dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces vestiges semblent correspondre à ceux répertoriés sur la carte Moreau du Temple et représentent le premier témoignage d'occupation de cette zone. Ils illustrent une occupation antérieure à celle de l'Habitation-sucrierie La Grace et s'inscrivent dans le paysage des débuts du bourg de Tartane, fondé dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

LE VAUCLIN  
Château Paille

Colonial

L'opération de diagnostic réalisée sur la parcelle C 62p11line. Cette opération archéologique n'a pas permis de la commune du Vauclin, au lieu-dit Château-Paille, de révéler la présence d'une anthropisation antérieure a concerné une parcelle de 4 500 m<sup>2</sup> qui englobait le à l'occupation actuelle de ce quartier de la commune. sommet et le flanc relativement pentu d'une petite

**Matthieu HILDEBRAND**

LE VAUCLIN  
Sigy

Colonial

Un diagnostic archéologique a été réalisé en février 2014. Probablement la voirie ancienne. La construction sur la commune du Vauclin, au lieu-dit Habitation Sigy, principale, interprétée comme de l'habitat présente au en amont de la construction d'un lotissement. Le projet, et s'implante sur les hauteurs d'un morne et s'étend sur bois. Le mobilier récolté dans les remblais d'abandon, une superficie de 33 479 m<sup>2</sup>. À cet emplacement, la datés en haut de la pente, correspond aux artefacts de Moreau du Temple note la présence d'un bâtiment traditionnels d'une activité sucrerie ( fragments de pots avec enclos dénommé « Habitation De Luynes ». Hamélasse ). même dénomination est donnée à l'ensemble bâti avec la découverte de ce modeste habitat interroge sur maison, moulin et petits bâtiments situés 500 m plus l'implantation, la fonction et l'usage des espaces au nord. Au regard des sources iconographiques, cette secondaires des habitations. habitation semble disparaître avant 1820.

**Anne JEGOUZO**

L'expertise a mis en évidence, approximativement au même emplacement que les indications anciennes, un bâtiment rectangulaire avec galerie complété par un enclos au sud, un petit bâtiment en bois et

LE VAUCLIN  
Sigy

Colonial

Sur les premiers contreforts de la montagne du Vauclin, étonnamment, les possessions des Deluines sont donc au nord-ouest du Bourg du Vauclin, un diagnostic réalisé en trois entités, avec comme implantation en 2014 par Anne Jegouzo ( Inrap ) a révélé l'existence principale l'habitation-sucrerie. Les autres occupations d'une occupation coloniale au lieu-dit Habitation Sigy apparaissent comme des installations satellitaires. Cette dernière a fait l'objet d'une fouille préventive en Cette organisation tripartite est unique dans la septembre 2014. campagne vauclinoise et n'a pas d'équivalence parmi les autres habitations.

**Une occupation coloniale connue dès le XVIII<sup>e</sup> siècle**

L'examen de la carte Moreau du Temple nous permet de connaître l'état de la campagne vauclinoise vers 1770, année de sa publication. L'occupation, objet de la fouille, apparaît sur cette carte sous le vocable « *Deluines* ». Elle est figurée comme un petit ensemble de deux bâtiments maçonnés : un dictée par les reliefs du terrain ( fig. 2 ). En effet, le site principal de forme rectangulaire avec un mur d'enclose et un secondaire de plan carré. Cet ensemble est relié par un chemin à une habitation sucrerie typique avec moulin, habitation de maître et cases d'esclaves, mentionnées sous le patronyme « *Deluines* ». On remarque également une autre installation portant le même nom à l'anse Simon, au nord-est du bourg du Vauclin.

**L'Habitation Deluines**  
Le site découvert à « *l'habitation Sigy* » est marqué par la présence de 300 structures dessinant une occupation de l'époque coloniale ( fig. 1 ). Cette dernière a laissé des traces de 17 bâtiments dont la répartition est se développant sur le haut d'un morne, présente des pentes très marquées sur ses bords est, ouest et sud. Cette occupation, délimitée par une palissade, surplombe ainsi le bourg et la rivière du Vauclin. Cette situation géographique apparaît propice à l'implantation d'une habitation. Cet espace est dégagé, situé en hauteur et proche d'un cours d'eau, et bénéficie des alizés venant de la mer qui fournissent constamment une bonne aération ainsi qu'un rafraîchissement des lieux.

Sur les différents bâtiments reconnus, deux se démarquent par leur taille et leur mode de construction. Initialement édifiée sur poteaux-porteurs, leur architecture se modifie pour devenir maçonnée.

Les autres bâtiments sont construits sur poteaux-porteurs selon un plan rectangulaire où seule la taille varie. Ils peuvent être sur 6, 7, 9, 11 ou 13 poteaux. Le diamètre et la profondeur de ces supports ainsi que l'absence de vestiges de murs nous orientent vers une architecture dite légère, communément rencontrée dans les Antilles. Ces bâtiments sur poteaux ont une couverture légère, réalisée avec de la paille ou feuillage ( de canne ou de palme ), avec des parois

roseaux tressés ou en claies faites de petites gaulettes recouvertes de torchis.

La fonction de ces bâtiments reste en suspens. Il s'agit probablement pour l'essentiel de bâtiments dits « annexes » liés à l'activité agricole du site.

Néanmoins, au sud-est de l'occupation, quatre petits bâtiments de taille quasi-similaire ( entre 10 et 13 poteaux ) se répartissent autour de la palissade. Leurs surfaces réduites, leur disposition en bas de pente et leur alignement font échos aux plans connus de cases liées à l'hébergement d'esclaves.

Sur le replat situé au sommet du morne, le bâtiment principal de l'occupation se distingue par sa taille ( 175

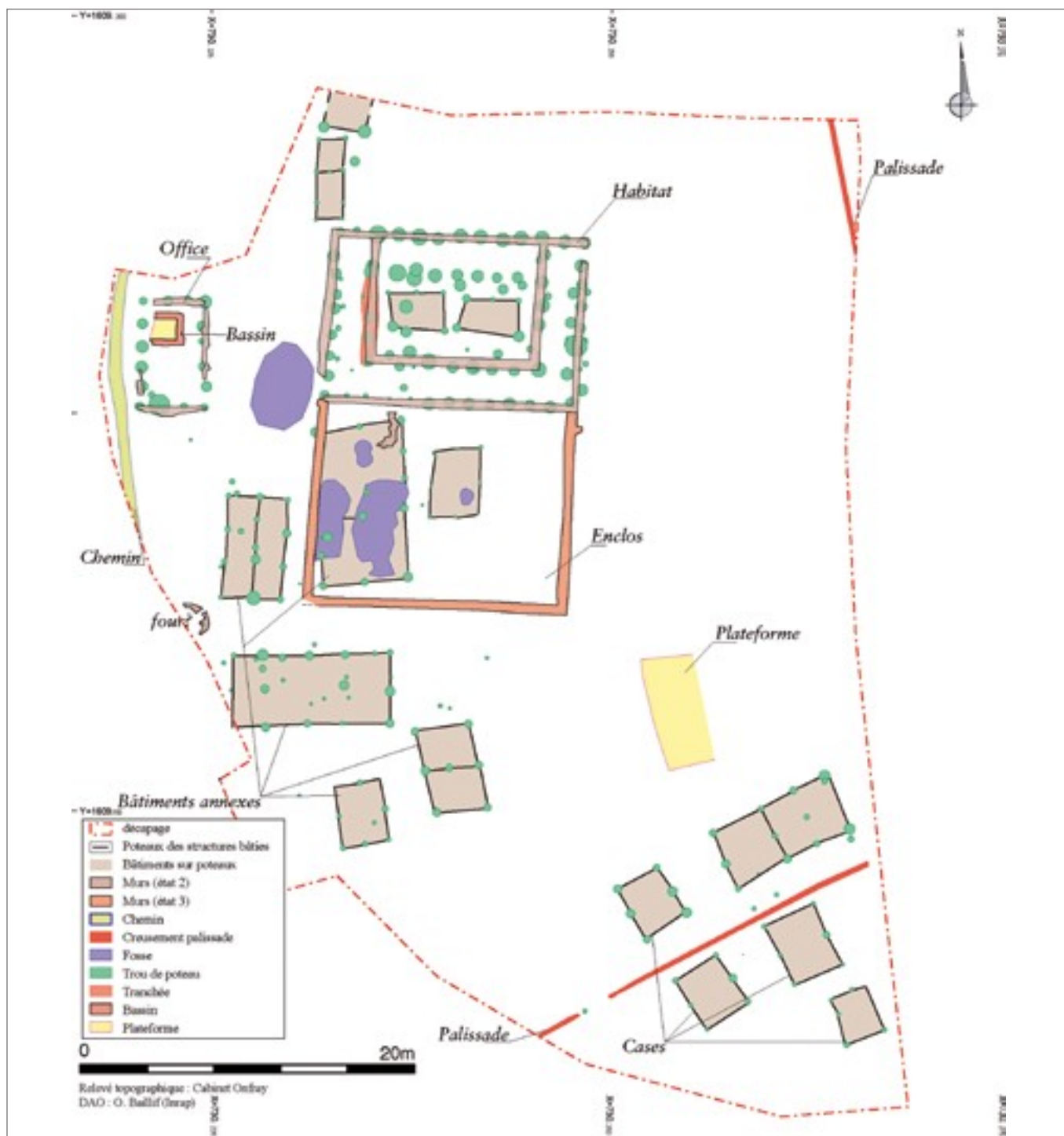


Fig. 1 : plan général de la fouille de l'habitation Sigyf ( Inrap )





Fig. 2 : Vue aérienne de la fouille de l'habitation de Sigmad'in drone

et par ses murs maçonnés ( fig. 3 ). La forme de l'édifice annonce-t-elle la construction d'un étage ou bien rappelle les plans connus des « habitations de maîtres » assiste-t-on à un changement de fonction du bâtiment correspond au plan figuré sur la carte Moreau du Temple. amène ces modifications ?

La fouille de cette structure montre quatre états principaux de construction.

Le premier état fait apparaître une construction sur poteaux. 13 d'entre-deux scandent la longueur du mur gouttereau et 9 autres celle du pignon. Une colonnade interne circonscrit une pièce centrale de 85 m<sup>2</sup>.

Les murs, probablement construits en matériau léger sont remplacés par une construction plus solide qui annonce le second état. Des solins de pierre reprennent exactement le plan d'origine du bâtiment. La structuration interne se précise avec la formation d'une galerie en U.

À l'arrière de cette « habitation », une cour d'environ 212 m<sup>2</sup> est aménagée, séparée du reste de l'occupation par un mur d'enclos. Cette extension modifie le plan du bâtiment et incarne le troisième état de la construction. Cet enclos peut délimiter une cour arrière ou bien un jardin-potager ou verger comme c'est le cas dans de nombreuses habitations.

Une importante reprise dans l'architecture interne illustre le quatrième état. Une partie de la colonnade existante est remplacée par une nouvelle qui, lors de sa mise en place, perce également les solins de pierre. Il est difficile d'appréhender les changements subis par le bâtiment lors de cette dernière reprise. Peut-être

Situé à l'ouest immédiat du bâtiment principal, une seconde construction, de dimensions plus réduites (55 m<sup>2</sup>) et abritant un bassin interne, présente les mêmes changements structurels en passant d'une architecture sur poteaux à une construction sur solins de pierres ( photo de couverture de ce volume ). Le bassin apparaît creusé dans la roche-mère avec des parois imperméables réalisées en mortier de tuileau. L'existence de ce bassin, sa proximité avec « l'habitation » et sa structure sur solins rappellent indubitablement le plan connu des offices.

L'examen du plan général, de la taphonomie des structures et de leurs liens stratigraphiques nous ont permis de définir trois grandes phases d'occupation. Une phase d'installation avec des bâtiments sur poteaux, une phase de consolidation avec notamment l'édification des bâtiments principaux, d'abord sur poteaux-porteurs puis sur solins de pierres, et enfin une phase d'abandon.

Ces différentes phases sont chronologiquement proches et se développent au cours de la même période. En effet, le mobilier associé aux différentes structures fouillées est caractéristique des productions de ce siècle.

La diversité des artefacts retrouvés correspond au mobilier communément observé lors de la fouille d'habitations coloniales. De la céramique de prestige importée d'Europe ( Italie, Angleterre, France ) et d'Asie ( Chine ) ainsi que des productions locales sont répertoriées. Certaines de ces productions ne sont connues qu'à partir du second quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette céramique est associée à de la verroterie, à des pipes en terre cuite hollandaises et anglaises, à de la clouterie, à des outils métalliques ainsi qu'à quelques restes fauniques.

Ce mobilier, en plus de nous fournir une chronologie de fonctionnement, nous permet également de préciser les activités de ce site. Il est bien évident que la céramique de prestige, notamment la présence de plats de service, est conforme à la présence d'une habitation.

En outre, la présence de pots à sucre et à mélasse, d'outils agricoles ( houes, serpes, vouge, forces, poignée de chaudière ) utilisés dans les activités liées à la canne à sucre confèrent à l'ensemble l'aspect d'une unité de production de sucre.

Cette dichotomie entre unité d'habitation et unité de production agricole est un des aspects caractéristiques des habitations-sucreries des Antilles.

On constate une faible quantité de mobilier retrouvé en rapport au nombre de structures et de bâtiments. Étant sur un morne avec une couverture végétale très faible, ce mobilier aurait pu verser en bas de pente, entraîné par des phénomènes naturels de solifluxion.

Des épandages de mobilier auraient ainsi été créés et localisés en bas de pente lors de l'opération de diagnostic, ce qui ne fut pas le cas.

Aussi, nous pouvons envisager que cette occupation fut abandonnée volontairement. Lors de cet abandon, le site fut « nettoyé » et les matériaux furent probablement en grande partie récupérés.

Doit-on y voir un abandon total ou bien un changement de fonction au cours de laquelle l'unité d'habitation disparaîtrait au profit de la seule fonction de production dépendant de l'habitation principale des Deluines, située au nord ?

La fouille de cette occupation coloniale a donné des résultats intéressants pour nos connaissances des habitations du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les Petites Antilles françaises. Elle permet d'illustrer le passage d'une architecture légère à une architecture pérenne en pierre. Cette pétrification des occupations coloniales marque le changement entre les premières occupations du XVII<sup>e</sup> siècle et celles du XVIII<sup>e</sup> où l'on ressent un enrichissement général des colons qui se retranscrit dans leurs habitations. Cette fouille dépeint ainsi le visage de la campagne vauclinoise du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La adaptation parfaite des colons à leur environnement est illustrant l'organisation spatiale et fonctionnelle au sein d'une petite unité de production de sucre.

**Olivier BAILLIF**

Fig. 3 : vue aérienne du bâtiment principal, fouille de l'habitation Sigy.  
Photo Mad'in drone



La mission réalisée en septembre 2014 a été conduite selon deux axes principaux : les dépouillements d'archives en grande séries dans la perspective d'un traitement statistique et les études de matériel. Pour ces deux axes, les premières étant plus petites que les secondes, au regard des qualités intrinsèques des argiles locales.

Les dépouillements d'archives notariales aux Archives Départementales de la Martinique la décennie 1831-1841 a été entièrement traitée par Henri Amouric et Tony Volpe, à la recherche des actes susceptibles de renseigner au mieux les éléments constitutifs de la culture matérielle de l'île, inventaires après-décès, partages, ventes et autres actes susceptibles de livrer des listes d'objets mobiliers. La vaisselle et les terres cuites de toutes natures font l'objet d'un recensement exhaustif. D'autres installations, les jarres maçonnées et cases à eau qui transforment des éléments mobiliers - les jarres - en installations fixes de nature immobilière ont également été relevées avec soin. L'état de conservation des études notariales de la Martinique est parfois médiocre et surtout il est à déplorer de nombreuses lacunes, conséquence pour une grande partie de la catastrophe de 1902, mais aussi des aléas climatiques, et de façon plus générale de destructions et pertes engendrées par de mauvais conditionnements et des accidents divers. Seuls, les notaires de La Trinité du Gros Morne, du Saint-Esprit et de Fort-Royal nous sont, en partie, parvenus. Quelques lignes de force se font jour.

Si l'on raisonne ensuite par catégorie de matériaux, on est frappé par la multiplication des mentions de porcelaine grâce aux fabrications industrielles européennes, principalement. La présence de filets ou d'ornements dorés, qui la font qualifier parfois simplement de « dorée », signe l'origine essentiellement française, parisienne surtout à cette époque, de cette porcelaine « riche » et clinquante. Parmi les catégories d'objets qui font florès désormais, on dénombre les déjeuners, les cabarets, les services à thé, et surtout des services entiers comprenant de très nombreuses pièces qui se retrouvent désormais dans les intérieurs. En cela d'ailleurs, les classes possédantes de la société martiniquaise ne diffèrent guère de leurs homologues métropolitaines. La faïence est toujours très bien représentée, dans sa multiplicité d'origine : faïence vraie, « culs noirs » de Normandie et leurs avatars sont les seuls à être distingués. Mais la part belle est faite apparemment aux faïences d'Angleterre - faïences dites fines à « bords » ou « barres » de couleurs - et à leurs imitations françaises. D'autres origines sont cependant attestées par l'étude des artefacts ( Pays-Bas ).

Au premier chef : une nette augmentation des mentions de « terre de pays », par rapport aux décennies précédentes. Les « jarres », les « carafes », les « canaris », les « terrines », les « cruches » et « bains de jambes » sont toujours plus nombreux. Mais il s'agit, sans doute possible, de formes tournées, c'est-à-dire de « coco nèg d'industrie », produites au sein des manufactures de poterie autrefois dévolues principalement à la confection des céramiques à sucre, dont elles signent une diversification de survie ( ? ) par une reconversion à tout le moins partielle, qui se traduit également par une évidente augmentation de la production de terres cuites d'architecture.

En matière d'importations, au côté des carafes locales apparaît la « gargoulette » poreuse, provençale ou espagnole comme le prouvent les artefacts. La catégorie « canari » est plus ambivalente, désignant aussi bien les marmites de Vallauris, que des « terres de pays » tournées ou véritables « coco nèg » modelées. Cette même imprécision vaut pour les poêlons de mêmes origines. Les mentions de « bain de jambes », ou de pieds, importés ou de fabrication locale illustrent le développement des pratiques d'hygiène à la Martinique.

Les « jarres du pays », avec parfois une précision sur leur destination fonctionnelle « à l'eau » paraissent toujours plus nombreuses, alors même que les « jarres de Provence », tiennent toujours le haut du pavé, surtout dans les dispositifs, murés ou maçonnés et

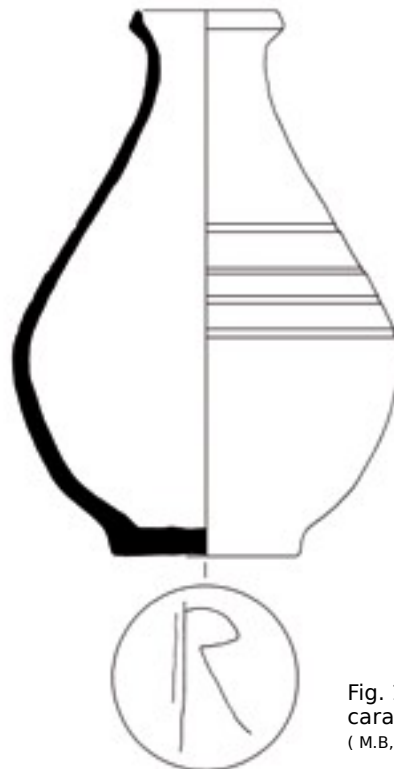


Fig. 1 :  
carafe locale  
( M.B, G.G, L.V )



Fig. 2a et 2b : pot de chambre de Saint-Zacharie  
( cl. L. Damelet, dessin M.B, G.G )



Fig. 4a et 4b : assiette en faïence fine historiée de Maastricht  
( Pays-Bas ) détail de la marque. Damelet )



Fig. 3 : kanti d'Agost ( Espagne )  
( cl. M.B, G.G, L.V )



Fig. 5 : tasses et soucoupes en porcelaine peinte de Limoges,  
marquées E.D cl. G.G ).

La « terre vernissée », le plus souvent provençale et éramique a été totalement étudiée, collée, dessinée, photographiée et inventoriée en NMI pendant cette mission. L'importance des lots, bien conservés, a attiré l'attention : des pièces sont encore conservées au Musée Régional d'Histoire et d'Ethnographie de Fort-de-France et certaines ont pu être présentées et photographiées dans le cadre de l'exposition « *Dobans, faïences et Coco Nèg* » en 2013 au Château Depaz. Au total 1 500 NMI isolés montrent une nette différence avec le mobilier étudié dans les séries de Saint-Pierre. C'est « cases à eau » paraît augmenter, y compris en contenu, au goût du jour, au vu des marques et des modèles, des services variés en faïence fine ( fig. 4a-b ) et de porcelaine ( fig. 5 ), assez tardifs autour de 1900. On note à peu de vaisselle provençale vernissée ( fig. 2a-b ) et de locale ( fig. 1 ), peu de faïences argileuses et de rares importations ligures, nordiques ou de Chine mais une nouveauté concerne un kanti espagnol des ateliers d'Agost ( Valence ) célèbres pour leurs alcarazas, vases poreux pour rafraîchir l'eau ( fig. 3 ). L'ensemble de ces travaux et des recherches antérieures ont, par ailleurs, été présentés dans deux séminaires de méthodologie et de spécialité le 15 décembre 2014, LA3M, MMSH, à Aix-en-Provence.

Les céramologues se sont consacrées à l'étude de la suite des séries de matériel issues des fouilles anciennes de Saint-Pierre, sites dits de la Maison Desroc et du Bureau du Génie et des Ponts et Chaussées ( BGPC ) dans la logique qui préside aux études des séries archéologiques « orphelines » qui est celle de l'exhaustivité en ce qui concerne au premier chef Saint-Pierre.

Guergana Guionova et Lucy Vallauri, avec la collaboration de Mathilde Bouquet, ont réalisé l'étude des séries du BGPC de Saint-Pierre. Guergana Guionova a effectué celle des céramiques issues de la Maison Desroc ( suite de 2013 ).

Il résulte de ces choix contraints que le corpus matériel étudié par les céramologues - soit le contenu de 27 caisses - est chronologiquement discordant avec les travaux de l'équipe des sources historiques. Le BGPC et la Maison Desroc ( fouilles Serge Veuve de 1988 -1992 ) ont surtout livré des objets souvent récents au regard de la catastrophe de 1902 alors que les archives étudiées cette fois décrivent des réalités contemporaines de la Restauration.

**Henri AMOURIC**  
avec la collaboration de **Mathilde BOUQUET,**  
**Loïc DEMALET, Guergana GUIONOVA,**  
**Lucy VALLAURI et Tony VOLPE**

## MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Personnel du Service Régional de l'Archéologie de Martinique

2 0 1 4

Nom	Titre	Fonction
Annie NOE-DUFOUR	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie ( jusqu'au 11/09/2014 )
Damien LEROY	Conservateur du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie ( à partir du 12/09/2014 )
Gwenola ROBERT	Ingénieur d'études	Carte archéologique, prescription, contrôle scientifique
Thierry DORIVAL	Technicien de recherche	Responsable du Centre de Conservation et d'Études, Gestion scientifique
Lucien GROSOL	Technicien de recherche	Gestion du dépôt de fouille
Jenny SYLVANIELO	Adjoint administratif principal	Secrétariat du service Secrétariat de la CIRA OM



**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA REGION  
MARTINIQUE  
2015**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES PATRIMOINES



## Table des matières

### Tableau des opérations autorisées

41

### Carte des opérations autorisées

42

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

43

<b>Les Anses-d'Arlet</b> , Anse Bellay	43
<b>Basse-Pointe</b> , Quartier Eyma	45
<b>Basse-Pointe</b> , Quartier Hackaert	45
<b>Basse-Pointe</b> , Habitation Pécoul	46
<b>Fort-de-France</b> , rue F. Arago	49
<b>Fort-de-France</b> , Quartier Calvaire	50
<b>Fort-de-France</b> , Hôtel de Police	50
<b>Grand'Rivière</b> , Beauséjour	55
<b>Le Lamentin</b> , Chambord	55
<b>Le Lamentin</b> , Chambord	56
<b>Le Lamentin</b> , Morne Cabrit	60
<b>Le Lorrain</b> , Vivé nord	61
<b>Macouba</b> , Bellevue	62
<b>Rivière Salée</b> , Trénelle	62
<b>Le Robert</b> , Petit Galion	63
<b>Saint-Pierre</b> , Rue Castelneau	63
<b>Sainte-Anne</b> , Anse Trabaud	64
<b>Sainte-Luce</b> , Quartier Désert	68
<b>Sainte-Luce</b> , Quartier Montravail	68
<b>Sainte-Luce</b> , Forêt Montravail	68
<b>Schœlcher</b> , Fond Lahaye	69
<b>La Trinité</b> , Galion	69
<b>Les Trois-Ilets</b> , Anse Mitan	69
<b>Les Trois-Ilets</b> , L'Espérance	70
<b>Les Trois-Ilets</b> , Vatable	70
<b>Le Vauclin</b> , Malevaut II	71
<b>Le Vauclin</b> , Malevaut - Le Méroü	72
<b>Le Vauclin</b> , Malevaut - Le Soleil du Macabou	75
<b>Contextualisation et datation de l'art rupestre amérindien</b>	75
<b>La chaudière en Martinique</b>	82
<b>Fortifications côtières du sud de la Martinique</b>	83
<b>Poteries des îles françaises d'Amérique : XVII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles</b>	85

### Personnel du Service régional de l'archéologie

89

**Tableau des opérations autorisées**

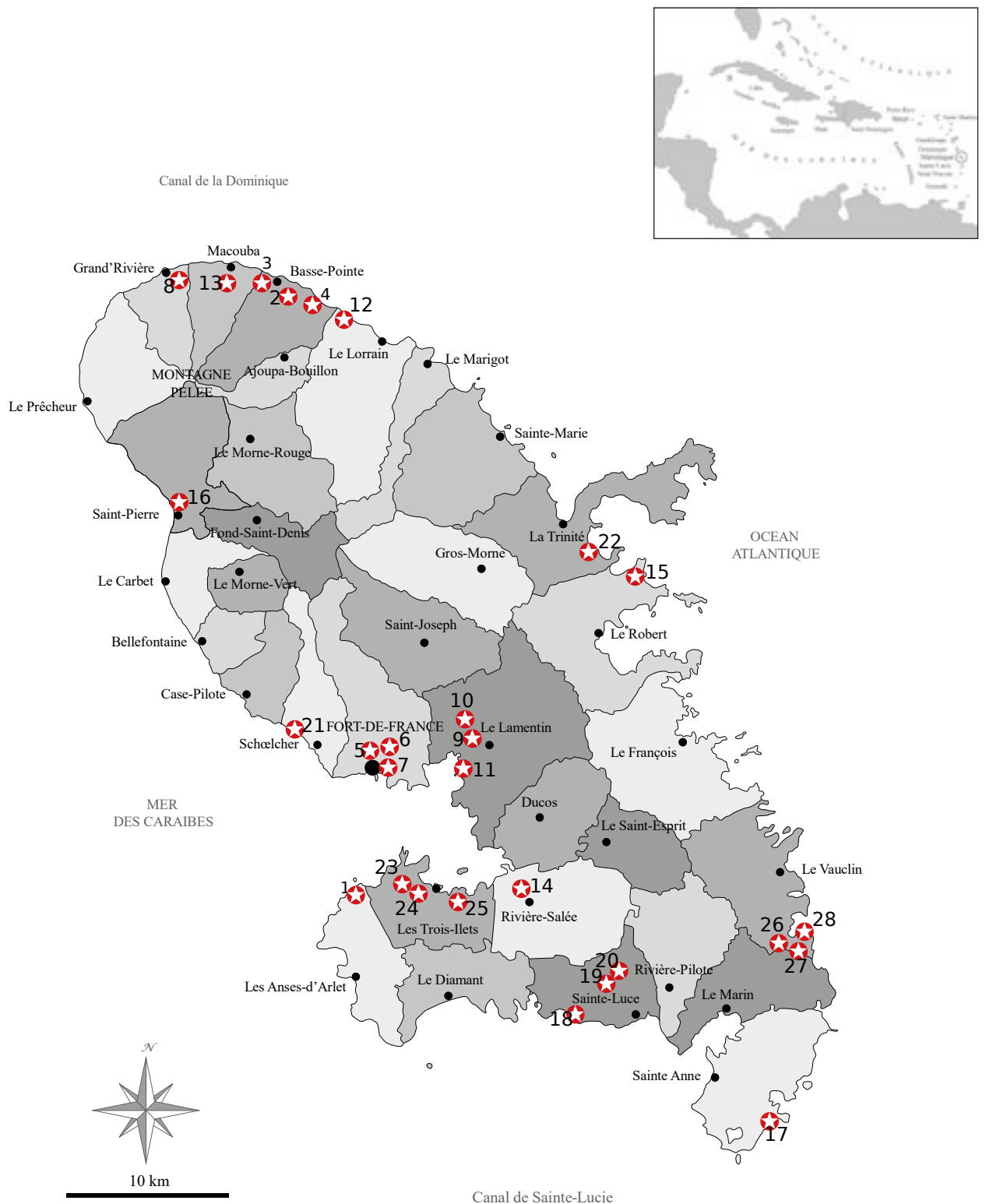
N° OA Patriarche	Commune, lieu-dit	Responsable ( organisme )	Opération	Epoque	Rapport	Réf. carte
345	Les Anses-d'Arlet, Anse Bellay	Thomas Romon ( INRAP )	FP	PRE / COL	1	1
305	Basse-Pointe, Quartier Eyma	Christophe Dunikowski ( INRAP )	OPD	PRE / COL	1	2
304	Basse-Pointe, Quartier Hackaert	Christophe Dunikowski ( INRAP )	OPD	COL	1	3
316	Basse-Pointe, Habitation Pécoule	Jeanne Cazassus-Bérard ( AUT )	SD	COL		4
347	Fort-de-France, rue F. Arago	Anne Jegouzo ( INRAP )	OPD	COL	1	5
337	Fort-de-France, Quartier Calvaire	Anne Jegouzo ( INRAP )	OPD	COL	1	6
327	Fort-de-France, Hôtel de Police	Mylène Navetat ( OPA )	OPF	COL	1	7
342	Grand'Rivière, Beauséjour	Emmanuel Moizan ( INRAP )	OPD		1	8
311	Le Lamentin, Chambord	Nicolas Biver ( INRAP )	OPD	COL	1	9
343	Le Lamentin, Chambord	Aurélié Masbernat-Buffat ( OPA )	OPF	COL		10
346	Le Lamentin, Morne Cabrit	David Ollivier ( CNRS )	PT	COL		11
341	Le Lorrain, Vivé nord	Matthieu Hildebrand ( INRAP )	OPD	COL	1	12
334	Macouba, Bellevue	Olivier Baillif ( INRAP )	OPD		1	13
309	Rivière Salée, Trénelle	Anne Jegouzo ( INRAP )	OPD		1	14
314	Le Robert, Petit Galion	Emmanuel Moizan ( INRAP )	OPD		1	15
344	Saint-Pierre, Rue Castelneau	Annie Bolle ( INRAP )	OPF	COL		16
301	Sainte-Anne, Anse Trabaud	Corinne Hofman ( UNIV )	FP	PRE	1	17
312	Sainte-Luce, Désert	Emmanuel Moizan ( INRAP )	OPD		1	18
331	Sainte-Luce, Montravail	Sébastien Perrot-Minnot ( UNIV )	SD	PRE	1	19
308	Sainte-Luce, Forêt Montravail	Damien Leroy ( SRA )	SD	COL		20
332	Schoelcher, Fond Lahaye	Jérôme Briand ( INRAP )	OPD		1	21
330	La Trinité, Galion	Sébastien Perrot-Minnot ( UNIV )	SD	PRE	1	22
310	Les Trois-Ilets, Anse Mitan	Nicolas Biver ( INRAP )	OPD		1	23
335	Les Trois-Ilets, L'Espérance	Coraline Martin ( INRAP )	OPD	COL	1	24
303	Les Trois-Ilets, Vatable	Anne Jegouzo ( INRAP )	OPD	COL	1	25
307	Le Vauclin, Malevaut 2	Christophe Dunikowski ( INRAP )	OPD		1	26
339	Le Vauclin, Malevaut - Le Mérou	Nathalie Serrand ( INRAP )	OPD	COL	1	27
340	Le Vauclin, Malevaut - Le Soleil du Macabou	Pierre Bertholet ( INRAP )	OPD		1	28
329	Contextualisation et datation de l'art rupestre amérindien	Sébastien Perrot-Minnot ( UNIV )	PT	PRE	1	
328	Sud Martinique La chaufournerie	Christophe Vaschalde ( CNRS )	PT	COL	1	
302	Sud Martinique Fortifications côtières	Jonhattan Vidal ( CNRS )	PT	COL		
381	Poteries des îles françaises d'Amérique : XVII <sup>e</sup> - XX <sup>e</sup> siècles	Henri Amouric ( CNRS )	PCR	COL	1	

# MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

### Carte des opérations autorisées



Travaux de recherches archéologiques de terrain

LES ANSES-D'ARLET Anse Bellay

Précolombien Colonial

L'Anse Bellay est localisée sur la frange sud de la baie de Fort-de-France, en arrière de l'Îlet à Ramiers, un galet poli, une lame d'herminette plano-convexe, et au nord-est de la commune des Anses-d'Arlet et un dépôt de 6 lames d'herminette, répartis autour d'une limite de la commune des Trois-Îlets, à peu près zone rubéfiée, le tout sur une surface de sondage de égale distance des deux bourgs. Le site se trouve 0,2 m². dans la zone des 50 pas géométriques, sur la parcelle cadastrale A 371 qui appartient au Conservatoire du littoral. Une première opération menée en 2014, limitée à une bande littorale de 18 m de long sur 1 à 1,5 m de largeur, afin de permettre l'installation d'une protection de la berge, avait permis de découvrir une cimetière d'époque coloniale qui recouvrait des niveaux troumassoïdes. Cette seconde opération, menée du 16 au 27 novembre 2015, avait pour objectif la reconnaissance et la caractérisation des occupations archéologiques de l'Anse. Pour ce faire, 13 sondages archéologiques ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de 80 cm de diamètre et d'une largeur. Ils totalisent une surface de 48 m², soit environ 5 % de la surface accessible.



Fig.1 : Polissoir et lames d'herminettes découvertes dans l'horizon saladoïde. Photo Fabrice Casagrande / Inrap

L'occupation la plus ancienne, saladoïde, est localisée dans la partie nord de l'anse. Elle est en partie détruite par un phénomène d'érosion marine ancien qui se situe chronostratigraphiquement entre la fin du saladoïde et le début du troumassoïde. Ce phénomène est enregistré par la mise en place d'un cordon de galets sur lequel va s'installer une occupation troumassoïde et en arrière duquel va se mettre en place une zone par une mangrove. Plusieurs siècles après, un cimetière d'époque coloniale sera installé sur ce cordon. Ses inhumations recouvrent les vestiges des occupations antérieures qui se retrouvent dans le remplissage des sépultures.

L'occupation saladoïde correspond à une couche sableuse de plusieurs centimètres d'épaisseur qui se pince vers le sud. Elle est conservée sur une surface estimée à 45 m² à 80 cm sous le sol actuel sur le revêtement du cordon actuel. Sa partie vers l'aval est détruite. Ce niveau a livré de gros charbons de bois épars, des tessons de céramique précolombienne non émoussés et à plat, un petit amas de bivalves (*Arca zebra*) frais

cette occupation, avec la découverte des 5 lames en cours de polissage et de 2 polissoirs, semble, pour partie au moins, clairement rattachée à la production de ces outils. Leur mise en forme est réalisée en dehors de la zone de polissage, probablement sur le gîte de matière première, ici une amphibolite de Tobago. À l'Anse Bellay, le ou les artisans possédaient au moins 5 lames en cours de polissage et 2 outils finis. Ces derniers pouvaient servir d'étalon pour guider la finalisation des autres. Une chaîne opératoire de polissage de ces objets peut être proposée. Au stade où ces préformes ont été découvertes, elles présentent de la section asymétrique, plano-convexe, caractéristique de l'outil. La forme de la tête est polie dans un premier temps, sans en rechercher le tranchant. Puis, dans un deuxième temps, les faces inférieures et supérieures sont polies. Dans un troisième temps, les côtés sont polis. L'affûtage définitif, qui terminera l'outil, est réalisé dans un quatrième et dernier temps.

L'occupation saladoïde est recouverte par des dépôts de type tempête qui renferment du mobilier archéologique précolombien. L'ensemble est interprété comme un paléo-cordon littoral post-saladoïde dont la mise en place est consécutive au recul du trait de côte. Sur ce cordon se développe une occupation troumassoïde principalement reconnue par le mobilier céramique découvert dans le dépotoir localisé dans la zone lagunaire en arrière du cordon littoral. Deux des trois sépultures amérindiennes, dont les fosses sépulcrales sont creusées dans ce même cordon, appartiennent aussi à cette occupation.

Le dépotoir a été reconnu vers 1,20 m de profondeur dans la zone lagunaire. Il est situé dans des vases argileuses gorgées d'eau qui rendent son accès difficile. La présence d'eau permet toutefois la conservation des éléments organiques. Il a livré de très gros tessons de céramique appartenant principalement à la série troumassoïde. Néanmoins des éléments saladoïdes y ont aussi été identifiés.

Trois sépultures amérindiennes ont été mises au jour à l'Anse Bellay. Une première en 2013, menacée par l'érosion marine, avait été fouillée. Des deux identifiées en 2015, la première est très mal conservée et de ce fait, son attribution culturelle est à considérer avec beaucoup de précautions. La seconde, beaucoup mieux conservée, n'a pas été fouillée au-delà de sa reconnaissance. L'individu repose dans une fosse ovale de 80 par 50 cm creusée dans le paléo-cordon littoral post-saladoïde, le crâne est orienté à l'ouest, les membres inférieurs sont fléchis, le fémur gauche vertical.

Le cimetière d'époque coloniale d'Anse Bellay a été abordé par les deux campagnes archéologiques. Celle de 2013 l'a sondé sur une bande de 1,5 m par 18 m, parallèle et juste en arrière du front d'érosion sur l'intégralité de son épaisseur. Celle de 2015 s'est surtout attachée à en reconnaître l'extension et a, dans la mesure du possible, taché d'éviter d'en entamer le potentiel archéologique.

Au total, 20 sépultures primaires, souvent très partielles, ont été étudiées. Les résultats strictement archéologiques de la première campagne - localisation et organisation du cimetière, pratiques funéraires, population - convergent vers l'hypothèse d'un cimetière d'esclaves. Elle devra être complétée par une fouille plus exhaustive, accompagnée de véritables études anthropologiques physiques et biologiques sur un échantillon représentatif, d'analyses génétiques et biochimiques. Elle pourra peut-être être confirmée par l'analyse des sources historiques.

Aujourd'hui, la poursuite de la remontée eustatique et l'érosion qui l'accompagne participent au recul du trait de côte dans ce secteur qui entame l'ensemble des niveaux archéologiques. Ce phénomène menace, à très court terme et irrémédiablement, ce patrimoine de la Martinique.

**Thomas ROMON**  
avec la collaboration de **Martijn van den BEL**,  
**Fabrice CASAGRANDE**, **Pierre MILLE**  
et **Nathalie SERRAND**.

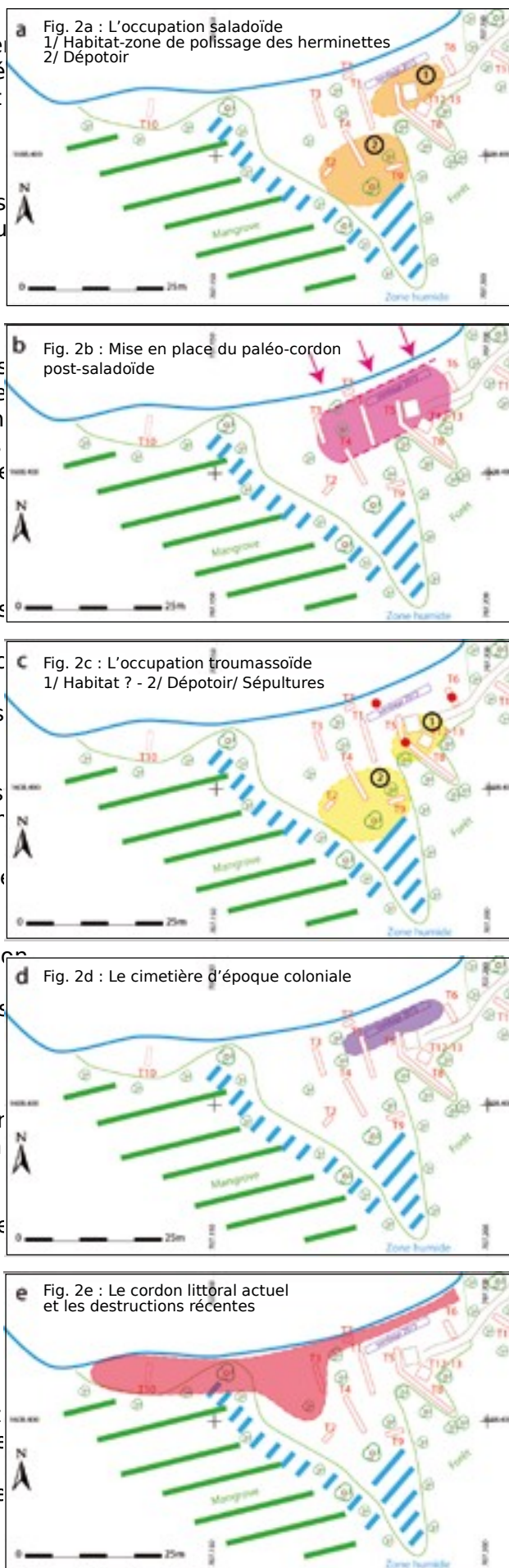


Fig. 2 : Plan phasé des occupations archéologiques de l'Anse Bellay, Thomas Romon / Inrap

Les sondages de diagnostic ont été effectués à l'emplacement d'un projet d'EHPAD sur la commune de Basse-Pointe, sur la parcelle C 488, au Quartier Eyma. L'opération a permis de mettre en évidence un potentiel archéologique qui témoigne de l'occupation des lieux à l'époque précolombienne et à l'époque coloniale. Ces occupations sont matérialisées sur place par de nombreux trous de poteaux et un fossé, concentrés principalement dans la partie sud-ouest du projet. À cet endroit, on constate la présence de bâtiments sur poteaux.

Les indices archéologiques découverts sont difficilement datables, faute d'éléments chronologiques avérés. En effet, un tesson appartenant à la culture amérindienne a été découvert dans le remplissage d'une des structures sondées. Le seul fossé mis au jour dans le sondage 13 semble correspondre aux restes d'un ouvrage hydraulique représenté sur la carte de Moreau de Temple.

**Christophe DUNIKOWSKI**

Le projet de construction d'un nouveau centre de secours incendie est à l'origine d'un diagnostic archéologique qui a eu lieu du 26 au 29 janvier 2015. Cette intervention s'est déroulée sur les parcelles B 592 et 594 dans le Quartier Hackaert situé sur la commune de Basse-Pointe. Les deux parcelles diagnostiquées correspondent à une partie d'habitation dite « Akaert », portée sur la carte des chemins royaux, éditée vers 1785. La maison de maître a été récemment détruite par la construction d'un supermarché vers les années 2000. Aujourd'hui, des vestiges en élévation de l'usine sucrière du même nom sont encore visibles. Il s'agit de la partie industrielle de l'habitation ( cheminée, restes des bâtiments, etc. ) intégrée dans une exploitation bananière. L'opération de diagnostic archéologique était donc susceptible de rencontrer les vestiges enfouis liés à cette installation industrielle mais également des traces d'occupation précolombiennes. Quatre sondages d'une superficie globale de 337 m<sup>2</sup> ont été effectués. Ils couvrent environ 12 % de la surface prévue par le projet. Tous les sondages s'avèrent positifs. On constate la présence de structures archéologiques en creux ( fosses, trous de poteau ) mais également les restes de constructions bâties ( dispositif d'adduction d'eau, escaliers, murs ). L'apparition de ces vestiges oscille entre - 0,5 m et - 1,4 m. Ceci est à mettre en relation avec un remblai contemporain à l'extrémité occidentale de la parcelle B 592. Dans la partie orientale de la parcelle étudiée ( parcelle B 594 ) ce remblai est inexistant et les structures apparaissent au contact avec des pierres ponceuses entre -0,7 m et -1,2 m. La chronologie, établie principalement à partir de l'étude des fragments de céramique, couvre une période allant du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun vestige

de l'occupation amérindienne n'a été mis au jour. Les premières traces d'installation témoignent d'une activité sucrière ( sondage 2 F18 ) dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui sont probablement à l'origine de cette habitation. La fabrication du sucre attestée également par Moreau du Temple, devait se poursuivre jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, en se référant à la thèse de M. P. Vignial ( 2011 ), l'habitation Hackaert, appartenant successivement aux familles Pérès Duvivier ( 1794 ), ensuite dès 1807 aux Fortier, et à partir de 1823 à Vignial Pierre ( marié en 1797 avec Justine Pérès Duvivier ) avait pour activité principale la production du sucre de canne. Évidemment, les installations d'usine ne semblent pas se trouver sur la zone diagnostiquée. Le moulin à eau et la cheminée se trouvent dans la partie orientale du site comme le montre la carte de Moreau du Temple ainsi que les vestiges encore visibles sur place. En dehors des fosses et des trous de poteau, donc l'agencement et la chronologie précise restent encore à déterminer, le diagnostic a permis de mettre au jour un système, à première vue complexe, lié probablement aux aménagements d'un jardin d'agrément. Dans le sondage n°1, on découvre un soubassement ( F9 ), large de 0,7 m et composé de blocs de pierres. Sa orientation est nord-sud. Il peut s'agir de la couverture d'une adduction venant alimenter le bassin. Cet aménagement n'existe plus dans le sondage n°2, probablement à cause des perturbations à l'époque moderne. Toujours dans le même axe, on découvre dans le sondage n°3, en partant du haut vers le bas : des restes du dallage d'un niveau de circulation dont la largeur conservée est de 1 m ; cinq marches construites en dalles de pierres et en carreaux de terre cuite. Les marches se rétrécissent devant la pente pour déboucher dans un canal d'adduction d'eau de 0,2 m de large ; - le canal observé sur près de 5 m de longueur,

situé au centre d'une anomalie topographique à la jonction des parcelles. Le canal est placé à 63 m d'altitude, tandis que l'extrémité de la parcelle au nord se trouve à 61 m. Ce dénivelé correspond à l'emplacement d'une fontaine ou d'un bassin de rétention d'eau, précédé d'un dispositif de cascade ? La chronologie de cet aménagement est située plus tard vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en se référant à une monnaie de 1841 à l'effigie de Louis Philippe I<sup>er</sup> et découverte au sommet de comblement du canal. L'ensemble de la construction est édifié à l'aide d'un mortier sableux jaune à la base de chaux. Le dispositif décrit ci-dessus a subi des réparations et des modifications durant le XIX<sup>e</sup> siècle. On constate

l'emploi de béton gris dans quelques parties du canal et la création d'un socle de 2 m de côté ( F 35 sondage 3 ) au conduit d'eau. En conclusion, l'ensemble des vestiges archéologiques sur les deux parcelles diagnostiquées met en lumière les installations associées le plus vraisemblablement à une partie « jardin » et plus globalement à la gestion de l'eau au sein de l'habitation sucrière Hackaert entre XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

**Christophe DUNIKOWSKI**

**BASSE-POINTE**  
Habitation Pécoul

Colonial

L'opération programmée de sondages archéologiques s'inscrit dans la continuité des travaux de restauration de l'habitation Pécoul engagés depuis 2013. Cette dernière campagne porte sur "l'ancien hangar à engrais" ( Bât. I ). Celui-ci correspond dans sa fonction initiale à la purgation mentionnée dans l'inventaire de 1764 et coïncide avec la première phase de production sucrière. Il est ensuite affecté, au moins en partie, à la production de rhum, d'abord comme activité secondaire dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle puis principale, à partir de 1884, quand la distillerie de type Labat y est mise en place. L'activité est modernisée en 1891 et déplacée dans un bâtiment voisin. Il est vraisemblable que le premier conserve une fonction d'entrepôt pour le rhum. Il est par la suite ( XIX<sup>e</sup> siècle ) utilisé de manière plus opportuniste, en lien avec l'activité agricole de l'habitation ( atelier mécanique puis dépôt de produits contrôlés ). L'opération a été menée en concertation avec P. Bortolussi, ( Architecte en Chef des Monuments Historiques ) et les équipes en charge des travaux ( s.m.b.r. en particulier ) avec les contraintes du chantier en cours. Elle a poursuivi deux objectifs complémentaires : nourrir le projet architectural en privilégiant l'archéologie du bâti par l'analyse des élévations et la réalisation de six sondages implantés au droit de la façade antérieure et à l'intérieur du bâtiment ( S12 à 17, soit au total 12,78 m<sup>2</sup> ), et documenter l'occupation du site par la fouille de la pièce désignée par la mémoire collective comme un cachot ( pièce 1, S11, 17,68 m<sup>2</sup> ) qui avait fait l'objet d'une première reconnaissance en 2013 ( Cazassus-Bérard 2016 ). Les sondages et les élévations montrent deux phases principales de construction. La première ( milieu XVIII<sup>e</sup> siècle ) est représentée par un bâtiment de plan rectangulaire ( 21 m. X 8 m. environ, soit 65 pieds X 25,5 pieds ) implanté dans l'axe du relief naturel. Le dénivelé est mis à profit pour aménager une pièce voûtée en sous-œuvre dans sa largeur ( pièce 1 ). Les murs de maçonnerie présentent une largeur de 0,65 m, soit 2 pieds. La construction est prolongée au sud-ouest ( environ 11 m. ) et augmentée d'un niveau probablement au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'épaisseur des nouveaux murs ( 0,55 m ) est légèrement inférieure à celle des premiers. L'espace intérieur contemporain présente un pavage réalisé avec des galets de roche mécanique posés à plat sans mortier, situé à 1,60 m sous le niveau de sol actuel. Il est scellé par une couche de remblai et/ou d'effondrement constitué des matériaux affectés, au moins en partie, à la production de rhum, de couverture en tuiles écaillée. Trois contreforts massifs ( 1 x 1 m ) viennent renforcer la façade ouest dans la première moitié du siècle suivant, après une phase d'abandon consécutive à l'évacuation de 1902. La toiture en tanchée de construction qui leur est associée vient attacher les couches d'occupation et aménagements intérieurs, néanmoins, la présence d'un trottoir semble devoir être écartée. Certains sondages ont montré une limite d'emprise du mobilier céramique en remploi qui, à titre d'hypothèse, pourrait constituer un sol d'usage comme cela a déjà été observé en 2011 dans l'avant-cour et en 2013 dans l'espace compris entre le canal sud-nord et les communs est. La pièce 1, entièrement fouillée, présente une unique ouverture constituée par une baie en arc segmentaire ( hauteur maximale 1,70 m ) à ébrasements déterminant une largeur extérieure de 1,30 m pour 1,45 m à l'intérieur. Ils portent chacun trois évidements superposés pouvant recevoir des gonds ou des barres de blocage. Une fermeture à double vantaux ouvre vers l'intérieur et vient en butée sur le linteau. La présence d'une feuillure extérieure courant jusqu'à la base de la baie détermine un second système de fermeture opposé. Rien n'interdit de penser qu'ils aient pu fonctionner simultanément. La pièce rectangulaire ( 6,80 x 2,60 m ) d'une surface montre une voûte légèrement surbaissée réalisée en briques sur champs reposant sur des murs à l'appareil irrégulier et enduits. Le sol est tout aussi soigné et présente une pente régulière de 3 % orientée vers l'ouverture. Le pavage est constitué de blocs de module régulier sur lequel un enduit de finition très compact ( chaux, sable et mélasse ? ) est apposé.

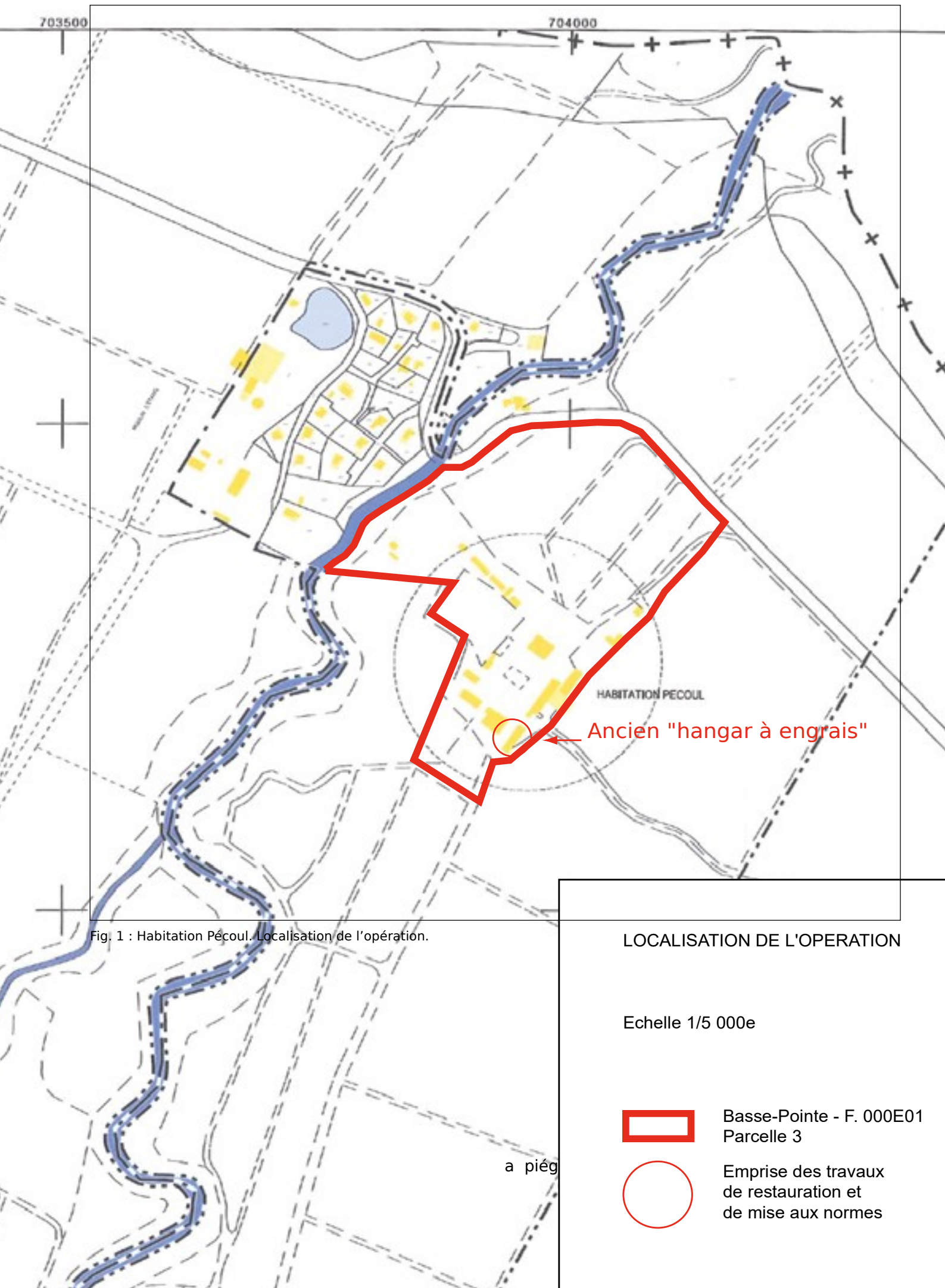




Fig. 1 : Habitation Pécoul. Localisation de l'opération.

LOCALISATION DE L'OPERATION

Echelle 1/5 000e

-  Basse-Pointe - F. 000E01 Parcelle 3
-  Emprise des travaux de restauration et de mise aux normes

a piég



Fig. 2 :  
 Vue générale de  
 la pièce en sous-œuvre  
 depuis l'entrée avec,  
 de part et d'autre, une  
 banquette maçonnée  
 et une fosse  
 surcreusée.



Fig. 3 :  
 Vue du système de  
 fermeture intérieur avec,  
 au premier plan, le seuil  
 d'origine, et, au second,  
 le seuil rehaussé avec son  
 sol aménagé en cours de  
 démontage. Deux murs  
 de soutènement sont  
 visibles au fond.



La désaffectation de cet espace semble devoir être mise en relation avec l'abandon du site consécutif aux éruptions de la Montagne Pelée du début du ~~XIX~~<sup>XIX</sup> siècle qui s'est accompagné ici d'importantes perturbations du réseau hydrographique. Le comblement de la pièce se présente sous la forme de dépôts lités d'épaisseur et de nature variables formant une couche de plus d'un mètre d'épaisseur. Sa morphologie indique qu'il a été réalisé par l'apport de matériaux mobilisés par les eaux de ruissellement.

Si l'interprétation fonctionnelle de cette structure reste délicate, aucun élément probant n'est venu étayer la thèse d'une utilisation carcérale. Les sources historiques témoignent quant à elles de la présence d'un cachot au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle en rez-de-chaussée du colombier mitoyen de l'hôpital (communs est). Sa disposition pourrait en revanche la rapprocher d'une case à vent associée à une réserve d'eau. Enfin, la relative concentration de tessons de dame-jeanne et de bouchons en céramique à la base des dépôts plaiderait en la faveur d'un dernier usage comme cave ou dépôt au tournant des ~~XIX~~<sup>XIX</sup> siècles en lien avec l'évolution économique de l'habitation désormais tournée vers la production rhumière.

**Jeanne CAZASSUS-BERARD**

tentant d'associer au fragment en place. Ce nouvel agencement s'accompagne de la mise en place du sol aménagé reconnu en 2013 (Cazassus-Bérard 2016) et de murs de soutènement perpendiculaires entre eux. La feuillure observée sur le seuil est cohérente avec celles des piédroits et du linteau. Elle indique le débattement d'une porte à double vantaux raccourcis ouvrant vers l'extérieur. Le système de fermeture n'a pu être déterminé.

#### Bibliographie

**Cazassus-Bérard 2016 :**

CAZASSUS-BÉRARD ( J. ) : Basse-Pointe – Habitation Péroul. In : *Bilan Scientifique Régional 2011-2013*. Fort-de-France: Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Générale des Patrimoines – Direction des Affaires Culturelles de Martinique – Service régional de l'archéologie. 2016, pp. 95-96.

Le projet de construction d'une résidence dans le centre-ville de Fort-de-France, à l'angle de la rue Arago et de la place Clémenceau, a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. Sur une surface de 309 m<sup>2</sup> couvrant 53 m<sup>2</sup> ont été ouvertes. Les sources iconographiques situent l'urbanisation du quartier dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la construction d'un bâtiment à la sortie du pont menant à l'hôpital.

L'expertise archéologique a mis en évidence 5 phases successives d'occupation depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

La première phase correspond à la viabilisation de ce secteur encore marécageux avec le creusement d'un chenal bordé de bâtiments de qualité.

La deuxième phase évoque un épisode d'inondation. La troisième phase correspond à un programme de viabilisation par remblaiement massif et canalisation d'un chenal primitif.

La quatrième phase marque quant à elle une urbanisation intensive du secteur avec l'édification de nouveaux bâtiments suivant peu ou prou l'organisation architecturale antérieure.

La cinquième et dernière phase comprend l'utilisation et les transformations réalisées dans ces mêmes bâtiments au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à leur abandon récent.

Cette opération met en évidence un des premiers quartiers urbanisés à l'extérieur du canal. L'étude des vestiges, densément stratifiés sur environ 1,50 m d'épaisseur et particulièrement bien conservés, associée à des recherches environnementales et archivistiques enrichirait les données actuelles sur la morphogénèse de la cité. Ce diagnostic participe en effet pleinement à un programme de recherche archéologique récemment engagé sur la ville de Fort-de-France.

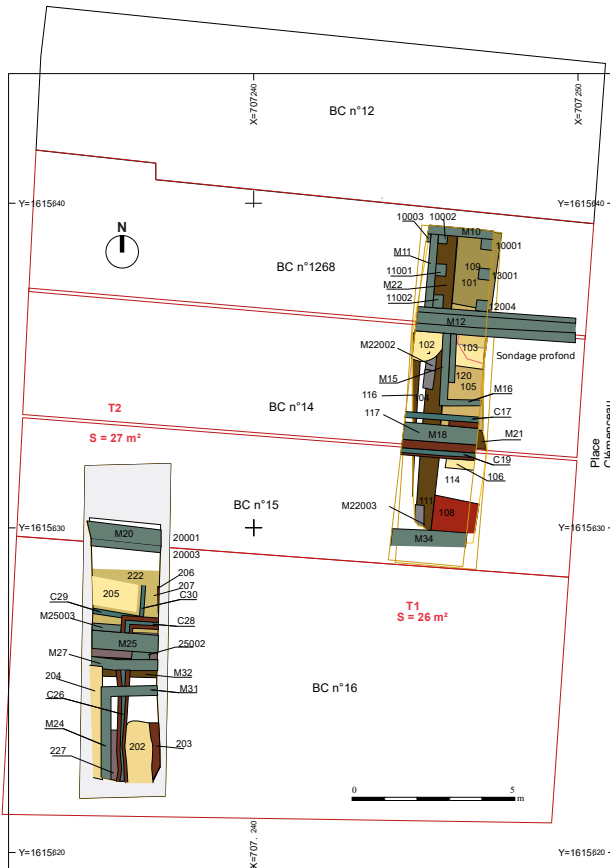


Fig. 1 : Plan général de l'opération de diagnostic archéologique.

Anne JEGOUZO



Fig. 2 :  
Détail des vestiges découverts dans la tranchée 2 : murs, sols, canalisations.

Le projet de construction d'un immeuble de logements sociaux à l'angle des rues du Pavé et du Capitaine Manuel à Fort-de-France a rendu nécessaire l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique sur une surface de 400 m<sup>2</sup>. L'expertise archéologique menée de permis d'étudier un secteur de la cité localisé en dehors de « l'enceinte » matérialisée par le canal de la Levée. Sur la route directe menant au Fort Bourbon, ce quartier est urbanisé au regard des plans anciens dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les trois tranchées ouvertes sur une superficie de 77 m<sup>2</sup> ont ainsi mis en évidence différentes étapes de l'évolution de ce secteur. La topographie naturelle du terrain, légèrement surélevée, est, au contraire des marais environnants, propice à la viabilisation. Les premiers niveaux anthropiques observés contenant les artefacts céramiques les plus anciens datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si aucune structure construite n'a pu être associée, le mobilier illustre une occupation du secteur dès cette période. Par la suite le terrain est remblayé avec des déchets de substrat rocheux. Cet événement assainissant révèle certainement un programme d'urbanisation de l'espace réalisé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Deux phases de constructions ont pu être repérées. Il s'agit probablement de petites constructions en bois sur solin de pierres. Les intérieurs devaient être planchéiés et les cours extérieures aménagées. Toutefois, les limites de l'expertise ne permettent pas d'établir un plan d'organisation du bâti. Un épais remblai d'abandon ou d'occupation contenant du mobilier en abondance peut être mis en relation avec ces structures. Ces indices inscrivent l'occupation au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et illustrent une zone d'habitat ou de commerce appartenant à une population de classe moyenne ou haute. L'identification semble pas correspondre au statut évoqué par les sources iconographiques que l'on dénomme en effet le secteur comme « quartier des misérables ». Cette dichotomie entre les données archéologiques et historiques s'explique-t-elle par une production abusive de plans de la ville sans relevé systématique de terrain ou par la présence sur cet îlot d'un commerce utilisant de la vaisselle de qualité, telles une auberge ou une taverne, situé en sortie de ville et sur un axe militaire principal ?

Anne JEGOUZO

Les résultats du diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2014 ont donné lieu à une prescription de fouille préventive sur le site du Nouvel Hôtel de Police de Fort-de-France qui a porté sur une superficie de 5 735 m<sup>2</sup>, comprenant les parcelles AR 216, 225 et 226 (compète ou ouragan ) reste hypothétique, la Martinique se trouvant en effet sur un point chaud, en bordure d'un arc volcanique et sismique actif et dans une zone d'instabilité climatique forte ( Zone Intertropicale de convergence ).

En tenant compte des bermes de sécurité conservées aux abords de cet espace ( près de la voirie et des bâtiments mitoyens ), l'emprise décapée a atteint une surface de 4 450 m<sup>2</sup>, soit près de 80 % de la zone prescrite.

Le site est localisé dans le centre-ville, au sein d'un îlot urbain délimité par le boulevard Charles de Gaulle au nord-est, la rue de la Redoute de Matouba au sud-est, la rue Jacques Cazotte au sud-ouest et la rue Félicien Éboué au nord-ouest. Cet îlot se trouve à quelques mètres au nord de la place de la Savane, laquelle borde le Fort Saint-Louis bâti sur un éperon rocheux formant une avancée de 300 m dans la baie.

L'étude géomorphologique s'appuie sur une stratigraphie relativement puissante se rapportant à la fois au terrain naturel et à l'aménagement de ce secteur. Le quartier a été fondé sur des terrains en cours d'assèchement correspondant à d'anciennes mangroves. On observe la présence d'une formation littorale liée à un phénomène de submersion de la frange côtière. Sa datation est malheureusement impossible et son origine ( tsunami, opération s'est déroulée du 20 avril au 10 juillet 2015, soit sur une durée de douze semaines. L'équipe était composée de neuf personnes issues des sociétés Éveha et Hadès.

Comme lors du diagnostic, la nappe phréatique a été rencontrée assez rapidement, à une cinquantaine de centimètres sous le sol actuel. La présence de cette eau a nécessité une adaptation des techniques de fouille et la mise en place d'un système d'évacuation efficace. Cette contrainte a constitué l'une des difficultés majeures de cette opération.

Celle-ci a livré près de 450 structures, principalement disséminées dans les parties sud-ouest et nord-est de l'emprise, la partie centrale étant moins densément occupée.

Quatre grandes périodes d'occupation ont été établies. Elles témoignent d'une occupation continue initiée dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui s'est poursuivie jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

La majeure partie des maçonneries civiles attribuées à la première urbanisation du secteur occupent le sud-ouest de l'emprise ( zone 1 ) et sont rattachées aux installations militaires de l'Arsenal d'Artillerie. Des vestiges des habitations civiles ont également été mis au jour au sud-ouest de la parcelle ( fig.2 ).

Les sondages profonds ouverts en différents points ont permis de reconnaître le terrain naturel et le substratum. Il se présente sous la forme d'un tuf altéré et rocheux et de teinte beige en partie nord-est. Le terrain naturel s'apparente à des couches argileuses mélangées à du sable et contenant des végétaux décomposés et des coquillages ( mangroves ). Au sud-ouest du site, un niveau sableux gris contenant de nombreux restes de petits coraux est interprété comme un événement de haute énergie submergé ( tsunami ? ). Il recouvre le terrain naturel et précède les différentes occupations des lieux.

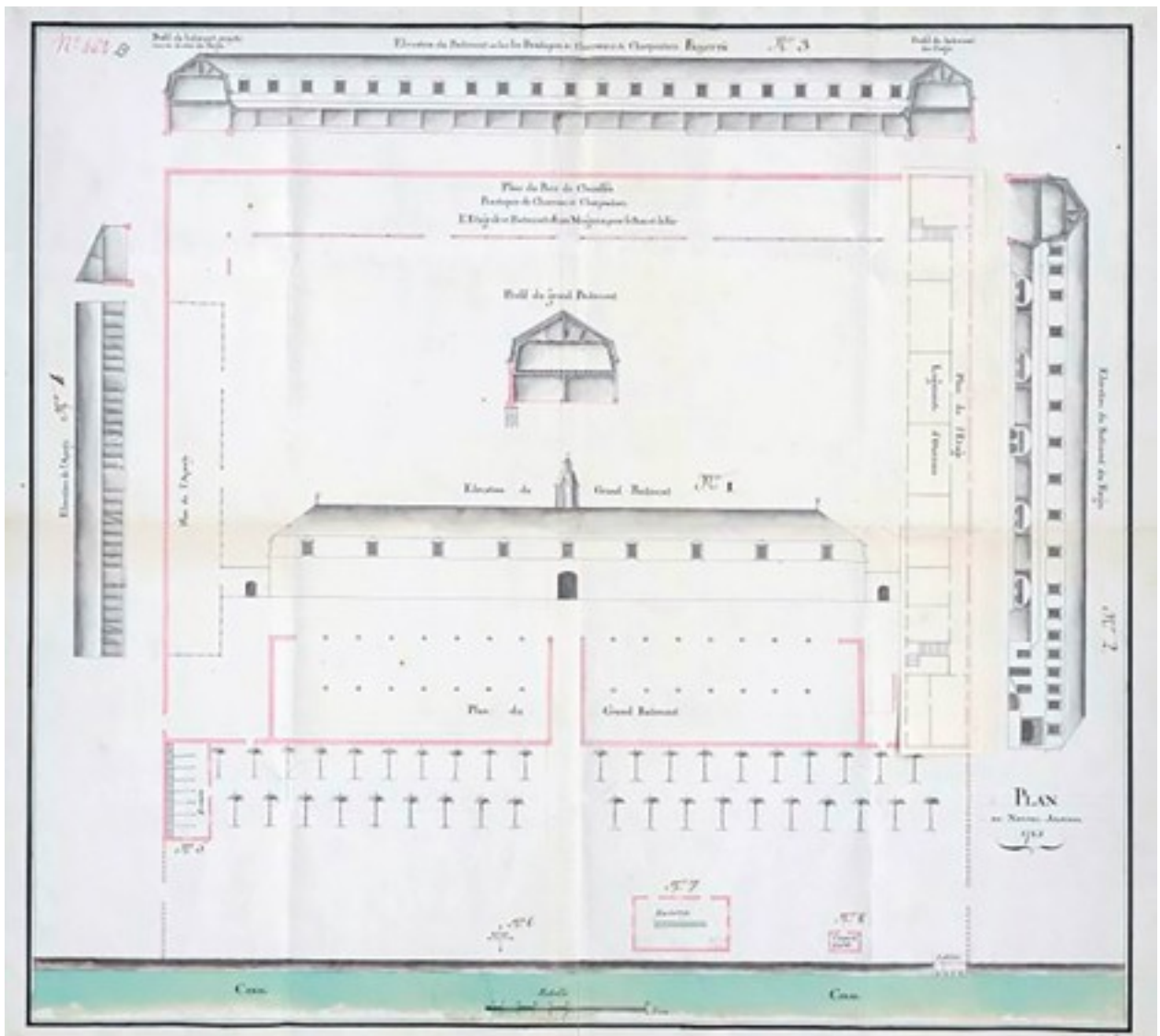


Fig. 1 : Grandcour, plan du nouvel arsenal, (Source : FR ANOM 13DFC386B ).



Fig. 2 : Plan général des vestiges des phases 1, 2, 3 et 4. Photographie et orthophotographies : J. Ducreux, DAO : M. Navetat, Éveha-Hadès 2015.

Certains murs incluent également des blocs de madrépore, des fragments de terre cuite architecturale ou des poteaux en bois, témoignant probablement d'une élévation en matériaux périssables.

Le reste de l'emprise paraît avoir servi de cour ou de jardin. Les murs identifiés en partie nord pourraient correspondre à des bordures de chemin ou encore à des délimitations de parcelle.

Le mobilier associé à cette phase d'occupation évoque une période comprise entre la seconde moitié et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Comme d'autres secteurs de l'agglomération ces nouvelles parcelles sont rapidement réservées à des installations militaires. L'arsenal d'artillerie, fondé en 1782, occupe ainsi les deux tiers nord du terrain étudié à l'extrémité méridionale conservant des habitations. Un nouvel apport de remblais précède sa construction.

Initialement constitué d'un bâtiment, ce complexe est rapidement développé par trois ailes supplémentaires et par des structures plus légères implantées le long du canal. Ces découvertes sont conformes aux représentations du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Seule une partie de ces constructions a pu être observée, car certains éléments sont extérieurs à l'emprise de fouille et s'étendent sous les actuelles voies de circulation ou sous les bâtiments bordant les parcelles.

Les édifices sont légèrement décalés par rapport aux habitations civiles. Ils sont ainsi orientés selon deux axes perpendiculaires nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est. Leur architecture paraît davantage adaptée à un milieu humide, puisque les fondations les plus profondes s'installent sur des bastaings de bois. Les maçonneries intègrent, tout comme pour la première phase, des matériaux d'origine locale tels que des roches volcaniques ( andésite ) ou encore des coraux ( madrépores ). Certains bâtiments présentent des façades sur cour ouvertes reposant sur des piles maçonnées supportant des poteaux de bois.

Les plans anciens nous permettent de restituer les fonctions des principaux ensembles, à savoir le grand bâtiment de l'arsenal au nord-est, un appentis reconstruit en hangar au sud-est et le bâtiment « des charrons et des charpentiers » au sud-ouest. Le bâtiment des forges venant clôturer l'ensemble au nord-ouest est situé en dehors de l'emprise. D'autres éléments non représentés ont été découverts. Un alignement de piles maçonnées situées le long du canal et associées à un niveau de plancher, témoigne de constructions dont la fonction reste indéterminée. Une structure en bois pourrait correspondre à l'installation de grue, comme l'indique le plan Grandcour de 1783. Enfin, en partie ouest, un ensemble de structures associant bois et maçonnerie est assimilable à un lavoir. Peu de canalisations et de caniveaux se rattachent à cette phase de construction. Ce constat s'explique probablement par leurs récupérations ou reprises au cours de la seconde période d'occupation militaire.

Quelques niveaux de sols apparaissent et il faut également signaler un niveau de circulation disposé

parallèlement au canal et conservant des empreintes animales et des ornières laissées par les roues de charriots ( fig. 3 ). Cet aménagement est par la suite rechapé par des rejets de forge, ce qui témoigne de l'important travail du métal présent sur le site.

Le mobilier en verre et en céramique associé à cette occupation est assez pauvre. Bien plus abondant, le matériel métallique est composé à 90 % des projectiles retrouvés sur le site.

L'organisation du site change dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Construite entre 1818 et 1826, une « caserne de l'artillerie et du génie » s'étend à l'emplacement des propriétés civiles. Elle est composée de trois ailes bordées par un trottoir pavé et par un caniveau. Réalisée par Garin en 1826, le Plan des établissements publics du Fort Royal compris entre les rues Saint-Antoine, Bertin, le Carénage et le canal en détaille l'organisation. Il indique que sa partie centrale comprend cantine, ateliers et réfectoires et qu'elle est flanquée par deux magasins d'outils et d'habillement. Ses ailes servent de corps de garde et de cachot ; elles accueillent aussi des forges au sud-est et la cantine des officiers au nord-ouest. Elles se raccordent ensuite aux anciens bâtiments. Extérieure à l'emprise fouillée, l'aile nord-ouest est occupée par le directeur, les officiers et les domestiques, tout en accordant une large place au rez-de-chaussée à d'autres forges et aux ateliers travaillant le fer. L'aile orientale regroupe une armurerie, un parc aux affûts, le jardin du directeur, un parc à boulets, des latrines accolées au « grand bâtiment » et un espace associé à la salle d'armes.

La construction de cette caserne a également entraîné la réorganisation de la partie méridionale du terrain. Le « bâtiment des charrons et des charpentiers » est d'abord amputé de ses extrémités et correspond dorénavant à un atelier en bois dont l'étage sert de salle d'armes. Un lavoir y est ensuite aménagé, avant d'être démantelé, comme le reste de l'édifice, et remplacé par un muret vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.



Fig. 3 : Détail de la vue en plan de l'US 2437 - traces d'animaux. © : équipe de fouille, Èveha-Hadès 2015.

Au nord-est, le « grand bâtiment » est, selon Ga affecté à la Direction de l'Artillerie. Pour autant, il se encore au stockage du bois ( à l'est ) et des voitures l'ouest ). La fouille a révélé une partition de l'espace rez-de-chaussée qui n'apparaît pas sur les plans.

Ce domaine est ensuite divisé en trois ensembl cours des années 1860. Étendue à des terrains gagr sur l'ancien canal, sa partie septentrionale accu dorénavant les Transports généraux, dont un bâtim a été mis au jour en partie nord-est du site.

Ces édifices font régulièrement l'objet de travau cours du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment pour les adapter leurs nouvelles fonctions ou pour améliorer leur con ( fig. 4 ). Des réparations doivent également palli dégradation ou les dégâts provoqués par des séism. Les maçonneries ne diffèrent pas, par leur mise œuvre, de celles de l'arsenal. Un nombre important structures liées au drainage de l'eau a en revanche identifié.

Le verre et la céramique sont peu représentatifs de phase d'occupation. Le mobilier métallique est enco une fois largement majoritaire ( fig. 5 ).



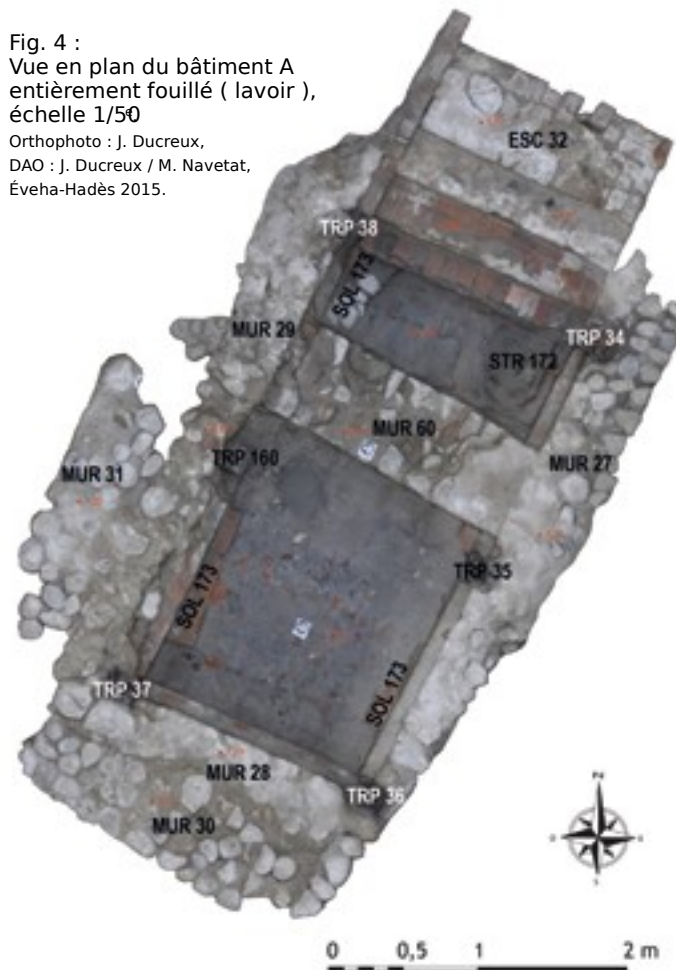
Fig. 5 : Vue de détail de la fosse FOS 73 ( US 1110 ), mobilier métallique. Cliché : équipe de fouille, Èveha-Hadès 2015.

La majeure partie de la direction et de la caserne d'artillerie n'est pas démolie avant les années 1980. La partie orientale de la direction est toutefois démantelée bien avant, entre 1902 et 1925, comme l'indiquent les premiers clichés aériens disponibles. Cette démolition résulte probablement d'un incendie survenu vers 1906. Les locaux - une partie du moins - semblent être transformés en école au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette institution occupant une des dépendances de la caserne d'artillerie a cessé d'exister en 1902. Les élèves du lycée Victor Schœlcher ( ancien « Collège national » ) de Saint-Pierre y auraient été accueillis après la destruction de leur établissement par l'éruption de la Montagne Pelée en 1902. Peu de vestiges matérialisent ces événements de la première moitié de siècle. En effet, les éléments mis au jour se rapportent essentiellement à des travaux effectués à partir des années 1950.

Différentes constructions en béton sont implantées sur le site durant cette période.

Fig. 4 : Vue en plan du bâtiment A entièrement fouillé ( lavoir ), échelle 1/50

Orthophoto : J. Ducreux,  
DAO : J. Ducreux / M. Navetat,  
Èveha-Hadès 2015.



Les ailes nord-ouest et sud-est de la caserne sont encore présentes sur un cliché aérien de 1982, date à laquelle la caserne d'artillerie a déjà été transformée en collège Cassien Sainte-Claire. L'ensemble de ces bâtiments a été rasé peu après un nouvel incendie en 1985. Une série de photographies aériennes prises en 1988 illustre l'arasement des lieux. Dans le même temps, de nouveaux édifices sont élevés, en particulier celui qui correspond actuellement à un établissement bancaire et qui occupe l'angle nord de l'îlot urbain (parcelle AR 182 ).

La fouille préventive du site du Nouvel Hôtel de Police enrichit les connaissances des premières urbanisations de ce secteur, tant pour l'habitat civil que pour l'occupation militaire, et précise leurs évolutions. Elle met notamment en évidence les différents modes de construction et l'adaptation des lieux aux contraintes environnementales.

**Mylène NAVETAT**  
avec la collaboration d'**Antoine NADEAU**

## GRAND-RIVIÈRE Quartier Beauséjour

L'opération de diagnostic archéologique est réalisée en amont du projet de création d'un parc éolien dans le secteur du Quartier Beauséjour sur la commune de Grand-Rivière. Une partie des terrains concernés par la prescription accueillera un ensemble de sept éoliennes, une autre est réservée aux réseaux de conduites et à des espaces de stockage. Ce projet est implanté sur un terrain d'une superficie totale de 70 000 m<sup>2</sup>, les terrains impactés représentent une superficie de 75 800 m<sup>2</sup> et sont répartis sur 10 zones.

L'intervention archéologique s'est déroulée sur le terrain du 7 au 23 octobre 2015.

31 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble de la parcelle. Elles sont réparties dans les neuf zones concernées par le projet. La superficie totale sondée représente 3 709 m<sup>2</sup>, soit 5 % des terrains prescrits. Ce taux est quelque peu à nuancer au regard de la totalité de la superficie disponible.

Dans certains secteurs de l'emprise, la forte accumulation sédimentaire a entraîné la réalisation de tranchées relativement profondes ( plus de 1,50 m ).

Les observations stratigraphiques sur l'ensemble des zones révèlent un profil général de la sédimentation homogène et régulier. Les couches stratigraphiques de surface ( terre végétale ) se dilatent dans les secteurs, situés en bas des pentes et se contractent au sommet. Ponctuellement, des sondages profonds ont été effectués aux extrémités des tranchées. Ces fenêtres d'observation ont permis, dans deux secteurs, une analyse fine de la stratigraphie ( G. Caruzzo, IPGP-OVSM ). Cette étude réalisée *in situ* met en évidence trois des dernières éruptions de la Montagne Pelée ( P1, P2 et P3 ) et fournit ainsi de nouvelles données sur les éruptions pliniennes du volcan dans ce secteur de l'île. En dépit d'un contexte favorable à une implantation anthropique, aucune trace de vestige archéologique n'a été observée lors de cette expertise. Seuls, quelques tessons de céramique dont les faciès appartiennent à la période précolombienne ont été retrouvés en position secondaire.

**Emmanuel MOIZAN**

## LE LAMENTIN Chambord

Colonial

Le diagnostic réalisé sur la commune du Lamentin au lieu-dit Chambord s'inscrit dans le cadre de la construction de 63 logements répartis en 7 bâtiments. Un arrêté de prescription a été émis par le Service archéologique de la DAC Martinique en octobre 2014 et la réalisation du diagnostic confié à l'Inrap s'est déroulée du 2 au 5 mars 2015.

La parcelle P 801 concernée par la prescription, couvre une surface de 12 025 m<sup>2</sup>. Elle est bordée au sud par la rivière de Longvilliers et au nord par la route départementale 15. La topographie du terrain présente

une légère déclivité NE-SO qui s'accroît à l'approche de la rivière. Les caractéristiques topographiques de ce terrain un lieu d'implantation potentiellement favorable à toutes les époques. Pour la période moderne, la carte de Moreau du Temple indique l'existence à peu de distance de l'Habitation Deshabays localisée à 300 m plus au sud. Aucune construction n'est signalée dans le secteur qui a concerné l'opération.

L'expertise aura permis de mettre au jour un bâtiment sur fondations maçonnées de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il présente un plan rectangulaire avec sur



Fig. 1 : Vue des structures de la tranchée 2 depuis le sud.



Fig. 2 : Vue des vestiges de la tranchée 8 depuis le sud-ouest.



sa façade sud-ouest ce qui peut être interprété comme une galerie. La fonction probable de cette construction sans être clairement établie, peut être rapprochée de sphère domestique.

De part et d'autre de cet établissement, se développent plusieurs aménagements non datés. Au nord-ouest, il s'agit d'un creusement linéaire, excavé et peu profond dans lequel au moins deux empièvements ont été aménagés ( seuil, radier ? ). Au sud-est, trente creuses circulaires matérialisent les vestiges d'une plusieurs constructions sur poteaux plantés.

Nicolas BIWER

## LE LAMENTIN Chambord

Colonial

Le projet de construction de logements au lieu-dit Chambord sur la commune du Lamentin a entraîné l'émission d'une prescription de fouille archéologique préventive. Cette prescription faisait suite à un diagnostic réalisé par Nicolas Biwer ( Inrap ) au premier trimestre 2015 sur un peu plus de 12.000 m<sup>2</sup>.

Cette prescription a permis de mettre en évidence de nombreux vestiges archéologiques maçonnés et fossoyés en lien avec une occupation d'époque coloniale de la fin de l'époque moderne et du début de la période contemporaine.

La fenêtre de fouille, d'environ 300 m<sup>2</sup> a été implantée au centre des parcelles diagnostiquées là où la densité de vestiges était apparue la plus importante. L'opération de fouille s'est déroulée à l'automne 2015 et a mobilisé une équipe de 7 à 8 personnes pendant 5 semaines.

Délimitée au sud par la rivière de Longvilliers, la zone d'intervention est située sur un replat bordé par de fortes dénivelés au sud, à l'est et à l'ouest. Les vestiges sont implantés dans un substrat argileux dont les teintes varient, du nord vers le sud, du brun/orangé au rouge en passant par le jaune.

### Une première phase d'occupation discrète

Bien que mal caractérisée, une première phase d'occupation a été appréhendée. Dans notre cas, ce n'est pas le mobilier qui a permis de la mettre en évidence mais les relations stratigraphiques. En effet, recoupées par des constructions postérieures, plusieurs structures fossoyées ont été mises au jour. Une forte concentration est nette dans la partie centrale sous le bâtiment 2. Il s'agit de fosses circulaires de 0,50 à 0,60 m de diamètre à l'ouverture, conservées parfois sur 0,50 m d'épaisseur. Le profil de ces fosses et l'alignement de certaines selon des axes repris ultérieurement par les fondations du bâtiment 2 nous ont incités à y voir un premier état du bâtiment sur poteaux. Néanmoins, les diamètres peu caractéristiques pour des poteaux et un remplissage relativement stérile ( absence de négatifs ou de calage en pierre ) ne permettent pas réellement d'aller dans ce sens.

Une des fosses coupées par le bâtiment 2 a livré un bord de marmite ( production de Vallauris ) connu dans le large XIX<sup>e</sup> siècle.

Le mobilier est peu abondant mais très homogène. Il s'agit de productions locales ou importées d'Europe. Céramique, fragments de bouteille en verre soufflé et tuiles plates à crochet appartiennent principalement à une fourchette comprise entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs tronçons de fossés ont également été observés. Leur attribution chronologique est délicate, certains étant même contemporains. Leur fonction est probablement le drainage du terrain.

Les contextes coloniaux entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'analyse du plan a permis de repérer d'autres concentrations de fosses : dans la partie ouest du bâtiment 1 ou au nord-est de ce dernier.

Si ces fosses, de modules plus variés ( 0,20 à 0,60 m ) et sans mobilier, ont été associées à cette première phase c'est que certaines sont recoupées par des structures postérieures ( maçonneries ou drains ). En outre, leur incohérence spatiale avec les constructions inciterait à les associer à un état antérieur.

Topographiquement, toutes ces fosses ne forment pas un ensemble organisé et il est difficile d'assurer qu'elles soient strictement contemporaines. Ni la nature du remplissage, ni le profil ne permettent de leur attribuer une fonction précise ( dépotoir, stockage... ). Malgré tout, elles attestent d'une occupation du site antérieure à l'implantation de l'habitation.

### La mise en place d'un paysage agricole : des fossés d'irrigation et des fosses de plantation ?

Un grand fossé de direction nord/sud a été largement observé en limite orientale de la fouille ( Fossé 1 ) sur environ 40 m de long. La fonction drainante de ce fossé paraît évidente. Un réseau est/ouest de petits fossés lui est connecté. Bien que mal conservés, ils forment une organisation cohérente du paysage qui pourrait être liée à de l'irrigation.

Associées pour le moment à ce grand fossé, de nombreuses structures fossoyées ont été interprétées comme des fosses de plantation. De plan circulaire, elles ont un diamètre qui varie entre 0,20 et 0,50 m. La conservation de ces fosses est très variable d'un point à l'autre du site. Trois concentrations ont été mises en évidence : une première au nord-ouest du site, une autre au sud-ouest du bâtiment 2 et une troisième dans le prolongement sud de ce même bâtiment. Elles ont livré aucun mobilier datant mais les alignements qu'elles forment sont calqués sur les axes du fossé 1. Quelques fosses circonscrites par les petits fossés latéraux peuvent être associées à cet état. Les rares tessons récoltés dans les fossés les placent dans un large XIX<sup>e</sup> siècle.

**Une grande phase d'aménagement : mise en place d'un ensemble de constructions et de son environnement**

Il s'agit de la phase du site la mieux documentée et surtout la plus dense puisqu'elle voit la mise en place d'un habitat et de nombreux aménagements agraires.

**Le grand bâtiment ( bâtiment 1 )**

L'élément structurant de cette phase est un grand bâtiment maçonné de plan quadrangulaire orienté nord-est/sud-ouest. Il se développe sur environ 30 m de long et 15 m de large et seules les fondations témoignent de son organisation spatiale.

Dans la partie nord-est ( ESP01 ), deux murs délimitent une allée où un dallage en terre cuite a été partiellement conservé. Cet accès donne sur un grand espace ( ESP02 ) d'un peu moins de 190 m<sup>2</sup>. Les murs ont été préservés très partiellement et, en fonction de l'analyse spatiale, il est probable que certains aient totalement disparus. À ce stade, il est difficile de savoir s'il s'agit d'une cour ou d'un espace intérieur.

Dans l'axe de l'entrée principale, sur le côté ouest de ESP02 deux murs semblent délimiter une ouverture. L'espace ESP02 pourrait alors être organisé autour d'un couloir desservant des pièces latérales. En fonction des plans connus pour cette époque dans les Antilles ( Charlery 2004 ), cette configuration semblerait plus adéquate que l'hypothèse d'une cour.

À l'extrémité nord-ouest, un premier espace ESP03 est restitué partiellement. Délimitée par trois murs, il pourrait s'agir d'une grande pièce traversante nord-ouest/sud-est. La présence de regards à cet endroit témoignerait plutôt d'un espace extérieur. Cet espace ESP03 se fermerait juste avant la canalisation nord. La façade nord est apparemment bordée par une galerie ( ESP05 ). En effet, à l'angle sud-ouest un tronçon de mur permet de restituer un espace profond d'environ 1,50 m qui correspondrait bien au module d'une galerie. Au niveau de la façade sud, la mauvaise conservation des vestiges ne permet pas de savoir si une galerie existait là aussi.

Fig. 1 :  
Plan général des vestiges  
( A. Masbernat-Buffat )



D'après le plan, la galerie pourrait border également le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. La céramique étudiée l'accès nord-est du bâtiment ( ESP07 et ESP08 ). Les murs, ici assez étroits, correspondraient plus à des murs qu'à des fondations de bâtiments. Le système de galerie est attesté dans de nombreuses maisons de maître comme celle de l'habitation Desrozières-Nouilles au Lamentin ou celle de l'habitation Acajou au François ( Charlery 2004 ).

Une seconde étape dans la construction de ce bâtiment est marquée par l'adjonction d'un espace ( ESP04 ) à l'extrémité ouest. Différenciée dès le départ par ses constructions liées au mortier, cette pièce est bien ajoutée a posteriori au bâtiment. À un endroit proche de la pente, une consolidation nécessaire. Il faut noter d'ailleurs que certains de cette seconde pièce ont totalement basculé l'ouest.

La grande diversité du mobilier, et en particulier verre, dans les contextes liés à l'occupation de ce bâtiment fournit plusieurs informations intéressantes. D'un point de vue de la datation, des fragments de bouteille en verre étaient au contact de la semelle de fondation d'un des murs du premier état du bâtiment. L'analyse de ces éléments par Laurence Serra suggère une fourchette chronologique entre 1830 et 1850 pour la construction du 1er état du bâtiment. Le remblai accueille l'installation postérieure de la pièce attenante ( second état du bâtiment ) a livré du verre daté

Le mobilier est attaché à un usage domestique. La typologie évoque une répartition des pièces : dans la partie occidentale des pièces privées de type chambre ou salle de bains ( ESP03 et ESP04 ) et dans la partie centrale des pièces commune de type salle à manger ( ESP02 ).

D'après l'étude du verre, l'absence remarquable de fragments de luminaire et de verre à vitre met en relief le caractère plutôt modeste de cette maison. Il est au sud, plusieurs fosses présentent des alignements cohérents avec les orientations de ce bâtiment. La faible conservation ne permet pas de leur attribuer une fonction : fosses de plantation de végétaux ou trous de poteau ? Il est vrai qu'au regard de leur espacement, leur alignement et leur symétrie par rapport aux maçonneries, il serait tentant d'y voir une construction en matériaux légers.

Un bâtiment annexe ( bâtiment 2 ) se trouve à une dizaine de mètres au sud du bâtiment principal et selon les mêmes orientations ont été mis au jour les vestiges d'un petit bâtiment maçonné au plan rectangulaire d'environ 30 m<sup>2</sup> composé de deux pièces. Dans la pièce située au nord-ouest se trouvent les vestiges d'un aménagement de pierres et de briques. Malgré une conservation très moyenne et



Fig. 2 : Vue générale du site à la fin du décapage (serant )

l'absence des niveaux de circulation, deux états au moins du bâtiment ont été caractérisés. En effet, le bâtiment a fait l'objet d'un agrandissement au sud-est par l'adjonction d'une seconde pièce.

La taille modeste de ce bâtiment et sa localisation en font clairement une dépendance du bâtiment principal. La forme carrée du bâtiment dans son état initial est typique des cuisines dont disposaient les habitations agricoles antillaises. Généralement, les cuisines étaient dotées d'un four, d'un potager ( cuisinière pour faire mijoter ou tenir au chaud les plats ) et éventuellement d'une cheminée ( Charlery 2004 ). L'aménagement en brique, considéré d'abord comme un four, serait peut-être un potager. Cette hypothèse est corroborée par l'absence de traces de rubéfaction et de niveaux charbonneux.

Le mobilier est beaucoup moins abondant dans cette partie du site. Mais les niveaux liés à l'aménagement en pierre et en brique ont livré des productions céramiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

### La gestion de l'eau

Contemporain de ces bâtiments, un système important de gestion de l'eau a été mis en place. Plusieurs canalisations maçonnées, composées de tuyaux en terre cuite, ont été découvertes lors de la fouille : trois au sud-ouest et une à l'angle sud-est du grand bâtiment. Connectées chacune à des fossés, elles font partie d'un réseau de drainage plus large qui marque fortement le paysage autour des bâtiments.

Au sud-est des constructions, au moins trois grands fossés drainants, plus ou moins bien conservés, versent vers le sud-est dans le sens de la pente. Malgré leur conservation partielle, ils semblent se diriger tous vers une grande fosse en limite de fouille, identifiée comme un collecteur. En parallèle, trois grands fossés en bordure occidentale du bâtiment 1 versent également dans le sens de la pente. À ces grands fossés est adjoint un système de drainage secondaire composé de plus petits fossés ou de drains.

Ces structures linéaires respectent les orientations des bâtiments et forment un carroyage dont les axes rythment l'implantation du paysage. Le mobilier céramique est relativement pauvre mais confirmerait une datation dans le courant XIX<sup>e</sup> siècle.

À ce moment-là, le fossé 1 est probablement toujours actif. En effet, un petit fossé situé à l'ouest du bâtiment vient certainement s'y connecter.

### Des bâtiments sur poteaux ?

Au vu de l'arasement de certaines structures, il n'est pas toujours évident d'attribuer une fonction précise aux vestiges, en particulier aux fosses. Dans certains cas, la bonne conservation permet l'identification d'un négatif de poteau ou d'un calage en pierre et même pour une fosse, de restes de poteau en bois. Sur la base de ces observations, certaines fosses ont été interprétées comme des trous de poteau. C'est le cas de trois structures situées dans la partie sud du site formant un angle de bâtiment ( A ). À proximité immédiate, un second petit bâtiment sur poteaux se dessine ( B ).

Les orientations de ces bâtiments ne sont calquées sur aucun axe majeur : ni les fossés, ni les constructions. En outre, l'absence de matériel ne permet pas de les associer avec certitude à une des phases d'occupation.

### L'abandon de l'habitation et les niveaux récents

Si la construction des bâtiments et la mise en place du paysage qui l'entoure peuvent être clairement rattachées aux années 1830-1850, l'abandon du site est plus délicat à dater. En effet, les niveaux de démolition clairement identifiés au sud des bâtiments 1 et 2 n'ont livré aucun tesson. Les résultats de l'étude de verre mettent en avant des assemblages homogènes suggérant une occupation dense du site entre la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup>. De son côté, l'analyse céramique centre l'occupation entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Il semble donc que l'habitation n'ait pas fonctionné pendant plus d'un siècle. L'arasement très prononcé de certains murs demeure étonnant pour une occupation de cette époque. S'il est difficile de le caractériser, l'abandon paraît être relativement rapide. Le contexte cyclonique de l'île est un paramètre à prendre en considération. Dans ce cas précis, les conclusions de l'étude des archives permettront peut-être d'en apprendre d'avantage.

Quoi qu'il en soit, l'occupation se poursuit après l'abandon des bâtiments puisque certains niveaux de dépôt ont livré du mobilier de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces horizons sont majoritairement situés à la périphérie du site, au nord et à l'est. Avant de débute notre intervention, une maison sur pilotis bétonnée était toujours en élévation, peu ou prou au niveau du bâtiment 1.

### A. MASBERNAT-BUFFAT

avec la collaboration de **Guillaume GOBBE**,  
**Pierre MOUGIN**, **Sabrina MARCHAND**  
et **Laurence SERRA**

### Bibliographie

#### Charlery 2004 :

CHARLERY ( C. ) : « Maisons de maître et habitations coloniales dans les anciens territoires français de l'Amérique tropicale », *In Situ*, 5/2004, mis en ligne le 19 avril 2012 : <http://insitu.revues.org>

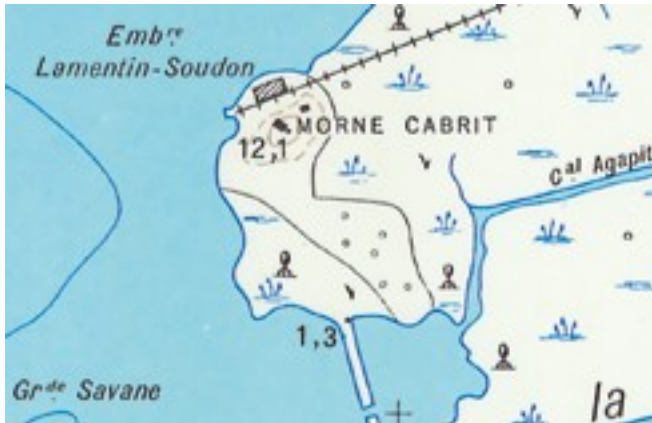


Fig. 1 : Localisation du site.

Le site de la poterie de Mil est situé dans le parc d'agrément et parcours de santé à vocation pédagogique de Morne Cabrit. C'est une zone protégée propriété de la commune du Lamentin. Une mission de relevés financée par la DAC de la Martinique a été réalisée en octobre 2015 par une équipe du LA3M avec pour objectif de mieux appréhender l'organisation spatiale de la poterie. Cette étude vient compléter les résultats du programme de prospection-inventaire des poteries de la Martinique réalisé entre 2012 et 2013 par la même équipe ( Ollivier Thiriot 2012 )

### Description générale

L'habitation de Mil occupe le Morne Cabrit surplombant la baie de Fort-de-France ( fig. 1 ). Aujourd'hui ruinée, la maison de maître, dresse encore ses murs de briques rouges au sommet. Les vestiges de la poterie se situent du côté est de la pointe sud du morne, sur une parcelle probablement artificiellement gagnée sur la mangrove. Plusieurs bâtiments composent cette installation, adossés d'est en ouest à la colline, en contrebas d'un replat occupé par une mare et un puits ( fig. 2 ). Le site est couvert par une végétation abondante de broussailles et d'arbres.

### Bâtiment A, four à chaux

Situé à l'ouest du site, le four à chaux, de plan circulaire d'un diamètre de 4 m, présente un profil conique à double chemise, qui trahit deux états dans la vie du four ( re-chemisage de forme conique en pierre volcanique ). Il figure sur la carte de Moreau du Temple. Bien que très dégradée au sud, la structure est conservée au nord jusqu'au muret sommital entourant l'ouverture, précédé d'une bande de circulation ( à 0,50 m en dessous du sommet ) destinée à l'alimentation du four en matériaux à cuire et en combustible ( four à cuisson continue ).

### Bâtiment B, four de potier

Immédiatement à l'est ce four de plan rectangulaire

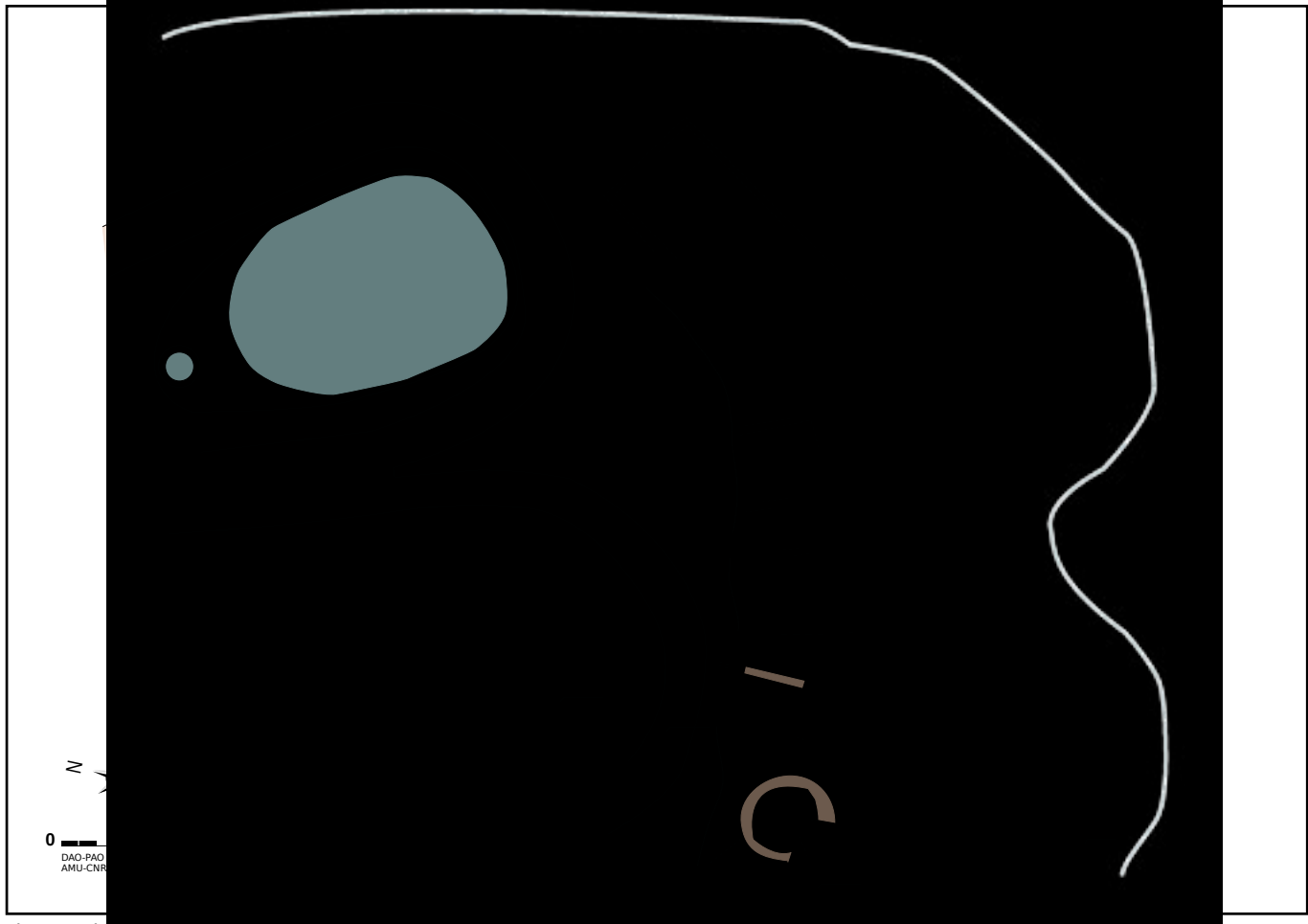


Fig. 2 : Plan général des vestiges.

( 4,40 m de largeur pour 4,50 m de longueur hors œuvre ) est assez dégradé : le mur sud ( ouverture ( façade ) est complètement détruit contrairement aux trois autres murs talutés qui ont partiellement conservé leur élévation d'origine ( 2 m de hauteur moyenne ) : un lit de briques disposées de chant ( en boutisse à l'extérieur et en long à l'intérieur ) marque encore par endroits le sommet de chacun. En revanche, la voûte du four, si tant est qu'elle ait existé, a totalement disparu. Un ouvreau est encore observable au niveau du mur est. Un escalier droit, partiellement conservé à l'arrière du four, permettait d'accéder au sommet de celui-ci. L'intérieur du foyer est divisé en deux par un mur axial orienté nord-sud construit en moellons liés au mortier et terminé par un lit de briques. Sous l'ancrage de la voûte du foyer, il subsiste la trace d'un aménagement antérieur plaqué sur l'enveloppe avec coups de sabre et départ d'arcs en briques : il s'agit certainement du premier voûtement du foyer. Le mur médian déjà décrit appartient à un deuxième état dans le fonctionnement du four.

### Bâtiments C et D

Deux petits bâtiments partiellement visibles se succèdent vers l'est. Le premier bâtiment au mur sud taluté a une longueur de 4,83 m ( murs sud : 0,50 m d'épaisseur et murs est : 0,40 m d'épaisseur ). Le second, long de 5,30 m, présente les mêmes caractéristiques. L'espace entre ces deux bâtiments pourrait correspondre à l'entrée de la poterie. Leur inaccessibilité relative ( intérieur comblé ) rend difficile toute interprétation quant à leur fonction. Néanmoins, la présence, à la base du mur sud du bâtiment C, de l'extrados d'un arc, pourrait être identifiée comme la bouche du foyer d'un four de potier.

### Bâtiment E, atelier et/ou entrepôt ?

Un long bâtiment rectangulaire ( 12,60 m de long ; 4,40 m de large ) se développe en oblique à partir de l'angle sud-est du bâtiment D. Les murs très arasés sont construits en moellons de pierre volcanique liés au mortier. Les parements internes étaient à l'origine recouverts par un enduit blanc-beige lissé. La porte principale est encore visible au niveau de la façade sud-ouest avec son encadrement de briques. Nous ne pouvons dire si l'espace intérieur était cloisonné. Ce bâtiment, de par sa situation et ses dimensions,

présente toutes les caractéristiques de l'atelier de façonnage et probablement de séchage de la poterie.

### Autour des bâtiments

Dans le prolongement du four de potier s'étire vers le sud une levée de terre et de blocs que l'on peut attribuer, soit à un aménagement lié à l'activité de la poterie ( quai de chargement ? ) soit aux travaux récents liés à l'installation du ponton de bois qui traverse actuellement la mangrove. À quelques mètres à peine à l'ouest dans la mangrove, les traces d'un dernier bâtiment très endommagé ont été reconnues sous la forme de deux piliers carrés ( 0,40 m de côtés pour l'un, 0,50 m pour l'autre ). Il s'agit peut-être d'un magasin de stockage peut-être de la chaux, à mi-chemin entre le four à chaux et le ravage.

Enfin, deux dépotoirs ont été repérés sur le site : le premier au sud-est du bâtiment E et le second, plus important semble-t-il, au sud de l'installation. Ce dernier est constitué de fragments de tuiles plates en béton, de briques et de céramiques culinaires.

Il est très probable que l'activité de poterie soit assez récente. Elle n'est pas mentionnée sur la carte de Moreau du Temple ( 1770 ), contrairement au four à chaux. Il s'agit d'ailleurs d'une habitation chaufournerie d'après divers actes de vente datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ( L. Verrand 1996 ). Ce n'est donc qu'en 1848 que le citoyen Agapit, ancien esclave, fonde une poterie à côté de l'activité de chaufournerie sur l'habitation de Mil ( contrat de bail en date du 30 août 1848 ), poterie dont le fonctionnement ne semble pas perdurer après le décès du potier survenu en 1893 ( England 1999 ). D'après les deux dépotoirs localisés sur le site, la poterie a, semble-t-il, produit de la tuile, de la céramique culinaire et peut-être de la brique.

David OLLIVIER

LE LORRAIN  
Vivé Nord

Colonial

L'opération de diagnostic effectuée sur les parcelles C 340 et 341 de la commune du Lorrain, lieu-dit Vivé Nord, a porté sur un lot parcellaire de 15 506 m<sup>2</sup> qui se développait sur une terrasse aménagée et dans une zone basse correspondant au lit majeur d'un ancien bras de la rivière Capote. Cette expertise archéologique n'a révélé la présence d'aucun signe d'anthropisation antérieur à l'occupation subactuelle de ce quartier de la commune. Elle a, toutefois, confirmé l'existence de la parcelle d'une voie ferrée antérieure à 1960, qui était encore connue par la mémoire collective et attestée par différentes sources cartographiques et photographiques anciennes.

Matthieu HILDEBRAND

Ce diagnostic archéologique se situe sur la commune de Macouba, en Martinique, au lieu-dit Habitation Bellevue. Cette opération a été prescrite en vue de la construction d'un nouveau chais et de bâtiments services par la Rhumerie J. M. sur une surface de 13 525 m<sup>2</sup>.

La parcelle visée par ce projet ( parcelle C 30 ) se situe sur un plateau dominant la rhumerie et est proche des anciennes habitations coloniales du XVIIIe siècle Lamur, Valeuil et Bellevue.

Les formations géologiques de ce plateau ont été formées par des nuées ardentes de type Saint-Vincent ( NSV, BRGM 1989 ), résultat de l'activité volcanique de la montagne Pelée.

Elles apparaissent sous la forme de brèches chaotiques de nuées ardentes et sont constituées de blocs et de scories pluridécimétriques emballés dans une matrice cendreuse sombre. Ces brèches, qui recouvrent les écoulements autoclásticos ( 11B ) aux alentours de Macouba, ont comme caractéristique d'être localement riches en cumulats magmatiques. Ce substrat a été mis en place au cours de l'éruption NSV datée de 22 300 ± 1 200 ans B.P.

Au cours de cette opération, seuls des niveaux de substrats plus récents ont été atteints. Ces niveaux de substrat sont formés notamment par deux couches de ponces, témoins de l'activité plinienne dont la plus récente a été identifiée comme étant la coulée de ponces ( P2 ). Cette dernière est datée de 1670 ± 40 ans B.P. et se compose de ponces blanches homogènes finement rubanées.

15 ouvertures ont été nécessaires afin de vérifier le potentiel archéologique du terrain. Ces ouvertures de longueurs d'environ 20 m ont été disposées en quinconce afin de couvrir l'ensemble du terrain prescrit. Quelques contraintes ont été rencontrées et ont réduits l'espace à diagnostiquer :

- l'extrémité sud de l'emprise a été laissée en culture et ne peut donc pas être testée ;
- un chemin d'exploitation, compris dans la prescription, a été laissé intact afin de ne pas gêner la circulation dans cette zone agricole. Une bande de sécurité de 5 m de large a été aménagée entre les ouvertures et cette voie passante ;
- une grande partie de la moitié est de la parcelle n'a pu être testée car déjà occupée par des travaux de construction de chais.

Une surface de 5 580 m<sup>2</sup> a ainsi été soustraite de la superficie à diagnostiquer. Une surface de 581 m<sup>2</sup> a pu être testée et représente 7,4 % de la surface accessible. Bien que, dans les environs immédiats, des habitations coloniales soient répertoriées, les diverses ouvertures sont restées avares en termes de structures ou d'artefacts archéologiques. Seuls des trous de plantations et un chemin contemporains ont été observés. Aussi, le terrain prescrit apparaît sans occupation ancienne marquée.

**Olivier BAILLIF**

Le projet de construction d'un complexe aquatique auquel quelques structures vraisemblablement drainées au lieu dit Cité Trenelle sur la commune de Rivière-Salée a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique parcellaire, probablement récente, aucune trace de site archéologique n'a été observée lors de cette expertise.

Ce projet est implanté sur un terrain d'une superficie de 19 747 m<sup>2</sup> ( section B, parcelle 529 ), localisé rue du drainage des sols de culture et d'une possible limite parcellaire, probablement récente, aucune trace de site archéologique n'a été observée lors de cette expertise.

Onze sondages ont été implantés sur l'ensemble du terrain et offrent ainsi une ouverture de 1 613 m<sup>2</sup>, soit 8,2 % de la totalité de la parcelle.

**Anne JEGOUZO**

En dépit de très rares indices mobiliers coloniaux recueillis en surface des terrains, de la présence de

## LE ROBERT Petit Galion

L'opération de diagnostic archéologique est réalisée sur une superficie de 53 000 m<sup>2</sup> ( section S, parcelle 1161, 1162 et 1228 ), localisé en amont du projet de création et d'exploitation d'un complexe environnemental de traitement des déchets, situé sur la commune de Le Robert au lieu-dit Petit Galion. Les sondages ont été implantés sur l'ensemble du terrain. En dépit d'un contexte favorable à une implantation anthropique, aucune trace de site archéologique n'a été observée lors de cette expertise.

Une plate-forme destinée à recevoir les équipements du pôle d'accueil du Pré-Tri Mécano-Biologique, ainsi que les réseaux de conduites sous chaussées ou espaces verts, de fossés et bassins de rétention pour collecter les eaux pluviales. Ce projet est implanté sur un terrain d'une

**Emmanuel MOIZAN**

## SAINT-PIERRE rue de Castelneau

Colonial

La fouille préventive de la parcelle C 577 précédant la construction d'une maison et porte sur une vaste propriété qui apparaît sur un plan de 1770 ( Carte de 331 m<sup>2</sup>. Elle s'est déroulée en octobre 2015 diagnostic préalable, ceci en raison de la surface réduite et de la bonne connaissance des occupations dans ce secteur, où des opérations archéologiques ont eu lieu récemment.

Le terrain se situe dans la partie orientale du quartier du Fort, tardivement urbanisée et nommée la Nouvelle Cité. Il est bordé au nord par la rue de Castelneau et au sud par la rue Mont Noël et forme un rectangle d'environ 12 m de large sur une profondeur de 26 m. Le cadastre actuel présente, dans cette partie de la ville détruite en 1902, un décalage par rapport aux parcelles anciennes. Ainsi la façade des bâtiments ouvrant sur la rue de Castelneau se retrouve sous l'actuelle rue et a pu être observée sur la fouille, mais à l'inverse la rue Mont Noël a pu être partiellement dégagée et fouillée ( du moins entre les réseaux d'eau et d'électricité qui se recoupent ). Il s'agit d'une rue pavée, dont le caniveau central a été dégagé, sa largeur restituée est de 6,50 m. Un bâtiment borde la rue au nord. Il est divisé en petites pièces ( environ 2 m x 3,50 m ), quatre d'entre elles étant identifiées. Elles ouvrent sur une cour intérieure à laquelle on accède depuis la rue par une allée pavée. Cette allée dessert une cour entourée d'espaces de circulation pavés, tandis que la zone centrale pourrait correspondre à un jardin. Quelques marches permettent de rejoindre l'accès à une maison qui prolonge vers le nord, près de la rue Castelneau, sur laquelle elle ouvre probablement, mais hors emprise, car sous la rue actuelle. Plusieurs aménagements ( bassin, caniveau... ) y sont observés. Les liens entre les bâtiments ouvrant sur la rue Mont Noël et ceux de la rue Castelneau restent à définir. Il est possible qu'ils appartiennent à une même propriété.

**Annie BOLLE**



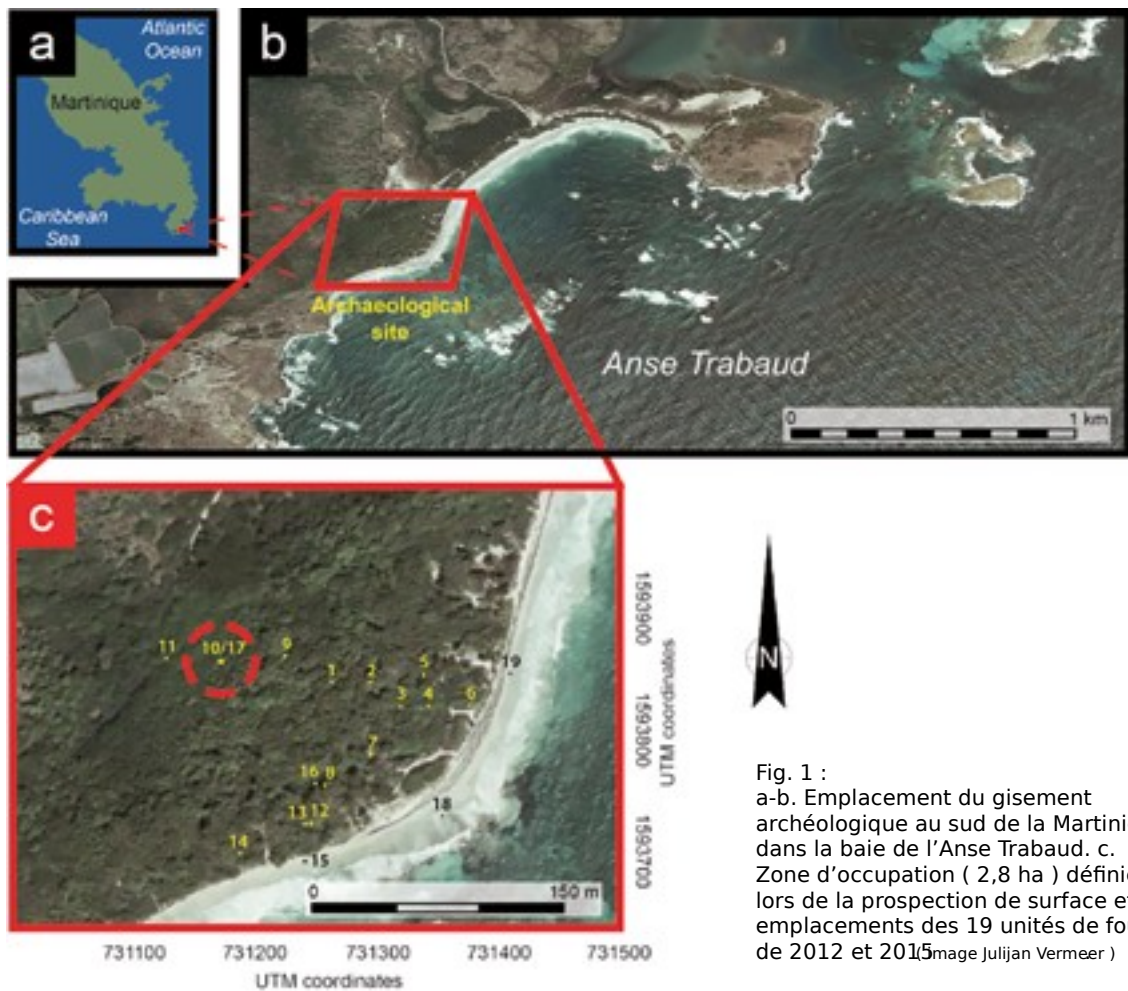


Fig. 1 : Saint-Pierre, rue de Castelneau - la rue Montnoël et les bâtiments qui la bordent au nord.

SAINTE-ANNE  
Anse Trabaud

Précolombien

L'Anse Trabaud ( 920 et 1260 ap. J.-C., ) est située sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne dans le sud-est de l'île de la Martinique ( fig. 1a ). Le site est situé sur une légère avancée en mer dans l'anse même nom ( fig. 1b ). La grande étendue du gisement archéologique ( plus de 2,8 ha ), son excellent état de conservation, sa stratigraphie intéressante, la relation entre ses occupants et la dynamique du paysage, la qualité et la variété de ses structures d'habitat, la qualité et la variété du mobilier archéologique sont autant de facteurs exceptionnels qui contribuent à faire du gisement de l'Anse Trabaud un véritable site archéologique de référence. L'exploitation à des fins technologiques de l'environnement immédiat de ce site Troumassoïde est illustrée par l'utilisation de matériaux géomorphologiques comme les coraux, les coquillages, la calcédoine et le jaspes retrouvés en abondance. Ces matériaux ont été largement utilisés aussi bien à l'état brut pour certains que pour la fabrication d'outils ou de parures. Par conséquent, la première campagne sur le site en 2012 s'est avant tout focalisée sur la compréhension générale du site et la relation entre les occupants du site et la dynamique du paysage de l'Anse Trabaud ( Hofman et al. 2011 ; Hoogland et al. 2013 ). La petite portion fouillée en 2012 a été complétée par une campagne supplémentaire en 2015 dont l'objectif principal était d'améliorer l'image du paléoenvironnement du site, de tester le modèle hypothétique proposé en 2012 et de pousser plus avant l'étude sur l'organisation spatiale de l'occupation précolombienne du site. Les sondages fouillés en 2012 ont été complétés avec sept unités de fouilles supplémentaires ; six unités contre, d'autres matières premières, comme les silex de 2 x 1 m ( unités 13-16, 18 et 19 ) dans l'avant dune pour compléter l'image sur l'organisation spatiale de



la dernière phase d'occupation du site et une unité de passage d'un ouragan de très forte puissance. Mais, 4 x 4 m ( unité 17 ) dans la baie-barrière en prolongement du changement du paysage qui est passé d'une plage de l'unité 10 de 2012, dans la forêt de mangrove, pour être ouverte à une forêt de mangrove fermée nécessite une mieux comprendre les processus géomorphologiques radicale modification des courants marins situés au qui se sont produits sur le site depuis son occupation large et en bordure de rivage du fait de l'arrivée d'un l'époque précolombienne ( fig. 1c et fig. 2 ). tel ouragan.

La zone autour du site de l'Anse Trabaud est particulièrement vulnérable en cas de tempête et/ou cas de très forte houle et des grandes vagues qui se forment. Le site est implanté sur un tombolo qui intègre une succession de plages barrières. Elles relient l'île la Pointe Baham à la terre ferme de Martinique. Entre

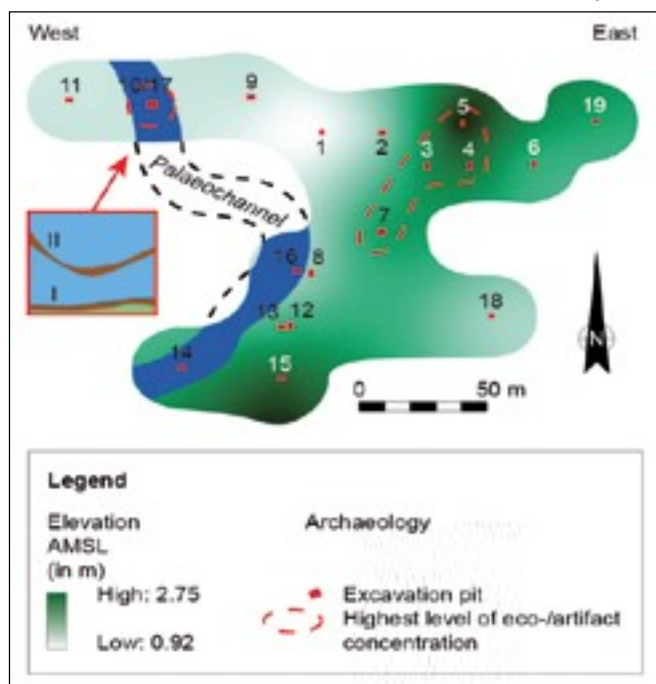


Fig. 3 : Reconstruction de la paléogéomorphologie du site. ( image Julijan Vermeer ).

tombolo et la terre ferme, dans des temps anciens, une lagune très peu profonde s'était formée. Une mangrove s'y était développée. La plus ancienne occupation du site qui se situe entre 600 et 900 de notre ère a dû avoir été constituée de cases sur pilotis, construites à l'intérieur de l'espace couvert en mangrove ( fig. 3 ).

La stratigraphie relevée dans les unités de fouille dans la zone en mangrove révèle l'existence d'épaisses couches de sédiments ( fig. 4 ). Ceci suggère qu'elles auraient été formées du fait d'ouragans et/ou de fortes vagues. Les dépôts archéologiques ont été enfouis sous 2 m de boue de mangrove mélangée à du sable approximativement à 20 cm sous un chenal encombré de riches dépôts de « terreau ». À cet endroit, les restes végétaux ont été conservés du fait qu'ils se sont trouvés en permanence en milieu aqueux. Les occupants amérindiens de l'Anse Trabaud se sont probablement

adaptés à la montée graduelle des eaux en déplaçant leur habitat plus loin et sur les plus hautes barrières de plage vers le rivage. La péninsule de la Pointe Baham, montre les plus claires évidences du passage de violentes tempêtes, de quasi-tsunamis qui auraient touché cette région du sud de la Martinique. Les profils sédimentaires à la Savane des Pétrifications et à l'Anse Trabaud ne livrent pas de preuves convaincantes de



Fig. 4 : Vue des unités 10 ( 2012 ) et 17 ( 2015 ) situées dans la forêt de mangrove à l'arrière du site. Noter l'anomalie ( probablement un trou de poteau ) dans l'unité 17. ( photos Corinne Hofman et Menno Hoogland ).

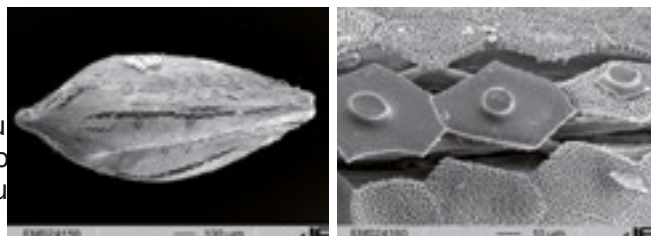


Fig. 5a et 5b : 5a et b. Un fossile de noix de Cyperaceae et ( b ) détail de cellules épidermiques. ( images Mike Field ).

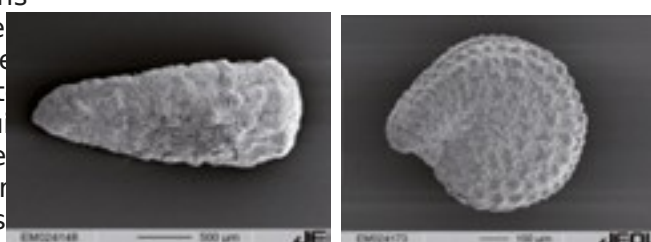


Fig. 6a et 6b : Une graine fossile de Eclipta prostrata et b. une graine fossile de Portulaca oleracea. ( images Mike Field ).

L'unité 10/17 a livré un important matériel organique extrêmement bien conservé. Le matériel est composé de bois, de fragments de calèche, de graines et de grains d'amidon. Cette découverte remarquable, unique, fournit une opportunité inespérée pour la constitution minutieuse de l'écologie du site durant son occupation et de l'utilisation des plantes pour la consommation ( Hoogland et al. 2013 ).

De nos jours, l'Unité 10/17 est située sous une couverture de *Hippomane macinella*. Peu d'autres espèces de plantes furent retrouvées durant la reconnaissance végétale réalisée. De nombreux fruits pourris de *Hippomane macinella* furent trouvés dans le niveau étudié lors des fouilles. Ceci peut suggérer que les conditions environnementales n'ont pas beaucoup changé. Toutefois, d'autres composants de l'assemblage de macro-fossiles de plantes montrent que, en dépit de similitudes entre les végétations moderne et reconstruite, des différences existent (fig. 5a-b). Certains taxons représentés dans l'assemblage de macro-fossiles de plantes suggèrent la présence d'eau douce, possiblement un canal, près du site à l'époque de l'occupation précolombienne. Ceci peut indiquer que le drainage du bassin aurait changé depuis l'occupation car, durant les reconnaissances pédestres, aucun canal traversant le bassin n'a été vu. On peut enfin souligner la présence d'*Eclipta prostrata* L. et de *Portulaca oleracea* L., qui ont aujourd'hui une ample distribution dans les zones tempérées et tropicales du globe (fig. 6 a-b). Ces plantes rudérales sont supposées avoir connu une large diffusion par l'activité humaine depuis 1500 ap. J. Cette recherche démontre néanmoins qu'elles étaient présentes dans les Petites Antilles avant l'arrivée des Européens.

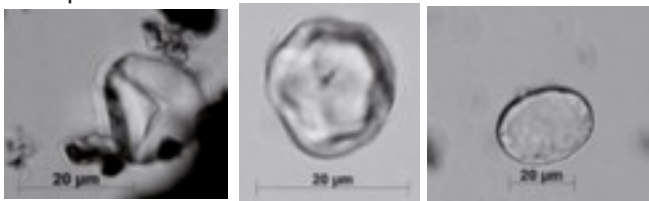


Fig. 7: Grains d'amidon de manioc (*Manihot esculenta*), maïs (*Zea Mays*) et piment (*Capsicum spp.*), images Jaime Pagán Jiménez).

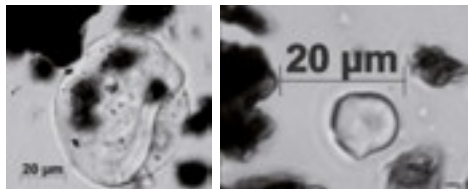


Fig. 8: Grains d'amidon de fabacée (Légume) et de cocoyam (*Xanthosoma sagittifolium*), images Jaime Pagán Jiménez).

Des grains anciens d'amidon ont été extraits de céramiques, sur des outils en pierre et en corail. Le maïs est la plante la plus largement représentée retrouvée dans la plus ancienne céramique, les artefacts de pierre et de corail de l'Anse Trabaud associés aux anciens contextes Troumassoïde. Des spécimens de maïs et de Fabacae ont été identifiés dans chaque poterie et dans quelques cas associés avec du piment (*Capsicum spp.*), amarante (*Maranta arundinacea*), cocoyam (*Xanthosoma sagittifolium*), et manioc (*Manihot esculenta* C.) (fig. 7 et 8). Des signes de dommage dans quelques amidons provenant de la croûte carbonisée attachée à des poteries suggèrent que la nourriture était préparée dans un environnement de cuisson dans lequel la masse d'amidon était relativement peu humide ou que les masses étaient cuites à basse température durant de longues périodes. Des outils de pierre et de

corail conservant uniquement des amidons de maïs et de légumineuses indiquent que ces artefacts étaient probablement utilisés brièvement, peut-être en une seule fois, dans les premières étapes de préparation (mouture) de nourriture.

Les types d'outillages Troumassoïdes démontrent que ces plantes, le maïs et les légumineuses, pourraient bien avoir été les plus importantes plantes alimentaires combinées à la consommation de tubercules et de rhizomes, comme ceux du manioc, du cocoyam (Variété d'igname) et du marante (Toloman) ainsi qu'un fort condiment, le piment. Un récipient culinaire a livré uniquement de l'amidon de manioc et de piment. Ceci indique qu'une recette comme celle que l'on nomme « pot à piment » aurait pu avoir été élaborée dans ce pot ou dans d'autres récipients de cuisine. Par ailleurs, dans l'analyse de matériel Suazoïde, deux pots qui ont servi de pots à cuire des aliments et deux outils en pierre ont livré une moindre diversité d'amidons qui pourrait être le résultat de différences du nombre d'échantillons parmi les assemblages. Ces quatre artefacts ont seulement révélé des amidons de maïs et de légumineuses en dépit du fait qu'ils ont été retrouvés dans des contextes pédologiques similaires à ceux du Troumassoïde. Dans le cas des poteries Troumassoïde, 57 % d'entre elles conservaient des amidons d'autres plantes que le maïs et les légumineuses. Si les pratiques culinaires, les systèmes de valeurs ou les contraintes environnementales étaient similaires pour ces différents groupes au cours du temps dans ce site, on pourrait espérer au moins que quelques poteries Suazoïde gardent plus que du maïs ou des légumineuses. En fait, les outils en pierres Suazoïde avaient les mêmes taxons (maïs et légumineuses) déjà identifiés dans les outils de pierre Troumassoïde. Deux artefacts additionnels placés dans un contexte double Troumassoïde/Suazoïde avaient également des amidons de maïs et de légumineuses. Dans ce cas, une unique platine d'argile a révélé des amidons de maïs et de légumineuse en bon état dans quelques cas, avec des signes d'altérations qui sont consistants avec la cuisson de masse dans un environnement peu humide mais, sur des surfaces extrêmement chaudes et ouvertes (Pagán-Jiménez n.d.). Toutefois, aucune plante précédemment identifiée sur des artefacts Troumassoïde n'a été retrouvée sur ces matériaux Suazoïde. Finalement, la recherche microscopique a aussi révélé la présence de pollen et de diatomées et des foraminifères sur des récipients en céramiques, des platines et des outils de broyage en pierre ou en corail.

**Corinne HOFMAN**

avec la contribution de **Menno HOOGLAND,**

**Julijan VERMEER, Mike FIELD,**

**Jaime PAGAN JIMENEZ et Henri HOOGHIEMSTRA**

## Bibliographie

### Hofman 2016 :

HOFMAN ( C.L. ) : « Site de l'Anse Trabaud, communi- cated by C.L. HOFMAN, and A. VAN DUIJVENBODE, de St. Anne, Martinique ». *Bilan Scientifique 2011- 14-44. Leiden, the Netherlands: Sidestone Press. 2013. SRA Martinique ( 2016 ) : p. 69-71.*

### Hofman et al. 2007 :

HOFMAN ( C.L. ), BRIGHT ( A.J. ), BOOMERT ( A. ), and KNIPPENBERG ( S. ) : « Island rhythms: The web 2013. :« Under the mangrove coastal dynamics and social relationships and interaction networks in the deeply buried deposits at the site of Anse Trabaud, Lesser Antillean archipelago between 400 BC and AD Martinique » Paper presented at the Congress of 1492 ». *Latin American Antiquity. 18( 3 ) : 243-68.*

### Hofman et Hoogland 2011 :

HOFMAN ( C.L. ), and HOOGLAND ( M.L.P. ) : « Unravelled the multi-scale networks of mobility and exchange the pre-colonial circum-Caribbean ». In : *Communities in contact: Essays in archaeology, ethnohistory and ethnography of the Amerindian circum-Caribbean,*

### Hoogland et al. 2013 :

HOOGLAND ( M.L.P. ), HOFMAN ( C.L. ), VERMEER ( J. ), PAGÁN JIMÉNEZ ( J. ), FIELD ( M. ) and HOOGLIEMSTRA ( H. ) : « Under the mangrove coastal dynamics and social relationships and interaction networks in the deeply buried deposits at the site of Anse Trabaud, Lesser Antillean archipelago between 400 BC and AD Martinique » Paper presented at the Congress of 1492 ». *Latin American Antiquity. 18( 3 ) : 243-68.*

### Pagán-Jiménez n.d. :

PAGÁN-JIMÉNEZ ( J.R. ) n.d. *Useful starchy plants identified in plant processing/cooking artifacts from the Troumassoid archaeological site of Anse Trabaud, Martinique. Report on file, Faculty of Archaeology, Leiden University, Leiden.*

## SAINTE-LUCE Quartier Désert

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée couvrant une superficie de 22 350 m<sup>2</sup>. 40 sondages ont en amont du projet de création d'un lotissement été effectués sur l'ensemble du terrain. Aucune trace de la commune de Sainte-Luce en Martinique, Quartier Désert, cette expertise est effectuée sur des parcelles

**Emmanuel MOIZAN**

## SAINTE-LUCE Montravail

L'opération de sondage réalisée sur le site de Montravail, à Sainte-Luce, relevant du programme de prospection-thématique « *Contextualisation et datation de l'art rupestre amérindien de la Martinique* », le lecteur

est invité à se référer à la notice rendant compte de ce programme, à la page 75 de ce volume.

**Sebastien PERROT-MINNOT**

## SAINTE-LUCE Forêt de Montravail

Le projet d'aménagement par l'Office National des Forêts de Martinique de l'aire d'accueil « le Foyer départemental » de Montravail, était susceptible de porter atteinte à des vestiges appartenant à une ancienne habitation coloniale figurée sur la carte de Moreau du Temple et dont quelques structures construites demeurent apparentes sur le site. Ce projet d'aménagement n'entrant pas dans le champ d'application du dispositif juridique de l'archéologie préventive, la prise en compte du patrimoine archéologique a été assurée par la mise en œuvre d'une opération de sondages exécutée par l'Etat application de l'article L531-9 du code du patrimoine. L'opération est localisée au droit du projet d'implantation d'un petit ajoupa, ayant pour fonction de signaler l'entrée du chemin forestier permettant de rejoindre pédestrement le fameux site à l'entrée de la forêt départementalo-domaniale des roches gravées précolombiennes de Montravail, situé à quelques centaines de mètres à l'ouest. Il s'agit de réaliser un sondage manuel de direction nord-sud, d'une longueur de 7 mètres pour une largeur de 0,5 mètres, perpendiculairement à une surface empierrée de direction est-ouest, partiellement dissimulée sous une accumulation sédimentaire de terre et d'argile rouge très plastique, a pu être observé sur une largeur de 5,30 mètres. La base des blocs se situe à une profondeur d'environ 40 cm sous la surface actuelle. La surface des blocs est usée. Ce niveau, bien

Colonial

réglé, est occulté par une accumulation de sédiments. L'observation de cette surface empierrée n'a pas permis récemment d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur et d'en préciser l'âge. Il s'agit selon toute vraisemblance par des apports de remblais hétérogènes, constitués de l'aménagement soigné d'un chemin d'accès au de gravas, dans le but de colmater la formation et d'installations de l'habitation coloniale. dépressions en surface de l'empierrement.

**Damien LEROY**

## SCHŒLCHER Fond Lahaye

Le diagnostic archéologique était préalable au projet de diagnostic a montré qu'en bas de plage, les niveaux d'aménagement du front de mer urbain de Fond de sables stratifiés témoignent de dépôts récents Lahaye sur la commune de Schœlcher. Le projet global d'apport marin ou de crues de la rivière (présence concerne en partie les parcelles V 977 et V 1017 de morceaux de plastiques sur plus de 1,5 m de de part et d'autre de la rivière de Fond Lahaye. Les profondeurs et de quelques tessons modernes roulés travaux devant être réalisés par phases, l'intervention avant effondrement des tranchées. En milieu de n'a concerné que la parcelle V 977 ( en partie ) plage, la stratigraphie est essentiellement constituée de remblais sableux denses en débris récents de environ ), en rive gauche de la rivière. toutes natures. Ponctuellement, des enfouissements de détritiques ont été observés sous l'aspect de fosses. Douze tranchées, de longueurs inégales, ont été de détritiques ont été observés sous l'aspect de fosses. ouvertes avec une pelle hydraulique de 3 t munie en haut de plage, des niveaux plus indurés de sables d'un godet de 1,3 m de largeur, réparties entre la rue intercalés de niveaux de galets révèlent une ancienne Alexandre Becrit au nord et la ligne de rivage au sud, grève et le substrat stérile d'altération de roches dans l'espace disponible entre les bateaux, les filets mécaniques semble avoir été atteint dans l'une de de pêcheurs et les carbets toujours en place. Au total, tranchées. 153 m<sup>2</sup> ont été ouverts, représentant 7,9 % de la portion d'un indice de site, toutes époques confondues, n'a de surface prescrite, mais au moins 10 % de l'emprise a été détecté. réellement accessible.

**Jérôme BRIAND**

## LA TRINITÉ Le Galion

Précolombien

L'opération de sondage réalisée sur le site du Galion, invité à se référer à la notice rendant compte de à La Trinité, relevant du programme de prospection programme, à la page 75 de ce volume. thématique « Contextualisation et datation de l'art rupestre amérindien de la Martinique », le lecteur est

**Sebastien PERROT-MINNOT**

## LES TROIS-ÎLETS Anse Mitan

Le territoire de la commune de Trois-Îlets présente une voirie communale sont construites sur la parcelle fort potentiel archéologique. Elle bénéficie d'un zonage qui ne sont pas figurées sur le cadastre. La surface de archéologique depuis 2014 la parcelle C 1052 est diagnostic prévue s'est ainsi trouvée amputée de près située en zone de type A, ce qui implique « que toute de la moitié de son emprise. Dans la partie haute, les les demandes ou déclarations sont soumises aux pentes trop importantes n'ont pas permis de couvrir services de la préfecture de région quelles que soient l'intégralité du coteau. leur surface et leur profondeur ». Trente-et-une tranchées de sondage ont été implantées sur l'ensemble des parties accessibles du terrain. La parcelle qui s'étend sur une surface d'environ sur le taux d'ouverture se limite à 5 % pour les raisons très pentu ( 15 à 30 % ) dont la surface est irrégulière précédemment évoquées, soit 1 990 m Elle est située en arrière de la Pointe du Bout face à l'exception du lot céramique d'époque coloniale baie de Fort-de-France et en contrebas du Fort d'Alet ramassé en surface dans la terre végétale entre l' La partie basse de l'emprise initiale n'a pu être explorée tranchées 5 et 6, aucune trace matérielle d'occupation pour plusieurs raisons : zone boisée protégée, zone humaine pour les secteurs explorés n'a été relevée. attente d'autorisation de défrichement, remblai massif le long de la route. D'autre part, plusieurs maisons et

**Nicolas BIWER**

1 - Arrêté n°2014183-0008 du 2 juillet 2014 portant définition de zones de présomption de prescription d'archéologie pré la commune des Trois-Îlets

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre du Le caractère rudimentaire des cases d'esclaves, le projet de construction d'un parking sur un terrain de type de formation sédimentaire du terrain, lié à sa 7 000 m<sup>2</sup> situé sur une partie de la parcelle C 702p au géographie ainsi que les interventions humaines sur la lieu-dit L'Espérance, sur la commune des Trois-Îlets parcelle, ultérieures à l'habitation-sucrerie, tel que son s'est déroulé en juin 2015 sur une durée de trois jours. Suivant la carte Moreau du Temple, l'emprise à de vestiges du XVIII<sup>e</sup> siècle. diagnostiquer se situerait en partie sur le quartier servile une voie, ainsi qu'une trace ténue d'occupation de l'ancienne habitation-sucrerie JB Ganteaume. qui lui est antérieure, ont pu être observées. Ces vestiges Afin d'évaluer le potentiel archéologique du terrain, 20 sondages ont été réalisés offrant ainsi uned u XX<sup>e</sup> siècle. vingt-trois sondages ont été réalisés offrant ainsi uned u XX<sup>e</sup> siècle. ouverture d'environ 620 m<sup>2</sup> soit un peu plus de 8 % de l'emprise à diagnostiquer.

Aucun vestige lié au quartier servile de l'habitation-sucrerie JB Ganteaume n'a été dévoilé lors de cette opération.

Coraline MARTIN

Le projet de mise en valeur de la mangrove de Génip par le Parc Naturel de Martinique a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique en janvier 2015 sur un bâtiment situé en bord de mer au sein de la forêt de Vatable. La prescription porte sur le bâtiment et ses abords immédiats, soit 700 m<sup>2</sup>. Elle n'inclut pas la totalité de l'embarcadère, localisé dans l'alignement du bâtiment. Ce dernier est associé à l'habitation Vatable implantée 500 m au sud. En dépit de quelques difficultés de calage, il semble être déjà représenté sur la carte de Moreau du Temple de 1770, au sein de l'habitation d'origine, appelée Montigny.

L'expertise archéologique menée à la fois sur le sous-sol et les élévations a permis d'étudier un des nombreux aménagements annexes d'une habitation : le magasin et le débarcadère.

Le bâtiment large de 9,20 m et long de 26,60 m couvre une superficie interne d'environ 200 m<sup>2</sup>. Il est implanté en bordure de côte et de mangrove à 15 m du débarcadère. L'étude a mis en évidence un mode de construction homogène en coffrage avec une utilisation d'appareil en pierres de taille ou briques pour les jambages et cintres des baies comme les chaînes d'angle. Les deux pignons sont pourvus de deux grandes portes et la façade occidentale de trois baies ; le mur gouttereau oriental donnant sur la mangrove reste aveugle. Les sondages intérieurs ont révélé l'absence d'un sol construit, au profit, plus probablement d'un sol en terre battue. Si aucun aménagement organisation de l'espace n'a été reconnu dans la phase initiale de construction, une petite estrade en bois de 25 m<sup>2</sup> est aménagée dans un deuxième temps. Elle occupe l'angle nord-est du bâtiment et permet un stockage isolé de l'humidité du sol, sans pour autant perturber l'axe de circulation central du bâtiment.

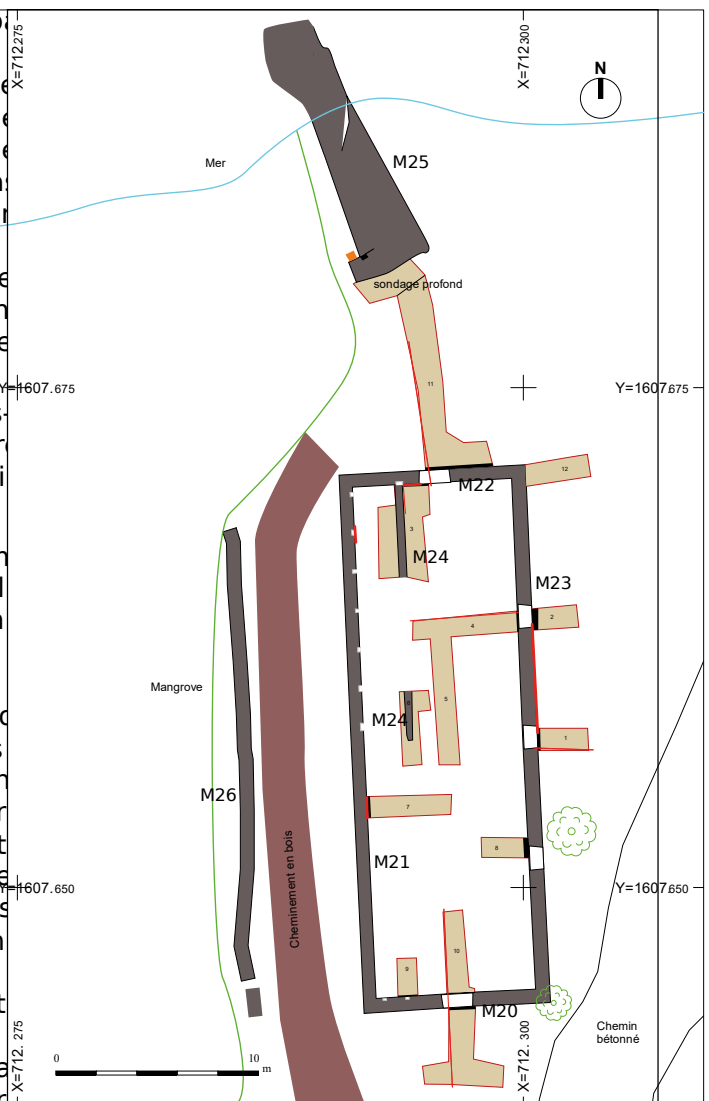


Fig. 1 : Plan général



Fig. 2 : Observation des maçonneries et des niveaux associés.

À l'extérieur de ce dernier, différents aménagements sont notables : présence d'espaces galetés au-devant des deux portes, creusement d'un petit fossé drainant les eaux de pluies en parallèle du mur gouttereau occidental et construction d'un mur de soutènement en bordure de mangrove, à l'est. Une succession d'arrachement dans le mur de façade oriental indique certainement l'édification d'un appentis entre le bâtiment et le mur de soutènement.

Enfin plus au nord et dans l'alignement du bâtiment, un débarcadère en pierre est implanté. Le sondage réalisé montre une construction massive creusée dans la vase de la mangrove, jusqu'à des niveaux stables.

Le rare mobilier recueilli, comme le style architectural permet d'identifier un ensemble bâti utilisé entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'implantation topographique en bord de mer et à proximité immédiate d'un débarcadère, l'organisation architecturale avec un axe de circulation marqué, l'absence d'aménagement intérieur remarquable, la relativement bonne ventilation permettent d'identifier ce bâtiment comme un magasin. Toutefois, les produits transitant par cet espace de stockage restent à définir. Il faut d'ailleurs ici noter la quasi-absence de céramiques sucrières.

**Anne JEGOUZO**

## LE VAUCLIN Malevault II

Le diagnostic archéologique a eu lieu du 16 au 17 janvier 2015 sur la commune de Vaucelin au lieu-dit « Quartier Mallevault II ». Il s'agit de la parcelle V 766 ( anciennement 519 p ) couvrant une surface de 1 000 m<sup>2</sup>. Elle est concernée par un projet de construction de deux maisons individuelles.

Le projet d'aménagement se situe dans une zone archéologiquement très sensible. On note, à proximité immédiate la présence d'un site précolombien de « la Malevault » ( Pinchon R. 1963 ) et tout au long du littoral des sites avérés d'occupation amérindienne. Par ailleurs, la parcelle est située entre les deux Sucrieries Pinel et Duval attestées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sur la carte de Moreau du Temple.

Les trois sondages pratiqués couvrent 11,4 % de la superficie concernée par le projet.

La stratigraphie observée lors de l'opération archéologique est commune pour toutes les tranchées. Il s'agit d'une séquence de couches argileuses sur environ 2 mètres de profondeur. Elles surplombent un niveau de marne jaune-orangé d'aspect sec et poudreux ( calcaire désagrégé ? ponce ? ).

Aucune structure archéologique n'a été mise au jour. Le mobilier archéologique, sous forme de fragments de tuiles modernes et autres éléments en terre cuite, a été relevé dans le niveau de remblai contemporain, celui-ci mélangé souvent à la terre végétale ( Us ). L'épaisseur de ce niveau augmente en direction de la route actuelle ( au sud-ouest ).

La parcelle diagnostiquée est dépourvue de traces d'occupation précolombienne d'après les sondages effectués. Aucun indice de structures associables aux Habitations connues au XVIII<sup>e</sup> siècle n'a été découvert.

Le niveau de remblai moderne peut être mis en relation avec la construction récente de la route « Chemin de Malevault ».

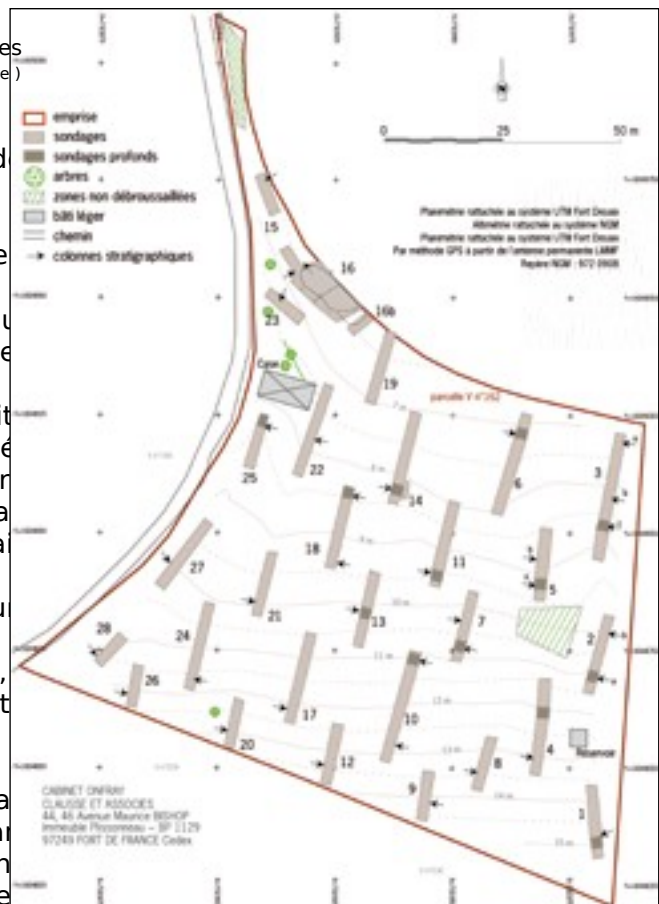
**Christophe DUNIKOWSKI**





Fig. 1A : Positionnement de l'emprise sur la carte de Moreau du Temple ( 1770 ).

Fig. 1B : Relevé des sondages et des faits archéologiques (Cabinet Onfray, Martinique)



L'opération a concerné un terrain situé au sud de la commune du Vauclin, en bordure de côte du Cul-de-Sac de Paquemar, desservi par la route d'accès à la Petite Anse Macabou. Ce secteur se présente comme une zone de prairie de faible altitude ( moyenne 10 m ), marquée par une légère pente en direction du nord et bordée au nord-ouest, en bas de pente, par le chemin de terre d'accès actuel au Cul-de-Sac.

Ce secteur côtier présente de nombreux indices et sites de la période précolombienne : Malevaux, à proximité immédiate, Paquemar, Pointe Faula et Macabou. Pour la période historique, le positionnement sur la carte ancienne de Moreau du Temple ( 1770 ) situe le terrain entre deux habitations sucrières du XVIII<sup>e</sup> siècle, Pinel à l'ouest et Duval à l'est. Néanmoins, la carte ne figure aucune installation ni bâtiment particulier dans la zone d'emprise si ce n'est le passage, en limite nord, d'une voie de circulation d'axe nord / sud reliant les habitations Henry, Duval et Pinel à l'axe majeur en direction du bourg du Vauclin.

28 sondages ont permis de sonder 10,2 % de la surface de 10 227 m<sup>2</sup>. Ils ont révélé un substrat complexe dans cette zone positionnée à l'interface entre 3 formations majeures : le complexe volcanique de base oligocène à l'est, les éléments du complexe de calcaires volcanoclastiques miocènes à l'ouest et la frange des formations de mangroves plus récentes en bordure côtière.

Les sondages ont été menés de manière à vérifier la présence de ces formations de substrat. Leur niveau

d'apparition varie entre 0,6 et 2,8 m sous la surface selon la position des sondages en haut de pente ( sud-est ) ou en bas de pente ( nord-ouest ). Le haut de pente présente un profil d'érosion et de faible sédimentation avec une faible épaisseur d'argiles d'altération du

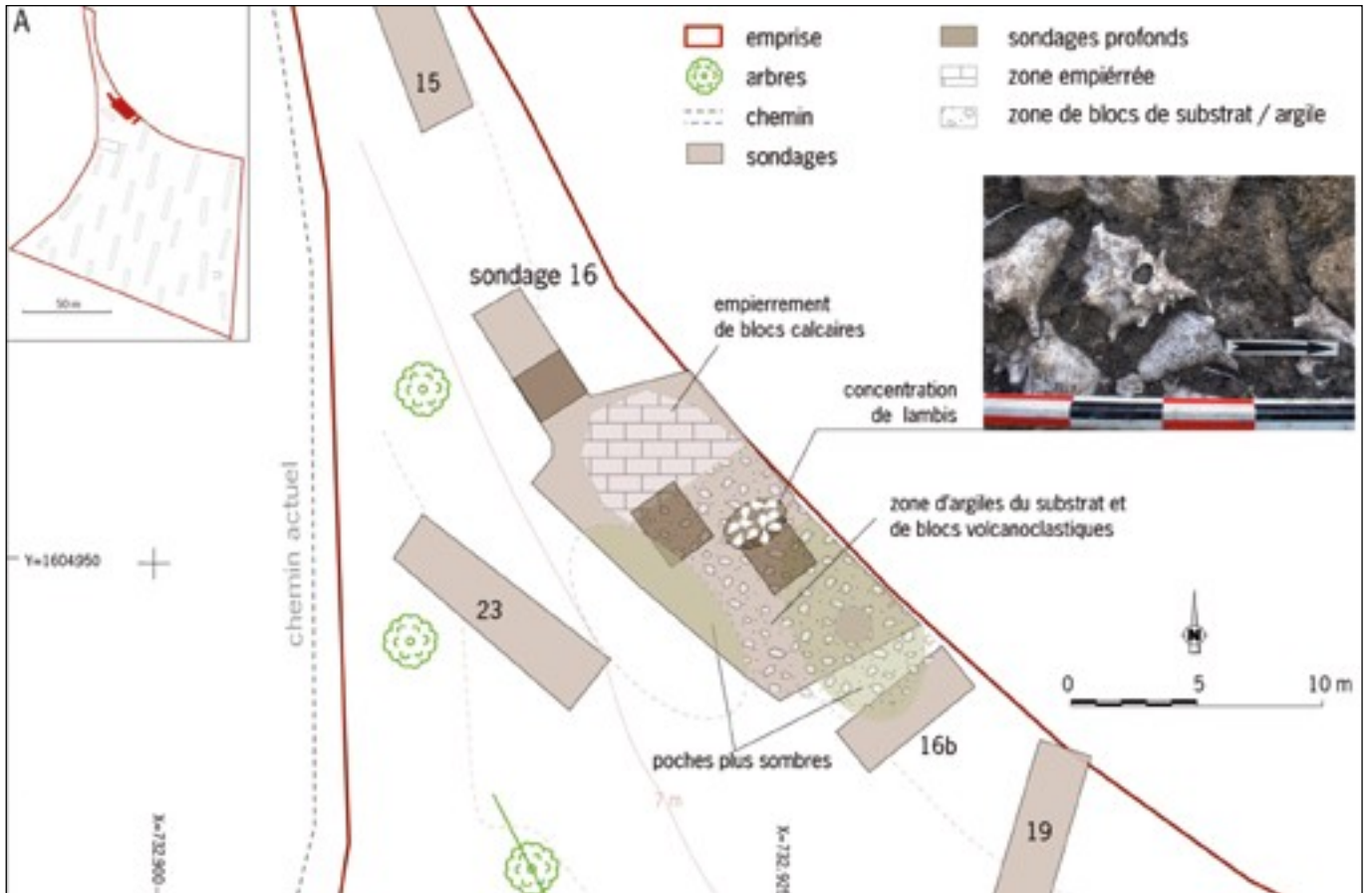


Fig. 2A : Relevé détaillé de l'aménagement observé dans le sondage 16

substrat devenant limoneuses en surface. Le bas de la pente présente des épaisseurs importantes d'argile d'argile du substrat. Dans la portion orientale de cette zone, une poche ovale peu profonde (15-20 cm), d'altération du substrat avec, localement, à la base, développement d'argiles hydromorphes grises. près de 2 m par 1 m, contenait des coquilles complètes de lambris (*Lobatus gigas*), essentiellement adultes (non matures, peu de labres épais). Aucune de ces coquilles ne présente de trace nette de chauffe ni de fracturation intentionnelle. Certaines présentent un orifice circulaire sur la spire, ménagé pour faciliter l'extraction de l'animal ; ce type d'orifice circulaire (5-10 cm maximum) ou dilaté et altéré en progressant vers le bas de pente et l'ouest. Aucun élément permettant de dater ce paléosol n'a été observé. Plus à l'ouest, au centre du terrain où le paléosol n'est plus présent, apparaissent des argiles hydromorphes grises compactes, très épaisses, observées jusque 2,5 m sous la surface. Du point de vue archéologique, des éléments erratiques de mobilier historique ont été retrouvés, en faible nombre, sur l'ensemble du terrain, sous le niveau superficiel de terre végétale, avec une plus grande concentration dans la partie occidentale de l'emprise. Un seul vestige en place a été observé dans la portion la plus au nord du terrain (sondage 16). Il s'agit d'un aménagement empierré occupant une surface de près de 67 m<sup>2</sup>. Il consiste, sur son tiers nord, en une couche épaisse de 30 à 40 cm de blocs calcaires peu ou pas équarris, assemblés sans mortier. Cette surface empierrée est prolongée, au sud-est, par une zone formant une légère dépression dans les argiles, comblée, sur une épaisseur variant entre 20 et 45 cm



Fig. 2B : Aperçus photographiques de la zone aménagée.

D'après le positionnement de l'emprise du diagnostic rapport avec la voie pour le franchissement de zones sur la carte de Moreau du Temple, datée de 1770, pondables ou boueuses ( gué ? ), soit en tant que petite l'extrémité nord-ouest du terrain où se situe la structure. Celle-ci aurait servi ensuite de zone de rejet 16.1 correspondrait à la zone de passage d'une voie d'éléments de mobilier, à la fin de son fonctionnement, de circulation d'axe nord/sud reliant les habitations soit entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début Henry, Duval et Pinel à l'axe majeur desservant le XI<sup>e</sup> siècle comme en témoigneraient les éléments bourg du Vauclin. L'aménagement 16.1, pourrait donc être retrouvé essentiellement à sa surface ou dans la être rapporté à cette voie dont on ignore la nature et portion supérieure de l'aménagement. La phase de le degré d'élaboration. Toutefois, aucune trace liée au fonctionnement de l'aménagement, qu'il s'agisse d'une la circulation, notamment de véhicules tractés, tels que des ornières ou une compaction des surfaces aménagées, ou encore une fragmentation extrême qu'elle ne soit pas précisément figurée sur la carte de des mobiliers inclus, n'a été observée. Par ailleurs, Moreau du Temple de 1770.

les limites franches de la zone aménagée et l'absence totale de vestiges suggérant la présence de la voie de circulation au-delà de ce petit secteur amènent à pondérer cette interprétation.

**Nathalie SERRAND**

Or, l'aménagement est situé en bas de topographie, dans le prolongement d'une zone de dépression observée au travers des sondages qui organise le terrain suivant un axe sud-est/nord-ouest. On doit donc envisager qu'il puisse aussi correspondre à l'aménagement de fond ou de bordure d'une petite dépression, humide, soit en

## LE VAUCLIN Mallevault, Le Soleil du Macabou

L'opération de diagnostic réalisée sur la parcelle cadastrale V 765 de la commune du Vauclin, au lieu-dit « Soleil de Macabou », fait suite à un projet de construction d'un lotissement résidentiel. Malgré un contexte archéologique favorable, de par la présence aux alentours immédiats de deux habitations coloniales, mais aussi d'un site précolombien au nord-est, le diagnostic a donné des résultats limités. Les 49 sondages couvrent 10,2 % de la superficie totale de la parcelle concernée, et ont révélé une séquence stratigraphique constante. La couche humique scelle un niveau d'argile compacte homogène constituant les

sols vertiques caractéristiques de cette région de l'île. L'horizon supérieur du substratum apparaît quant à lui à une profondeur de 80 centimètres. Aucun matériel archéologique n'a été retrouvé par les sondages. Seuls deux creusements anthropiques rectilignes, de 6 mètres de longueur, et profonds ont pu être mis au jour, sans cependant réussir à déterminer leur fonction.

Pierre BERTHOLET

## Contextualisation et datation de L'ART RUPESTRE AMÉRINDIEN de la Martinique

Précolombien

L'art rupestre est un aspect notable du patrimoine archéologique des Petites Antilles. Mais en Martinique, singulièrement, on ne connaît que deux sites amérindiens présentant ce genre de manifestation : ceux de Montravail (Sainte-Luce) et du Galion (Trinité). L'art rupestre s'y présente sous la forme de pétroglyphes, tracés sur des rochers. En 2015, nous avons dirigé une opération visant à mettre en lumière la chronologie et l'affiliation culturelle des gravures, et à évaluer dans quelle mesure ces dernières pouvaient permettre de caractériser les groupes humains concernés, et les relations qui se sont établies entre eux. L'opération de « Contextualisation et datation de l'art rupestre amérindien de la Martinique » a été menée dans le cadre de l'EA 929 AIHP GEODE (Université des Antilles), et financée par la Direction des Affaires Culturelles de la Martinique, à travers l'association Ouacabou. Elle a mobilisé trois responsables de secteur : Eric Gelliot (INRAP), Philippe Costa (Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne) et Benoît Bérard (Université des Antilles), qui s'est chargé de l'analyse de la céramique précolombienne. Par ailleurs, l'opération a bénéficié de la participation de quatre étudiants (Miranda Brintnell, Sandrine Cadasse, Marine Durocher et Nicolas Eugène), de l'implication active du Service Régional de l'Archéologie (un agent du SRA, Gwenola Robert, ayant pris part à la prospection au Galion), et des soutiens de la Mairie de Sainte-Luce, du bureau d'études archéologiques EVEHA, du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) de Martinique et de l'Exploitation Agricole du Galion. Les travaux de terrain ont comporté des prospections, des relevés de pétroglyphes, des sondages et des relevés topographiques. Ils ont été conduits, essentiellement, durant le mois de juin 2015.

### Montravail (Sainte-Luce)

Le site de Montravail se trouve à environ 3,5 km de la côte sud de la Martinique et 200 m d'altitude, tout près de la forêt de Montravail (qui est le résultat d'un aménagement récent). Le terrain est occupé par un chaos rocheux, dans lequel on a identifié cinq blocs ornés (les Blocs A, B, C, D et E), sur une surface de 18 x 8 m. Les pétroglyphes, produits par les techniques du piquetage et du bouchardage, montrent principalement des visages stylisés. En périphérie du secteur des roches gravées, de probables cupules ont été découvertes (Dubelaar 1995, Perrot-Minnot 2016). Les pétroglyphes de Montravail ont été signalés au Musée d'archéologie de la Martinique par Jean Crusol, en 1970, avant de susciter plusieurs études (Mattioni 1973, Petitjean-Roget 1975, Gilbert 1990, Vidal 1993a, Dubelaar et Cornelis 1995, Jönsson Marquet 2002). En 2007, le site a fait l'objet d'un diagnostic de l'INRAP, qui a été motivé par un projet de valorisation du patrimoine archéologique, porté par la mairie de Sainte-Luce ; une faible quantité de tessons de céramique non tournée a alors été mise au jour (Casagrande 2009, 2014). Notons que la municipalité de Sainte-Luce a acquis la parcelle sur laquelle reposent les blocs ornés en 2009. L'année suivante, à la demande de la municipalité, des experts du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques ont effectué un bilan sanitaire et un nettoyage des roches gravées, tout en formulant des préconisations pour leur conservation. Dans le cadre de l'opération de contextualisation de l'art rupestre amérindien de la Martinique, nous avons réalisé une prospection, dans et autour du secteur des roches gravées (sur une surface d'environ 2400 m<sup>2</sup>) ; un relevé photogrammétrique des pétroglyphes, qui a été utilisé pour produire des dessins ; quatre sondages

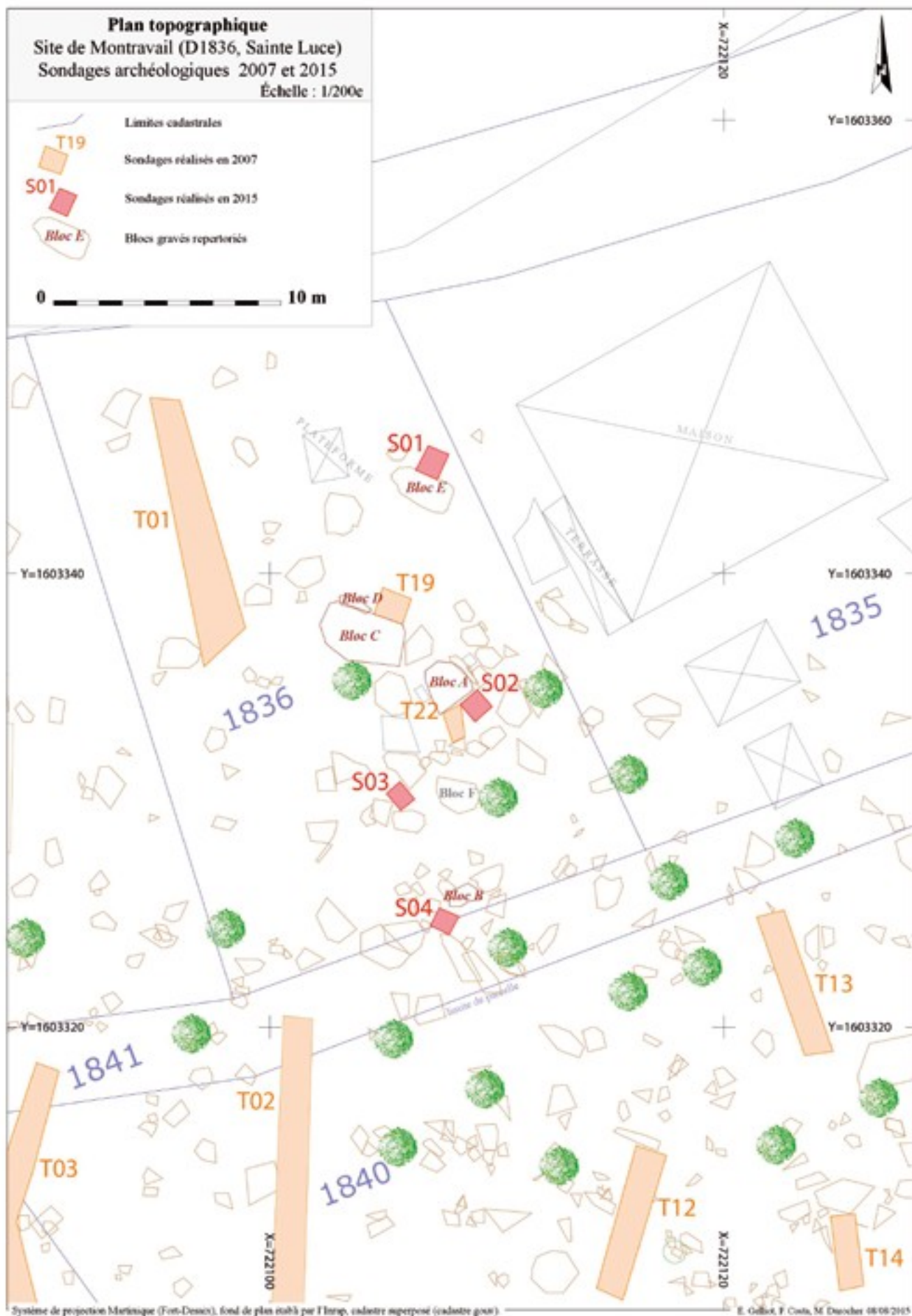


Fig. 1 : Plan du site de Montravail, faisant apparaître les sondages ouverts par Fabrice Casagrande ( INRAP ) en 2007, et ceux de notre opération. Topographie : Eric Gelliot et Philippe Costa. Dessin : Marine Durocher.



Fig. 3 : Photogrammétrie du Bloc A de Montravail, par Thomas Creissen et Nicolas Saulière ( EVEHA ).

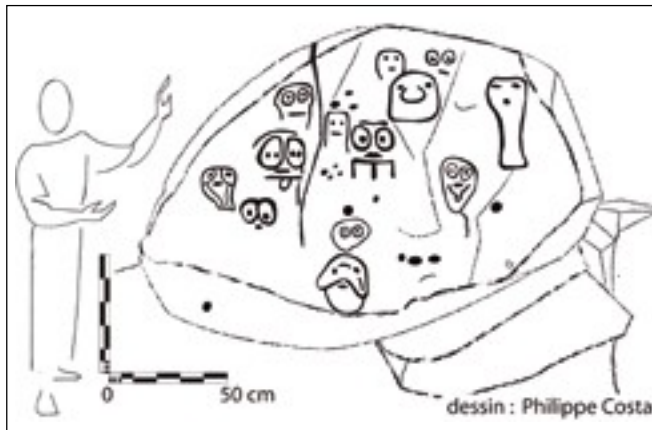


Fig. 2 : Dessin du Bloc A de Montravail par Philippe Costa.

Concernant les sondages, ils ont révélé une stratigraphie relativement claire, composée de couches limoneuses et argilo-limoneuses, recouvrant un substrat argileux. Celui-ci a été atteint à moins de 60 cm de profondeur, dans tous les cas. Au pied du Bloc A, le Sondage 2 a montré une unité stratigraphique ( US 201 ) plus épaisse que les autres, et n'apparaissant nulle part ailleurs. Cette couche de couleur brune pourrait correspondre à une modification artificielle du terrain devant la roche principale et/ou à une accumulation des sédiments contre l'alignement de rochers mentionné plus haut.

de 0,8 à 1,25 m<sup>2</sup>, au pied des Blocs A, B et E, les sondages ont livré un matériel précolonial rare à l'ouest du Bloc F ; et un relevé topographique pratique mais intéressant. Celui qui a été ouvert au pied de Bloc E a déterré, sur la paroi de cette roche gravée, une série de 15 points à une profondeur de 39 cm, une série de 15 points caractéristiques, la formation et la disposition des piquetés. S'agirait-il de l'ébauche d'un pétroglyphe ? Nos travaux nous ont permis de mieux appréhender les caractéristiques, la formation et la disposition des rochers. Nous avons été intrigués par l'alignement de rochers qui forme comme un passage menant à la roche principale ( le Bloc A ). Il pourrait s'agir d'un aménagement ancien du site ; à ce propos, il convient de rappeler le cas du gisement d'art rupestre de la propriété Derussy ( Guadeloupe ) où des rochers semblent avoir été déplacés par l'homme ( Richard, 2009 ). A Montravail, par ailleurs, nos recherches ont apporté de nouveaux éléments relatifs à l'iconographie, en particulier, de nouveaux visages ont été reconnus sur le Bloc A ( fig. 2, 3 ).

Le même sondage a livré 20 tessons précolombiens, malheureusement trop érodés pour les rattacher à une phase particulière ; un morceau d'ocre, qui a pu servir à peindre le bloc ; et un fragment de dacite, une matière que l'on ne trouve pas dans cette zone, et qui a pu être utilisée pour travailler la roche. Les tessons, l'ocre et la dacite ont été découverts dans la même US 103, à des profondeurs comprises entre 43 et 49 cm. Trois autres fragments de dacite ont été mis au jour dans le Sondage 2, entre 38 et 45 cm de profondeur ( à la base et juste au-dessous de l'US 201 ).

## Le Galion ( La Trinité )

Le site du Galion est localisé sur le littoral, dans la forêt lacustre du même nom et au pied de coteaux couverts de champs de canne à sucre. On y a répertorié cinq roches gravées, disséminées sur près de 420 m ; le Bloc 4, mentionné par Sofia Jönsson Marquet ( 2002 ), n'a pu être retrouvé, tandis que le Bloc 5 a été ajouté à l'inventaire lors de la campagne de 2015. Les pétroglyphes ont été élaborés en recourant, principalement, à la technique du piquetage. Ils sont géométriques, pour la plupart, mais représentent aussi quelques visages stylisés. Leur état de conservation est critique.

Le gisement a été signalé au Service Régional de l'Archéologie par Thierry L'Etang, en 1992 ( d'après la fiche de site officielle ). Postérieurement, ses gravures ont été étudiées par Nathalie Vidal ( 1993b ), Henry Petitjean-Roget ( 2009, 2015 ) et Sofia Jönsson Marquet ( 2002, 2009 ).

Au cours de l'opération de 2015, l'équipe a mené une prospection dans et autour de la forêt lacustre, exécuté des relevés photogrammétriques et des dessins de gravures, ouvert un sondage de 2 x 3 m au pied de la roche principale ( le Bloc 2 ), effectué un relevé topographique du secteur des roches gravées, à l'aide d'un tachéomètre et d'un GPS, et dressé une carte archéologique géoréférencée de la zone dominée par les collines entourant la forêt lacustre ( fig. 6 ).

L'opération, comme nous l'avons vu, a donné lieu à la découverte du Bloc 5 ; celui-ci montre une iconographie géométrique ( fig. 4 ). Nos travaux nous ont aussi permis de mieux saisir les caractéristiques des autres roches gravées. Nous considérons que, comme à Montravail, des rochers pourraient avoir été déplacés par l'homme ; cela expliquerait le curieux assemblage incluant les Blocs 2 et 3 ( fig. 5, 7 ). Au reste, sur les Blocs 1 et 2, grâce à un examen minutieux des surfaces rocheuses ( de jour et de nuit, sous une lumière rasante ), nous avons décelé de nouvelles gravures, d'apparence abstraite. La photogrammétrie, en revanche, a donné des résultats décevants.

Pour ce qui est du sondage, d'une superficie de 2 x 3 m au départ, il a été réduit à 2 x 2 m à 43 cm de profondeur, et creusé jusqu'à 60 cm de profondeur. La stratigraphie que nous y avons distingué se limitait à une couche limoneuse de couleur marron gris. Nous ne sommes pas descendus jusqu'au substrat, en raison de la difficulté de l'excavation ( due à la compacité extrême de la terre ), du manque de temps, et de la faiblesse des enjeux scientifiques, en deçà du niveau de la base du Bloc 2. Du matériel anthropique a été découvert jusqu'à 45 cm, mais il n'a pas été possible d'identifier, avec certitude, des vestiges amérindiens.

On trouve un établissement amérindien à 350 m au sud-est des roches gravées, sur une éminence dominant la Cité du Bac. Il semblerait qu'il s'agisse d'un des sites de la « civilisation arawak » répertoriés par le père Robert Pinchon, dans la zone du Galion ( Pinchon 1952 et carte archéologique de 1961 ; B. Bérard, communications personnelles, 2014-2015, H. Petitjean-Roget, com-



Fig. 4 : Bloc 5 du Galion. Longueur : 1,03 m ; hauteur : 1,01 m.

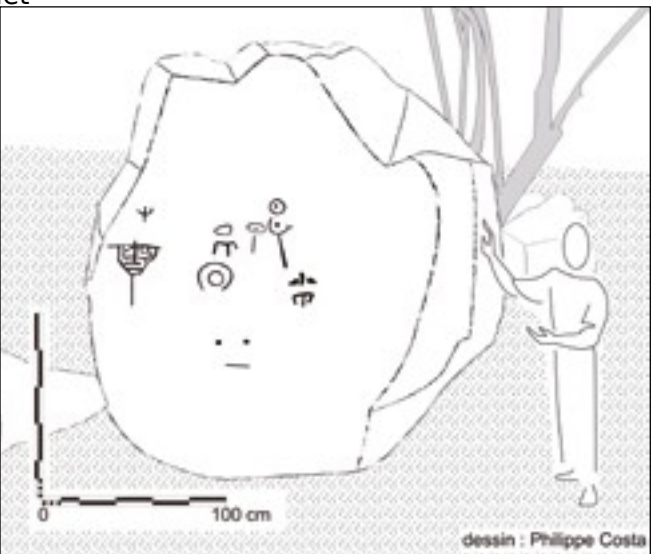


Fig. 5 : Dessin du Bloc 2 du Galion. dessin : Philippe Costa.

munication personnelle, 2015 ). Benoît Bérard le fit connaître à l'auteur en 2014, et l'année suivante, l'équipe de l'opération de contextualisation de l'art rupestre amérindien de la Martinique le parcourut, en y ramassant un échantillon de tessons de céramique. Nous avons appelé ce site « Le Bac ». Il est frappant de constater que le mobilier précolonial est pratiquement absent, en surface, à l'ouest de la Nationale 1, qui passe entre Le Bac et le secteur des roches gravées.

Un autre site d'occupation amérindien, auquel nous avons conféré le nom de « Galion Nord », a été localisé à 550 m au nord-ouest du Bloc 2 du Galion, sur une colline ; nous y avons observé et ramassé de la céramique précolombienne, sur une aire d'environ 50 x 50 m.

## Considérations culturelles et chronologiques

Les sites de Montravail et du Galion sont très différents, notamment par leur cadre géographique, leur disposition et leur iconographie. Alors que les visages schématisés de Montravail rappellent un bon nombre de représentations rupestres des Antilles, les roches

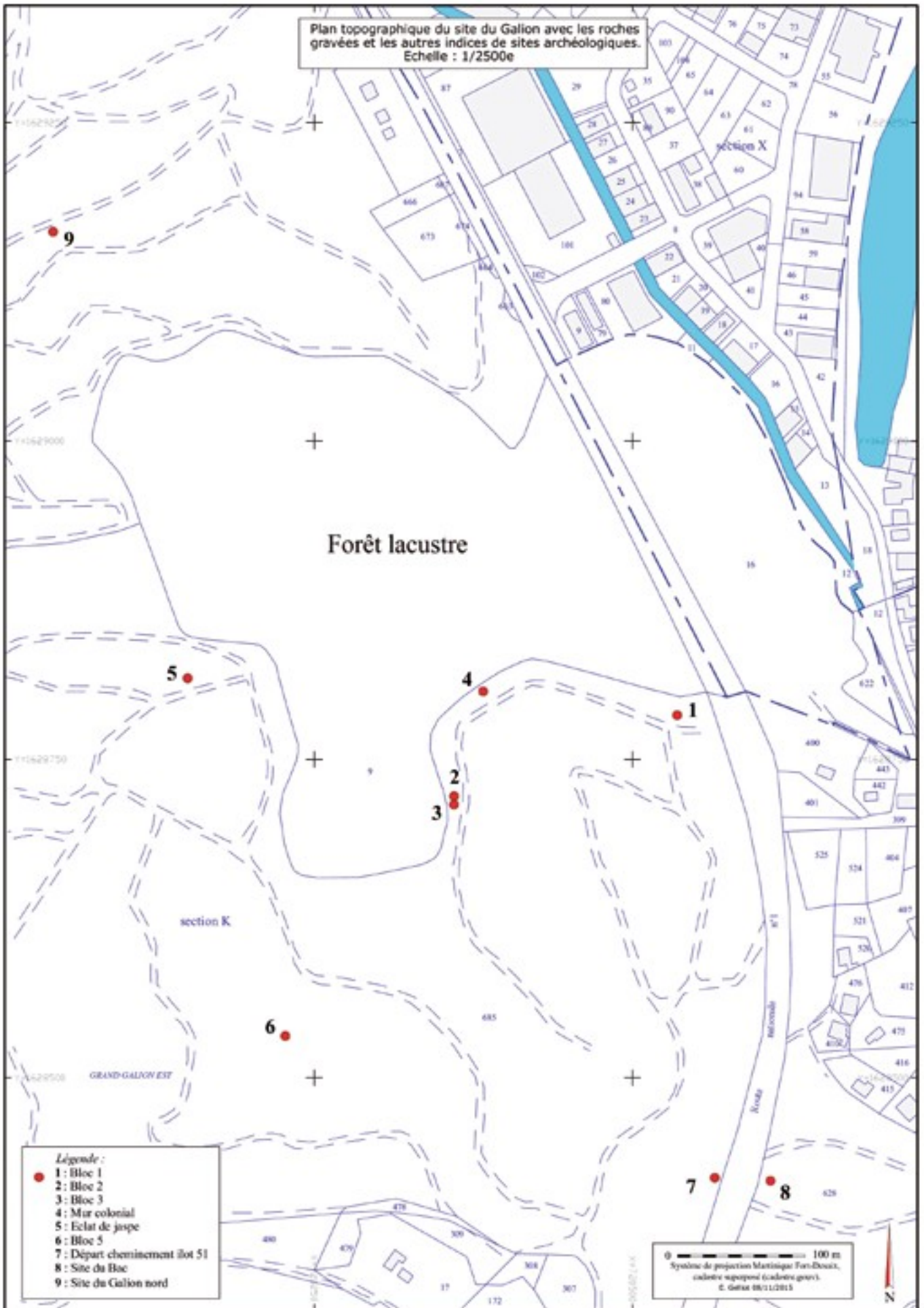


Fig. 6 : Carte archéologique de la zone du Galion. Photographie : Eric Gelliot et Philippe Costa. Dessin : Eric Gelliot.



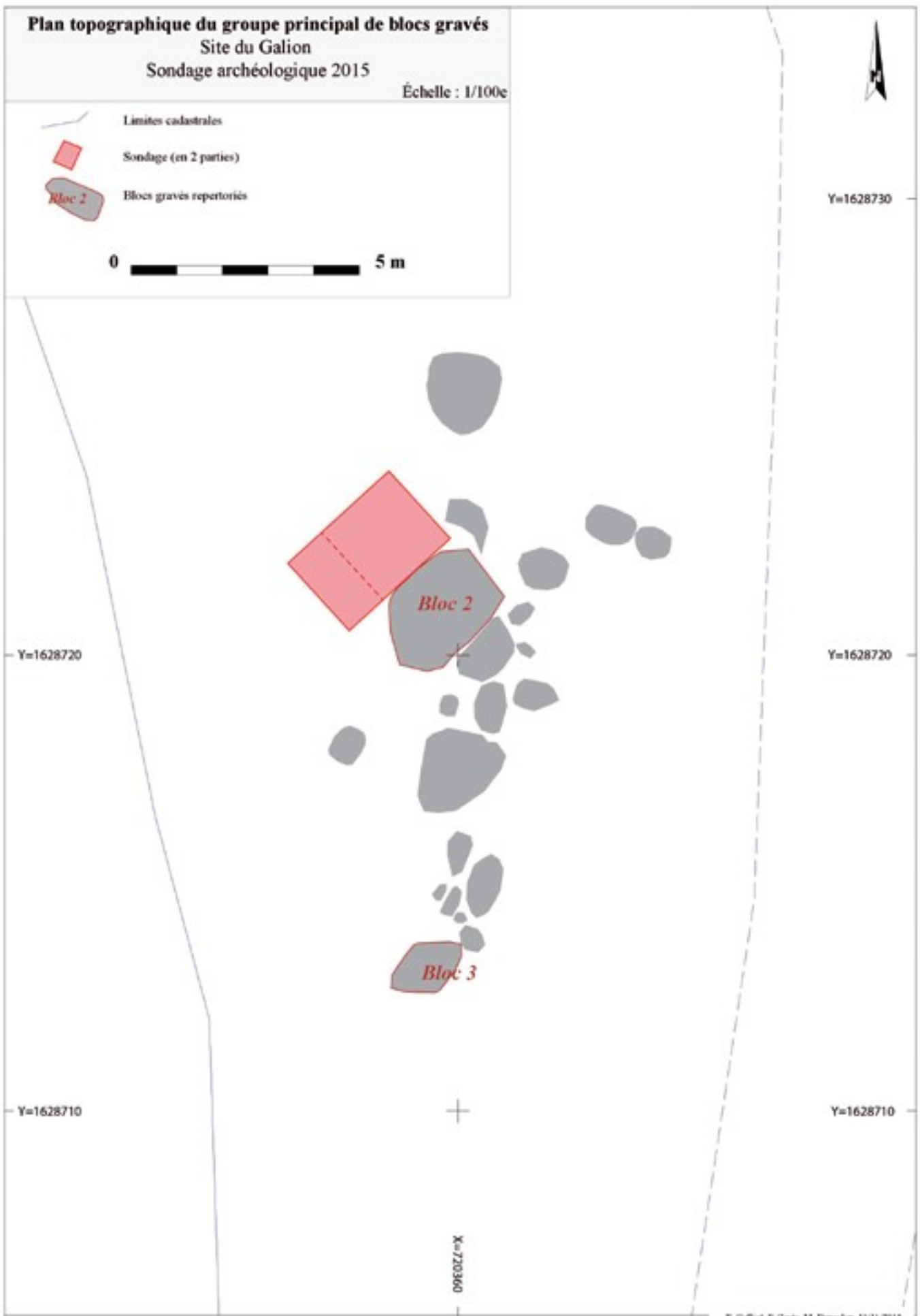


Fig. 7 : Plan du groupe principal de blocs gravés et du sondage du Galion. © Eric Gelliot et Philippe Costa. Dessin : Marine Durocher.

gravées du Galion affichent un style atypique ( Petitjean et Roget 2009, 2015 ). Néanmoins, un motif permet d'établir un lien précis entre les deux ensembles pétroglyphes : celui de la bouche en forme de trident. On la retrouve sur le Bloc A de Montravail et les Blocs 2 et 3 du Galion ; à notre connaissance, elle n'a été signalée sur aucun autre site d'art rupestre des Antilles.

On peut raisonnablement attribuer les pétroglyphes de Montravail et du Galion à une même phase, celle du Saladoïde Cedrosan Moyen/Récent ( 350-700 après J.- C. ). En effet, certains d'entre eux ont été comparés avec des motifs de la céramique du Saladoïde Cedrosan Moyen/Récent ( Jönsson Marquet 2009, Casagrande 2014 ). De plus, cette céramique est apparue dans les sondages creusés à Montravail en 2007 ( Berthé et Bérard 2013 ). Et d'après nos observations, elle est prédominante sur les sites du Bac et de Galion Nord ( le premier ayant aussi révélé des tessons post-saladoïdes ). Le Saladoïde Cedrosan Moyen/Récent est marqué par des changements culturels importants, une forte augmentation du nombre de sites et une diversification des lieux d'implantation ( Bérard et Vidal 2003, Berthé et Bérard 2013 ).

Mais quelle pouvait être la fonction des pétroglyphes ? S'il est avéré que des blocs ont été déplacés, à Montravail et au Galion, cela refléterait l'importance qu'attachaient les communautés impliquées aux manifestations rupestres. D'autre part, il faut souligner la rareté du mobilier associé, et la distance qui sépare apparemment les roches gravées des sites d'occupation. Nous en venons à conclure que ces roches avaient vraisemblablement un usage rituel, peut-être une assistance discrète.

**Sébastien PERROT-MINNOT.**

## Bibliographie

### Bérard et Vidal 2003 :

BÉRARD ( B. ) et VIDAL ( N. ) : « Essai de géographie amérindienne de la Martinique ». In : *Actes du 17<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe, Aruba, 22-28 juillet 2001* - National Archaeological Museum Aruba. Oranjestad. 2003 ; p. 22-35.

### Berthé et Bérard 2013 :

BERTHÉ ( A. ) et BÉRARD ( B. ) « Le Diamant et l'occupation saladoïde cedrosane moyenne-récente de la Martinique ». In : Bérard ( dir. ) *Martinique, Terre amérindienne. Une approche pluridisciplinaire*. Sidestone Press. Leiden. 2013. p. 51-62

### Casagrande 2009 :

CASAGRANDE ( F. ) « Sainte-Luce, Montravail ». In : *Bilan scientifique 2007*, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Martinique, Service Régional de l'Archéologie. Fort-de-France. 2009. p. 21-22.

### Casagrande 2014 :

CASAGRANDE ( F. ) : « Una interpretación de la distribución de grabados rupestres en el bosque de Montravail ( Sainte-Luce, Martinique, Antillas Francesas ) ». In : *Rupestreweb*, <http://www.rupestreweb.info/bosquemontravail.html> ( consulté, pour la dernière fois, en décembre 2015 ).

### Gilbert 1990 :

GILBERT ( A. ) : Les pétroglyphes de la Martinique de la Guadeloupe, Petites Antilles. Communication présentée au Congrès Cinquantenaire de la Sociedad Espeleologica de Cuba, La Havane, 15-19 janvier 1990.

### Jönsson Marquet 2002

JÖNSSON MARQUET ( S. ) : *Les pétroglyphes des Petites Antilles Méridionales : contextes physique et culturel*. British Archaeological Reports, International Series 1051, Paris monographs in American archaeology 11 ( E. Taladoire, coord. ). Oxford. 2002.

### Jönsson Marquet 2009

JÖNSSON MARQUET ( S. ) : « Contextual analysis of the Lesser Antillean Windward Islands petroglyphs: methods and results ». In : *Rock art of the Caribbean* ( M. H. Hayward, L-G Atkinson et M. A. Cinquino, coords. ) : 147-160. The University of Alabama Press Tuscaloosa. 2009.

### Mattioni 1973 :

MATTIONI ( M. ) : « Communication sur les pétroglyphes de la Martinique ». In : *Actes du Congrès international d'étude des civilisations précolombiennes des Petites Antilles, Sainte-Lucie, 1971* : 25-32. Saint Lucia Archeological and Historical Society. Castries. 1973.

**Perrot-Minnot 2016 :**

PERROT-MINNOT ( S. ) : « Les roches à cupules de la Martinique ». In : *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, 173, 2016.

**Petitjean-Roget 1975 :**

PETITJEAN-ROGET ( H. ) : *Contribution à l'étude de la préhistoire des Petites Antilles*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Ecole Pratique des Hautes Etudes. Paris.

**Petitjean-Roget 2009 :**

PETITJEAN-ROGET ( H. ) « Contribution à l'étude de l'art rupestre des Antilles. Vers une tentative d'identification des représentations gravées ». Communication présentée au XVII<sup>e</sup>me Congrès de l'Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe, Antigua, juillet 2009.

**Petitjean-Roget 2015 :**

PETITJEAN-ROGET ( H. ) *Archéologie des Petites Antilles : chronologies, art céramique, art rupestre*. IACA. Basse-Terre.

**Pinchon 1952**

PINCHON ( R. ) : « Introduction à l'archéologie martiniquaise ». In : *Journal de la Société des Américanistes*, 1952, 41 : 305-352.

**Richard 2009**

RICHARD ( G. ) « The rock art of Guadeloupe, French West Indies ». In : *Rock art of the Caribbean*  
HAYWARD ( M. H. ) ATKINSON ( L.-G. ) et CINQUINO ( M. A. ) : 137-146. University of Alabama Press. Tuscaloosa.

**Vidal 1993a**

VIDAL ( N. ) : « Sainte-Luce : pétroglyphes de Montravail ». In : *Bilan scientifique 1992* : 27. Direction Régionale des Affaires Culturelles de Martinique, Service Régional de l'Archéologie. Fort-de-France.

**Vidal 1993b**

VIDAL ( N. ) : « Trinité : pétroglyphes du Galion ». In : *Bilan scientifique 1992* : 27. Direction Régionale des Affaires Culturelles de Martinique, Service Régional de l'Archéologie. Fort-de-France.

## LA CHAUFOURNERIE en Martinique

Colonial

À la suite d'une prospection réalisée en Guadeloupe en 2008 et de la fouille d'un four à chaux du XIX<sup>e</sup> siècle en Martinique, et certains sont associés à d'anciennes rhueries ou sucreries. La chaux servait en effet à à l'habitation Sucrierie des Anses-d'Arlet en 2014, un raffiner le sucre, mais aussi à la fabrication du mortier programme de recherche a été initié en Martinique, et des enduits pour le bâtiment.

portant sur la fabrication de la chaux entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce programme a commencé en octobre-novembre 2015 par une prospection thématique centrée sur la partie sud de l'île. La mission avait trois buts principaux :

- inventorer les sites archéologiques de fabrication de la chaux ;
- déterminer les techniques mises en œuvres ( de cuisson comme de préparation des matières premières ) ;
- initier les enquêtes ethnoarchéologiques.

L'inventaire des fours à chaux a bénéficié de travaux plus anciens, réalisés dans les années 1990 ( PCR dans le sous-sol de la Martinique. Enfin, la cuisson de la chaux dans des fours à longue flamme pourrait être attestée sur l'île, notamment à Petite Poterie ( Le Marin ), et peut-être dans le premier état du chaufour de Morne Cabri ( Le Lamentin ).

sur 9 communes : Les Anses-d'Arlet, Le Diamant, Le Marin, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Sainte-Anne, Saint-Esprit, Sainte-Luce et Les Trois-Îlets. Elle a permis d'inventorer 44 sites, dont plusieurs étaient inédits, notamment sur les communes des Trois-Îlets et des Anses-d'Arlet. Des structures annexes ont parfois été repérées, notamment des cases à chaux, qui servaient sans doute à entreposer la chaux vive sortie du four, ainsi que des mares et des puits, dont l'eau servait à éteindre la chaux avant son écoulement vers le lieu d'utilisation. Beaucoup de fours sont installés

Si tous les fours fonctionnent avec une flamme courte, plusieurs techniques ont été mises en évidence. La majorité utilisent du bois local et semblent être chargés une seule fois par cuisson. Il s'agit donc de fours intermittents, dotés d'un seul volume servant de chambre de cuisson. Dans certains cas, un couloir a été observé sous cette chambre, servant sans doute à augmenter l'apport d'air au bas du four. Il pourrait s'agir de fours continus. Notons qu'à Sainte-Anne, un four paraît avoir fonctionné au XVIII<sup>e</sup> siècle avec du charbon fossile, lequel est forcément importé puisque absent dans le sous-sol de la Martinique. Enfin, la cuisson de la chaux dans des fours à longue flamme pourrait être attestée sur l'île, notamment à Petite Poterie ( Le Marin ), et peut-être dans le premier état du chaufour de Morne Cabri ( Le Lamentin ).

Enfin, des contacts ont été établis avec les chaufourniers actuels du quartier de Californie au Lamentin. Une ébauche d'enquête orale a été réalisée. Ces chaufourniers utilisent la technique des fours intermittents à courte flamme alimentés au bois. Par ailleurs, les pêcheurs de l'île ont souvent été interrogés lors de la prospection. Leurs témoignages ont permis de mettre en lumière le lien existant entre la pêche et la fabrication de la chaux.

**Christophe VASCHALDE**

Cette campagne de prospections, menée pendant 4 semaines en janvier 2015, est la troisième et ultime phase d'une série de prospections thématiques sur les fortifications côtières de Martinique ( fig. 1 ). Par ailleurs elle s'inscrit dans un programme de recherches plus large sur la fortification d'époque coloniale dans les Antilles, que nous menons depuis 2007. Ce programme a permis d'explorer les littoraux de Guadeloupe, des îles dépendantes ( Les Saintes, Marie-Galante et la Désirade ), de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, de la Martinique dans le cadre de prospections et de réalisations d'études spécifiques sur certains ouvrages militaires ( le fort Delgrès, les fortifications de l'îlet à Cabri, la batterie de Choisey, le fort Saint-Louis, etc. ). Ces travaux ont pour but d'étudier la façon dont on a organisé et mis en œuvre la défense des îles françaises des Caraïbes du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. L'architecture des édifices, leur évolution, leur emploi, leur répartition et l'agencement du système défensif sont explorés ; à partir de l'étude des vestiges matériels ( fortification d'artillerie ) et du croisement des sources archivistiques. Cette campagne 2015 s'est déployée sur les communes du sud de la Martinique afin de retrouver, identifier et étudier les vestiges des ouvrages de défense qui aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles protégeaient les villes et exploitations des attaques maritimes. Ces dernières étaient de deux natures : militaires en raison de la forte fréquentation anglaise dans



Fig. 1 : Phasage des prospections du programme sur les fortifications côtières.



Fig. 2 : Répartition des sites et indices de sites de la campagne de prospection.

la mer des caraïbes et du report dans les colonies. On avait pu constater en côte atlantique. 12 sites des divers conflits européens ; mais outre la menace fortifiés dont une majorité peu connus ou inédits ont territoriale, planaient également des menaces ciblées été explorés et 11 pièces d'artillerie complètent notre sur les richesses et productions agricoles en raison de inventaire.

la piraterie. Comme de coutume l'homogénéité des données zones sont explorées sans livrer de traces d'occupation ) récoltées est assurée par la continuité de la méthode voici un état des lieux synthétique des vestiges pour éprouvée sur l'ensemble des prospections. Bien que nos matériels d'enregistrement aient fortement évolué à chaque commune.

en une quinzaine de missions étalées sur une dizaine de Au François un canon de calibre 4 a été découvert à la d'année, aboutissant à une solution de SIG nomade, Le Pointe Cerisier. Au Vauclin, seulement deux indices de positions ont été enregistrés, à la Pointe des Chaudières et près de l'église. À Sainte Anne on compte l'identification de vestiges de maçonnerie probablement liés à la batterie défendant la ville, ainsi qu'une batterie au sud de la pointe Dunkerque. Par ailleurs quatre canons ont été inventoriés sur la plage de la Pointe Marin ( dont certains proviennent de la Pointe Borgnesse, fig. 3 ). Le Marin compte un ensemble exceptionnel à la Pointe Borgnesse. Il est constitué de trois batteries ( deux à barbette, une à embrasures ) d'une poudrière et de corps de garde. L'ensemble est associé à une habitation dont les vestiges sont également visibles. À Sainte-Luce seul un indice et un canon posé sur le

En bref les communes du sud de l'île ont logiquement révélé une richesse de vestiges supérieure à ce

Fig.3 : Canon de la pointe marin ( Sainte-Anne )



Fig. 4b : batterie est de l'îlet à Ramiers ( Les Trois-Îlets ).



Fig. 4a : Bâtiment central, de l'îlet à Ramiers ( Les Trois-Îlets ).

front de mer témoignent de l'activité militaire. Même si une campagne supplémentaire sur les De même au Diamant ( outre le rocher qui n'a pas pu fortifications intérieures compléterait utilement le être intégré à la prospection ) le seul indice subsistant programme – toutefois elles ont pour partie été prises consiste en la présence des quatre canons sur la plage en compte, car ces défenses en retrait participent en et quelques vestiges à la Pointe du Marigot. réalité de la protection de la côte selon le principe

Aux Anses-d'Arlet un indice de site a été identifié dans se l'échelonnement des lignes de défenses – cette le quartier de la Batterie, mais surtout une importante troisième phase achève donc le programme. batterie à barbette avec poudrière et corps de garde Le temps est désormais venu de la réalisation d'u

à la pointe Burgos. Dans le même secteur, différents synthèse sur l'archéologie militaire des Antilles indices de sites indéterminés sont disséminés. Une française. C'est aussi le moment d'étendre le champ autre batterie du même type, avec également une série de ces recherches à des explorations plus poussées de bâtiments associés, a été identifiée au bout de la de certains bâtiments avec la mise en œuvre de campagnes de sondages et de fouilles sur certains

pointe du Cap Salomon. édifices.

Les Trois-Ilets sont riches en patrimoine militaire en raison de son rôle dans la défense de la baie de Fort-de-France. Outre divers indices de site, dont la Pointe d'Alet, c'est à la Pointe du Bout que se trouve l'un des plus importants aménagements. Seul l'état le plus récent est visible : un fortin type du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et deux bunkers du X<sup>e</sup> siècle. Subsistent également deux canons à chargement par la culasse de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans les terres, le fort d'Alet a été édifié en 1900 inspiré des modèles de fortifications enterrées de Serré de Rivière. Reste évidemment l'îlet à Ramier véritable île fortifiée, que nous avons pu étudier grâce au Conservatoire du Littoral propriétaire des lieux.

**Jonhattan VIDAL**

### **Bibliographie**

**Leti, Elizabeth et Vidal 2013 :**

LETI ( G. ), ELIZABETH ( L. ) et VIDAL ( J. ) : *Fort-Saint-Louis*. Coll. Parcours du Patrimoine, n° 386. Paris : HC Éditions, 2013, 80 p.

**Losier, Vidal et Guibert – à paraître :**

LOSIER ( C. ), VIDAL ( J. ) et GUIBERT ( J.-S. ) à paraître *l'archéologie de la ville à l'archéologie urbaine dans l'archipel des Antilles et sur le plateau des Guyanes*. 25 p.

Projet Collectif de Recherche  
« Poteries des îles françaises de l'Amérique,  
Productions locales et importées, XVIII<sup>e</sup> siècles »

Colonial

La mission effectuée en novembre et décembre 2015 Saint-Pierre, étude initiée par Fabrice Casagrande en en Martinique visait le double objectif de compléter 2008, a porté sur un total de 163 NMI. La répartition de les études de matériel archéologique issu des fouilles différentes catégories reste conforme par rapport aux anciennes de Saint-Pierre, conservé au dépôt du vaisseliers pierrotins analysés : la faïence fine domine SRA et d'avancer dans le dépouillement des minutes suivie par la terre vernissée ( fig. 1 ), la porcelaine ( fig. notariales des Archives de la Martinique dans une et fig. 3a-b ) et la poterie locale.

perspective d'exhaustivité, puisque parallèlement Ces dernières données ainsi que l'étude des cases 6 des recherches sont conduites au CAOM, à Aix-en-Provence, à Aix-et 10, très pauvres en matériel, et la rue ont permis de dresser un tableau quantitatif des découvertes dans le village soit un total de 684 NMI.

Lucy Vallauri s'est attachée à traiter prioritairement l'ensemble des vaisseliers assez disparate compte le matériel de la case 7 du village des travailleurs du néanmoins toutes les catégories identifiées dans château Perrinelle ( fouilles dirigées par Serge Veuve l'habitation de maîtres mais en quantité moindre dont le matériel est maintenant entièrement reclassé absence de service. Il est à remarquer cependant le au dépôt du SRA, avec l'aide ponctuelle de Laurence peu de production locale. Ce constat semble indiquer Serra sur place et de Mathilde Bouquet à Aix, pour des une uniformisation du marché après l'abolition de mises au net informatiques. l'esclavage.

Elle a ensuite étudié les artefacts céramiques des Les niveaux anciens de l'habitation Perrinelle ont été cases 10 et 6, ceux provenant de la Rue I et fait revisités et complétés par de nouvelles séries classées nouveau point sur les remblais anciens pour lesquels lors du dégagement du dépôt ; elles permettent sont apparus de nouveaux ensembles à l'occasion d'une synthèse plus large des faïences argileuses de Rouen, Nevers, de Provence ( fig. 4 ) et Hollande, des Le traitement de l'ensemble de la céramique de la case 7 du village des travailleurs de l'Habitation Perrinelle à importations en porcelaine de Chine, pipes, grès, terre vernissées provençales » et ligures, de l'ouest français



Fig. 1 : Saint-Pierre, Habitation Perrinelle, case 7, terrines de Provence en cours de collage au dépôt du SRA.L.V.)



Fig. 2 : Saint-Pierre, Habitation Perrinelle, case 7, assiette patriotique en porcelaine peinte.)

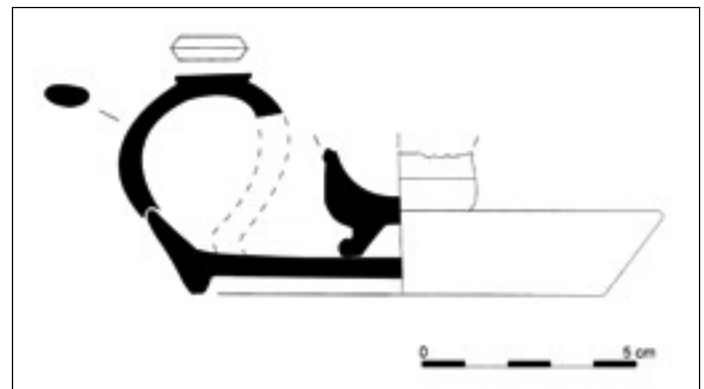


Fig. 3a et b : Saint-Pierre, Habitation Perrinelle, case 7, bougeoir en porcelaine peinte.L.V. - dessin L.S.)



Fig. 4 : Saint-Pierre, jardin ouest, assiette en faïence de Moustiers peinte en bleu et orange (L.V.)



Fig. 5 : Saint-Pierre, Habitation Perrinelle, terrasse ouest, bords de marmites locales (L.V.)

et d'Angleterre. La poterie locale, avec quelques vaisselles culinaires ( fig. 5 ) est surtout représentée de la céramique sucrière et architecturale.

Henri Amouric et Tony Volpe ont poursuivi pour la séquence 1841-1850 les dépouillements des notaires aux Archives de la Martinique, dans les séries de en partie traitées de La Trinité, du Gros Morne, Fort de-France, et du Saint Esprit. Grâce à Mada Dominique Taffin, Directrice des ADM, ils ont surtout accès à un fond non classé ( Lagarde ) dont l'existence était même ignorée, qui complète notablement les séries lacunaires de la Martinique des bourgs 415 inventaires après décès, actes apparentés et documents fournissent des éléments significatifs ayant trait à la culture matérielle ( fig. 6 ).

Les objectifs poursuivis sont les mêmes que précédemment, déterminer autant que faire se peut qu'il en est des productions régionales « industrielles » et contextualiser la consommation de toutes les catégories d'artefacts céramiques dans le cadre domestique en mettant en évidence les différents courants d'importation et la part de la production locale.

L'instrumentum domestique céramique a fait l'objet d'un traitement statistique dont le biais inévitable est de confronter la Martinique des bourgs ( 241 actes ) et celle des villes ( 55 actes ). La vaisselle domestique fait l'objet d'un moindre recensement dans la décennie 1841-1851. Quelques traits généraux se dégagent.

La part de la faïence, d'abord stannifère, puis « fine », ce qui signifie sous couverture, semble croître. Elle semble de plus en plus « française » au détriment de la faïence fine anglaise très bien représentée au tournant des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles et jusqu'aux années 1830 et des porcelaines opaques qui sont, de fait, de simples faïences.

L'accroissement considérable de la place des porcelaines de Limoges, de Paris ou de Vierzon, consacre une très grande vulgarisation dès la fin de la Restauration.

La proportion des jarres de Provence de Biot et « pays » est d'une remarquable stabilité.



Fig. 6 : Tableau de Le Masurier « Famille métisse » vers 1775.

La « terre de pays » reste en position marginale, elle connaît peut-être même un recul significatif.

Parmi les catégories d'objets, les « carafes » emblématique, sont rares dans les années 1841-1851, les autres formes « cruches, canaris, terrines », du patrimoine plus récent abonde, sont encore plus exceptionnelles.

Les objets dédiés à l'hygiène des corps, les bains de la jambe, bidets, fontaines et plats à barbe sont total peu représentés, mais le métal et des usages détournés d'autres formes ( terrines ) compensent cette rareté relative.



Quelques « gargoulettes » d'origine espagnole ou provençale ( ? ), sont mentionnées seulement après 1845. Les statuettes de piété sont très peu nombreuses à cette époque, et il est probable que c'est dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle seulement que ces objets principalement de dévotion se propagent *libitum* dans la société martiniquaise.

Une nouveauté se diffuse à partir des années 1830, la tisonnière ou « veilleuse », toujours de porcelaine et sans doute de Paris, qui indique là encore un enrichissement des pratiques de l'intime bourgeois.

Dans le registre de la vaisselle de cuisine, deux catégories principales se distinguent, les « canaris » allant au feu et les « Terrines ». Ces objets sont majoritairement provençaux, comme le montrent les fouilles, même si leur dénomination est locale. Parmi les objets communs dans les intérieurs martiniquais, les vases de nuit et autres pots de chambre sont moins signalés, alors que les fouilles en livrent en grand nombre.

Ce constat conduit implicitement à rappeler les limites intrinsèques de la pratique notariale et de ses nombreux biais, expertise, culture, intérêt, routine, non prise en compte des objets de faible valeur vénale, etc.

Parallèlement aux études de matériel et aux dépouillements d'archives, les membres de l'équipe ont poursuivi les enquêtes patrimoniales dans plusieurs structures muséales publiques et privées. Le Musée

du Père David, au Diamant, celui de La Pagerie aux Petits-Îlets, celui de la Canne, l'Observatoire Volcanologique, celui du Morne-des-Esses, ainsi que la Savane des esclaves conservent une série importante de « terrailles » de l'Huveaune ( terrines, pots de chambre, tomettes ), de jarres de Provence, de faïences et porcelaines françaises ( Vieillard à Bordeaux, Paris pour le marché colonial, Sarreguemines ), de faïences anglaises ( Jersey et autres ), ainsi que des terres cuites locales et régionales de toutes époques et des formes à sucre et pots à mélasse importés ou de fabrication régionale, parfois issus de contextes sous marins.

Des dossiers patrimoniaux conservés à la DAC ont permis de repérer des cases à eau aujourd'hui disparues, à l'Habitation Le Gaoulé, au Diamant, à l'habitation l'Enclos à Case-Pilote, ainsi que des salles d'eau carrelées à Fort-de-France et à Schœlcher.

**Henri AMOURIC**

avec la collaboration

de **Lucy VALLAURI** et de **Tony VOLPE**  
et, pour le dessin, de **Laurence SERRA**  
et **Mathilde BOUQUET**.

## MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Personnel du Service Régional de l'Archéologie de Martinique

2 0 1 5

Nom	Titre	Fonction
Damien LEROY	Conservateur du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
Gwenola ROBERT	Ingénieur d'études	Carte archéologique, prescription, contrôle scientifique
Thierry DORIVAL	Technicien de recherche	Responsable du Centre de Conservation et d'Études, Gestion scientifique
Lucien GROSOL	Technicien de recherche	Gestion du dépôt de fouille
Jenny SYLVANIELO	Adjoint administratif principal	Secrétariat du service Secrétariat de la CIRA OM



## Bibliographie régionale

**Amouric, Guionova et Vallauri 2015 :**

AMOURIC ( H. ), GUIONOVA ( G. ) et VALLAURI ( L. ) – Céramiques aux îles d'Amérique : la part de la Méditerranée ( XVIII<sup>e</sup> s. ) – In : GONCALVES ( M.-J. ) et GOMEZ-MARNITEZ ( S. ) ( dir. ) – *Actas do X Congresso Internacional A Cerâmica Medieval no Mediterrâneo, Silves – Mértola, 22 a 27 de outubro de 2012*. Câmara municipal de Silves & Campo arqueológico de Mértola, pp. 440-454.

**Amouric, Serra et Vallauri 2014 :**

AMOURIC ( H. ), SERRA ( L. ) et VALLAURI ( L. ) – Martinique – Au large de Saint-Pierre – Sondage dans la rade ( EA 2104 ). In : *Bilan scientifique 2010*, Ministère de la culture et de la Communication – Direction Générale des Patrimoines – Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines, 2014, p. 80-81.

**Audru, Le Roy et Rançon 2015 :**

AUDRU ( J.-C. ), LÉ ROY ( M. ) et RANÇON ( J.-P. ) – *Guide des curiosités géologiques de la Martinique*. Editions Orphies et Editions BRGM, 2015.

**Bérard 2014a :**

BERARD ( B. ) ( dir. ) – *50 ans d'Archéologie caribéenne – 1961-2011 Martinique – Actes du 24<sup>e</sup> congrès de l'Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe*. AIHP/GEODE, Schœlcher, Université des Antilles et de la Guyane, 517 p.

**Bérard 2014b :**

BERARD ( B. ) – Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles. In : KELLY ( K. G. ) et BERARD ( B. ) ( dir. ) – *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles/Lesser Antillean Plantation Archaeology*. AIHP/GEODE, Leiden : Université des Antilles et de la Guyane, Sidestone Press, Coll. Tabouci, 1, 2014, p. 11-16.

**Bérard 2014c :**

BERARD ( B. ) – De l'archéologie précolombienne au patrimoine antillais. *Outre-mers*, 102 ( 382-383 ), p. 237- 251.

**Bérard et Losier 2014 :**

BERARD ( B. ) et LOSIER ( C. ) ( dir. ) – *Archéologie de la Caraïbe*. Leiden : Sidestone Press, 2014 ( Coll. Tabouci ; 2 ). 361 p.

**Casagrande 2014 :**

CASAGRANDE ( F. ) – Una interpretación de grabados rupestres en el bosque de Montravail ( Sainte-Luce Martinique, Antillas Francesas ). In : *Rupestreweb*, <http://www.rupestreweb.info/bosquemontravail.html>.

**Clouard et Carazzo 2015 :**

CLOUARD ( V. ) et CARAZZO ( G. ) – La Montagne Pelée un volcan Antillais sous haute surveillance, *Administration*, 246, 2015, p. 76-78.

**Delpuech 2015 :**

DELPUECH ( A. ) – Dimensions anthropologiques, culturelles et économiques du patrimoine archéologique : quelques réflexions pour les Amériques, in : NEGRI ( V. ) ( dir. ) – *Le patrimoine archéologique et son droit. Questions juridiques, éthiques et culturelles*. Paris : Bruylant, 2015, p. 15-24.

**Delpuech et Jacob 2014a :**

DELPUECH ( A. ) et JACOB ( J.-P. ) ( dir. ) – *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris : La Découverte. 2014. 408 p.

**Delpuech et Jacob 2014b :**

DELPUECH ( A. ) et JACOB ( J.-P. ) – Introduction. In DELPUECH ( A. ) et JACOB ( J.-P. ) ( dir. ) – *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris : La Découverte. 2014. p. 9-29.

**Delpuech et Roux 2014 :**

DELPUECH ( A. ) et ROUX ( B. ) – Des cabinets de curiosités aux musées modernes : où sont les objets caraïbes des Petites Antilles. In : BERARD ( B. ) ( dir. ) – *50 ans d'Archéologie Caribéenne – 1961-2011 Martinique – Actes du 24<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale d'archéologie de la Caraïbe*. AIHP/GEODE, Schœlcher, Université des Antilles et de la Guyane, p. 9-16.

**Gerber et Nibodeau 2014 :**

GERBER ( F. ) et NIBODEAU ( J.-P. ) – Impact de la découverte du Nouveau Monde sur l'espace urbain des villes portuaires de la façade atlantique : Bordeaux et La Rochelle. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 137, nov-déc. 2014, p. 14-18.

**Grouard et al. 2014a :**

GROUARD ( S. ), COURTAUD ( P. ), FOUERE ( P. ), BONNISSENT ( D. ), LENOBLE ( A. ), MALLYE ( J.-B. ), RICHARD ( G. ), ROMON ( T. ), SERRAND ( N. ) et STOUVENOT ( C. ) – Fréquentation amérindienne des cavités des Petites Antilles : état des connaissances et présentation du projet de recherche sur les grottes des Antilles françaises. In : BERARD ( B. ) ( dir. ) – *50 ans d'Archéologie Caraïbienne – 1961-2011 Martinique – Actes du 24e congrès de l'Association internationale d'archéologie de la Caraïbe*. AIHP/GEODE, Schœlcher, Université des Antilles et de la Guyane, p. 277-295.

**Grouard et al. 2014b :**

GROUARD ( S. ), BONNISSENT ( D. ), COURTAUD ( P. ), FOUERE ( P. ), LENOBLE ( A. ), RICHARD ( G. ), ROMON ( T. ), SERRAND ( N. ) et STOUVENOT ( C. ) – Fréquentation amérindienne des cavités des Petites Antilles. In : BERARD ( B. ) et LOSIER ( C. ) ( dir. ) – *Archéologie Caraïbe*. Leiden : Sidestone Press, 2014 ( Coll. Taboui ; 2 ). p. 245-278.

**Grunberg 2015 :**

GRUNBERG ( B. ) – *A la recherche du Caraïbe perdu – Les populations amérindiennes des Petites Antilles de l'époque précolombienne à la période coloniale*. L'Harmattan, 2015, 398 p.

**Hofman et Hoogland 2015 :**

HOFMAN ( C. ) et HOOGLAND ( M. ) – Beautiful tropical islands in the Caribbean Sea. Human responses to floods and droughts and indigenous archaeological heritage of the Caribbean. In : WILLEMS ( W. ) et SCHAIK ( H. ) – *Water and heritage : Material, conceptual and spiritual connections*. Leiden : Sidestone Press, 2015.

**Jégouzo 2015 :**

JÉGOUZO ( A. ) – Fouille d'un secteur inédit du château Dubuc en Martinique : Entrepôts, jardins, canalisation et "cachots", in : Puerto Rico. 2013, *Proceeding of the 25th international Congress for Caribbean Archaeology*, Puerto Rico, Instituto de Cultura Puertorriqueña, Centro de Estudios Avanzados de Puerto Rico y Caribe : 791-816.

**Jérémie 2014 :**

JEREMIE ( S. ) – L'archéologie de l'esclavage dans le domaine français des Amériques. In DELPUECH ( A. ) et JACOB ( J.-P. ) ( dir. ) – *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris : La Découverte. 2014. p. 73-84.

**Kelly 2014a :**

KELLY ( K. ) – Archaeology, Plantations, and Slavery in the french West Indies. In : KELLY ( K. G. ) et BERARD ( B. ) ( dir. ) – *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles/Lesser Antillean Plantation Archaeology*. AIHP/GEODE, Leiden : Université des Antilles et de la Guyane, Sidestone Press, Coll. Taboui, 1, 2014, p. 17-31.

**Kelly 2014b :**

KELLY ( K. ) – The context of plantation archaeology in the Lesser Antilles. Multi-disciplinary multi-cultural, trans-national. In : KELLY ( K. G. ) et BERARD ( B. ) ( dir. ) – *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles/Lesser Antillean Plantation Archaeology*. AIHP/GEODE, Leiden : Université des Antilles et de la Guyane, Sidestone Press, Coll. Taboui, 1, 2014, p. 165-174.

**Kelly 2014c :**

KELLY ( K. ) – Les « rues Cases-Nègres ». Archéologie de la vie des esclaves dans les Antilles françaises. In : DELPUECH ( A. ) et JACOB ( J.-P. ) ( dir. ) – *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris : La Découverte. 2014. p. 199-213.

**Kelly et Bérard 2014 :**

KELLY ( K. ) et BERARD ( B. ) ( dir. ) – *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles/Lesser Antillean Plantation Archaeology*. AIHP/GEODE, Leiden : Université des Antilles et de la Guyane, Sidestone Press, Coll. Taboui, 1, 2014, 180 p.

**L'Hour 2014 :**

L'HOURL ( M. ) – Martinique – Au large du Carbet – Le site de Pothuau ( EA 2223 ). In : *Bilan scientifique 2010*. Ministère de la culture et de la Communication – Direction Générale des Patrimoines – Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines, 2014, p. 80.

**Lalubie 2014 :**

LALUBIE ( G. ) – La perception de l'environnement et des aléas naturels aux Petites Antilles par les Amérindiens Kalinagos. In : BERARD ( B. ) et LOSIER ( C. ) ( dir. ) – *Archéologie Caraïbe*. Leiden : Sidestone Press, 2014 ( Coll. Taboui ; 2 ). p. 321-358.

**Mendisico et al. 2014 :**

MENDISCO ( F. ), PEMONGE ( M.-H. ), LEBLAY ( E. ), ROMON ( T. ), RICHARD ( G. ), COURTAUD ( P. ) et DEGUILLOUX ( M.-F. ) – Where are the Caribs ? : Ancient DNA from ceramic period human remains in the Lesser Antilles. – London : *Royal Society Publishing*. 2014, 8 p. *Philosophical transactions of The Royal Society B* ; 370 ).

**Moussette et Waselkov 2014 :**

MOUSSETTE ( M ) et WASELKOV ( G. A. ) – *Archéologie de l'Amérique coloniale française*, Montréal, Levesque Ed., collection « Réflexion », 2014, 464 p.

**Negri 2015 :**

NEGRI ( V. ) ( dir. ) - *Le patrimoine archéologique et son droit. Questions juridiques, éthiques et culturelles.* Paris : Bruylant, 2015, 380 p.

**Perrot-Minnot 2015 :**

PERROT-MINNOT ( S. ) : Le peuplement initial des Antilles. In : *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 170, janvier-avril 2015, p. 1-27.

**Petitjean Roget 2014 :**

PETITJEAN ROGET ( J. ) - *La société d'habitation à la Martinique.* Fort-de-France, Conseil Régional de la Martinique. 2014, 3 tomes. [éd. Lille - Service de reproduction des thèses - 1980].

**Petitjean Roget 2015a :**

PETITJEAN ROGET ( H. ) - *Archéologie des Petites Antilles : chronologies, art céramique, art rupestre.* Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe Basse-Terre, 2015, 432 p.

**Petitjean Roget 2015b :**

PETITJEAN ROGET ( H. ) - *Les Tainos, les Callinas des Antilles :* Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe, Basse-Terre, 2015, 490 p.

**Sainton 2015 :**

SAINTON ( J.-P. ) ( dir. ) - *Histoire et Civilisation de la Caraïbe ( Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles ) ; Le temps des Genèses, des origines à 1685.* ( nouvelle édition ). Paris, Editions Karthala, 508 p.

**Serra et Billaud 2015 :**

SERRA ( L. ) et BILLAUD ( Y. ) - Martinique - Au large de Saint-Pierre - Le dépotier portuaire de la rade. EA 2104. In : *Bilan scientifique 2011.* Ministère de la Culture et de la Communication - Direction Générale des Patrimoines - Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines, 2015, p. 103-105.

**Serrand et Cummings 2014 :**

SERRAND ( N. ) et CUMMINGS ( K. S. ) - Occurrences of exogenous freshwater mussel shells ( Bivalvia: Unionoida ) during the precolumbian Ceramic Age of the Lesser Antilles. In : SZABO et al. 2014 : *Archaeomalacology : Shells in the Archaeological Record.* British Archaeological Reports, International Series ; 2666, p. 65-75.

**Siegel et al. 2015 :**

SIEGEL ( P. ), JONES ( J. ), PEARSALL ( D. ), DUNNING ( N. ), FARREL ( P. ), DUNCAN ( N. ), CURTIS ( J. ) et SINGH ( S. ) - Paleoenvironmental evidence for first human colonization of the eastern Caribbean. *Quaternary Science Reviews*, 129, 2015, p. 275-295.

**Szabó et al. 2014 :**

SZABO ( K. ), DUPONT ( C. ), DIMITRIJEVIC ( V. ), GASTELUM ( L.-G. ) et SERRAND ( N. ) - *Archaeomalacology : Shells in the Archaeological Record : proceedings of the 11th ICAZ International Conference, Paris, Archaeomalacology Working group, 23-28 August 2010, France.* Oxford : Archeopress, 2014. ( British Archaeological Reports, International Series ; 2666 ). 256 p.

**Thiriou, Ollivier et Rinalducci 2015 :**

THIRIOT ( J. ), OLLIVIER ( D. ) et RINALDUCCI ( V. ) - Fouiller les encyclopédistes : transfert de modèles aux Antilles françaises. - In : GONCALVES ( M.-J. ) et GOMEZ-MARNITEZ ( S. ) ( dir. ) - *Actas do X Congresso Internacional A Cerâmica Medieval no Mediterrâneo, Silves - Mértola, 22 a 27 de outubro de 2012.* Câmara municipal de Silves & Campo arqueológico de Mértola. pp. 560-572.

**Wallman 2014 :**

WALLMAN ( D. ) - Slave Community Food ways on a French Colonial Plantation. Zooarchaeology at Habitation Crève-Cœur, Martinique. In : KELLY ( K. G. ) et BERARD ( B. ) ( dir. ) - *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles/Lesser Antillean Plantation Archaeology.* AIHP/GEODE, Leiden : Universitèdes Antilles et de la Guyane, Silvestone Press, Coll. Taboui, 1, 2014, p. 17-31.

### Organismes de rattachement des auteurs

**AMOURIC Henri**

Centre National de la Recherche Scientifique. Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée. Aix-en-Provence.

**ANTCZAK Andrzej**

Université Simon Bolivar, Caracas, Venezuela.

**BAILLIF Olivier**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

**BERTHOLET Pierre**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

**BIWER Nicolas**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

**BOLLE Annie**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Poitiers.

**BRIAND Jérôme**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Cayenne.

**CAZASSUS-BERARD Jeanne**

JCB Lyannaj, Ingénierie des patrimoines et du tourisme, Le Morne Rouge.

**DELPECH Sandrine**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

**DUNIKOWSKI Christophe**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

**HILDEBRAND Matthieu**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Cayenne.

**HOFMAN Corinne**

Faculté d'Archéologie, Université de Leiden, Pays-Bas.

**JEGOUZO Anne**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Cayenne.

**LEROY Damien**

Direction des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, Fort-de-France.

**MARTIN Coraline**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Gourbeyre.

**MASBERNAT-BUFFAT Aurélie**

Mosaïque Archéologie, Cournonterral.

**MESTRE Mickaël**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Cayenne.

**MOIZAN Emmanuel**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Poitiers.

**NAVETAT Mylène**

Eveha - Bureau d'Etudes et de Valorisations Archéologiques, Cournon-d'Auvergne.

**OLLIVIER David**

Centre National de la Recherche Scientifique, Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée, Aix-en-Provence.

**PERROT-MINNOT Sébastien**

Université des Antilles, Schoelcher.

**PIGNOT Isabelle**

Eveha - Bureau d'études et de valorisations archéologiques.

**ROBERT Gwenola**

Direction des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, Fort-de-France.

**ROMON Thomas**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Gourbeyre.

**SERRAND Nathalie**

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Gourbeyre.

**VASCHALDE Christophe**

Centre National de la Recherche Scientifique.

**VIDAL Jonhattan**

UMR Archéologie Terre Histoire Société, Dijon.

---

## Liste des abréviations

### Chronologie

COL : Epoque coloniale  
PRE : Epoque précolombienne

### Nature de l'opération

FP : Fouille programmée  
OPD : Opération préventive de diagnostic  
OPF : Opération préventive de fouille  
PCR : Projet collectif de recherche  
PT : Prospection thématique  
SD : Sondage  
SU : Sauvetage urgent

### Organisme de rattachement des responsables

AUT : Autre  
CNRS : Centre National  
de la Recherche Scientifique  
INRAP : Institut national de recherches  
archéologiques préventives  
OPA : Opérateur agréé  
en archéologie préventive  
SRA : Service régional de l'archéologie  
UNIV : Université



### Liste des programmes de recherche nationaux

#### Du Paléolithique au Mésolithique

---

- 1 Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 Les premières occupations paléolithiques ( contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans )
- 3 Les peuplements néandertaliens I.s. ( stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen /s. )
- 4 Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens ( Châtelperronien, Aurignacien ancien )
- 5 Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien ( cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire )
- 7 Magdalénien, Epigravettien
- 8 La fin du Paléolithique
- 9 L'art paléolithique et épipaléolithique ( art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure... )
- 10 Le Mésolithique

#### Le Néolithique

---

- 11 Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

#### La Protohistoire

( de la fin du III<sup>e</sup> millénaire au 1<sup>er</sup> s. av. n.è. )

---

- 14 Approches spatiales, interactions homme/milieu
- 15 Les formes de l'habitat
- 16 Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 Approfondissement des chronologies ( absolues et relatives )

#### Périodes historiques

---

- 19 Le fait urbain
- 20 Espace rural, peuplement et productions agricoles aux périodes gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

#### Histoire des techniques

---

- 25 Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII<sup>e</sup> s. et archéologie industrielle
- 26 Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

#### Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

---

- 27 Le réseau des communications voies terrestres et voies d'eau
- 28 Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 Archéologie navale

#### Thèmes diachroniques

---

- 30 L'art postglaciaire ( hors Mésolithique )
- 31 Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène ( paléoenvironnement et géoarchéologie )
- 32 L'Outre-mer

## LISTE DES BILANS

n 1	ALSACE	n 12	LIMOUSIN	n 23	GUADELOUPE
n 2	AQUITAINE	n 13	LORRAINE	n 24	MARTINIQUE
n 3	AUVERGNE	n 14	MIDI-PYRÉNÉES	n 25	GUYANE
n 4	BOURGOGNE	n 15	NORD-PAS-DE-CALAIS	n 26	DEPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS MARINES
n 5	BRETAGNE	n 16	BASSE-NORMANDIE	n 27	RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE
n 6	CENTRE	n 17	HAUTE-NORMANDIE		
n 7	CHAMPAGNE-ARDENNE	n 18	PAYS-DE-LA-LOIRE		
n 8	CORSE	n 19	PICARDIE		
n 9	FRANCHE-CONTÉ	n 20	POITOU-CHARENTES		
n 10	ÎLE-DE-FRANCE	n 21	PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR		
n 11	LANGEDOC-ROUSSILLON	n 22	RHÔNE-ALPES		